

MALGRÉ LA RETRAITE DES GRANDS MAGNATS

L'enquête sur l'industrie de l'acier aura lieu aux E.-U.

NEW-YORK. — Un grand jury fédéral entend une enquête anti-trust de l'industrie américaine de l'acier, en dépit de la décision de principales sociétés productrices d'acier de ne pas majorer les prix de \$6 la tonne, comme elles l'avaient d'abord annoncé. Les magnats de trois des principales sociétés sidérurgiques comparaitront devant un comité anti-trust du sénat. Il s'agit des dirigeants de U. S. Steel Corp., de Bethlehem Steel et de Colorado Fuel and Iron Corp. Le sénateur Estes Kefauver, démocrate du Tennessee, dirigera l'activité de ce sous-comité, dont les audiences débuteront le 15 mai. Plusieurs sociétés sidérurgiques ont reçu l'ordre de produire des bilans et autres documents, le 20 avril, pour examen par un grand jury, à New-York. Il ne s'agit pas d'un jury spécial, mais d'un groupe à qui régulièrement les enquêtes sont déferées. Trois procureurs de la section anti-trust de Washington dirigent l'enquête.

Les Maritimes, sous la neige

HALIFAX. — Une violente tempête d'hiver, la seconde en quatre jours, s'est abattue sur les Maritimes hier et a porté un très dur coup aux communications.

La plupart des grandes routes dans le nord de la Nouvelle-Ecosse, dans l'est du Nouveau-Brunswick et dans l'Île-du-Prince-Édouard ont été couvertes de neige. Des dizaines d'agglomérations manquent d'électricité. D'autres sont privées du téléphone. Les trains ont six heures de retard et les voyages par avion sont supprimés.

Diefenbaker souligne l'urgence d'une conférence du Commonwealth

Le premier ministre John Diefenbaker a réaffirmé hier midi sa volonté de voir se tenir une conférence des premiers ministres du Commonwealth avant que la Grande-Bretagne n'accomplisse un mouvement irréversible vers la Communauté économique européenne.

Le chef du gouvernement dont chacun attend une déclaration quant aux prochaines élections, s'est abstenu de toute allusion à ce sujet alors qu'il prononçait une allocution devant les membres du Canadian Club de Montréal.

Devant une assistance particulièrement nombreuse, en présence de plusieurs de ses collaborateurs du gouvernement, le premier ministre a abordé principalement des problèmes relatifs au rôle du Canada dans le monde.

M. Diefenbaker a souligné les efforts déployés par la diplomatie canadienne et son chef, le ministre Howard Green, particulièrement à la conférence de Genève. Il a ajouté que la proposition de notre délégation pour que soit interdit l'emploi des engins nucléaires dans les couches spatiales revêt une importance énorme puisqu'elle tend à éviter que la course aux armements ne prenne un nouveau départ qui ne peut qu'aboutir qu'à une issue fatale.

Poursuivre l'effort

Même si l'annonce de la prochaine reprise des expériences nucléaires à l'air libre par les Américains et la menace des Soviétiques d'en faire autant sont venues assombrir la conférence de Genève sur le désarmement, le premier ministre estime qu'il est primordial qu'elle se poursuive car son échec aurait un effet désastreux sur les possibilités de désarmement.

Voir page 2: Diefenbaker



Avant le déjeuner hebdomadaire du Canadian Club hier en l'hôtel Windsor, M. Diefenbaker, premier ministre du Canada, revise le texte de son allocution en compagnie du président du club, M. André Bachand. (Photo Le Devoir)

LA GREVE DES CAMIONNEURS SE POURSUIT AU QUEBEC

Deux injonctions, invoquées par deux des compagnies concernées?

Deux injonctions seraient invoquées en vue de faire reprendre le travail aux grévistes de deux de dix entreprises de camionnage paralysées par la grève de 1.800 membres québécois de l'Union internationale des camionneurs et aides. M. Camille Archambault, président de l'industrie du camionnage du Québec, a déclaré qu'Ottawa Transportation et l'entreprise McNeil ont obtenu une certification provinciale en vertu de la loi des relations ouvrières du Québec. Cette loi impose la sentence arbitrale dans les services publics. Selon M. Archambault, la section 106 de l'Union internationale des camionneurs et aides voudrait forcer ces deux entreprises à obtenir une certification fédérale.

Quant aux huit autres entreprises de camionnage affectées par la grève, l'industrie du camionnage du Québec ne se portera pas à leur défense.

L'on ne prévoit pas de réunions de syndiqués ou d'entretiens avec la majorité des sociétés dont le personnel est en grève depuis dimanche. Ottawa Transportation Co. et McNeil, deux des dix entreprises de camionnage affectées par la grève ont exprimé l'intention de reprendre les négociations avec les grévistes. Ils appartiennent au local 106 de leur union internationale.

Ainsi, le transport par camions entre le Québec, l'Ontario et l'est des États-Unis est fortement diminué par l'action des grévistes. Les directeurs d'entreprises de camionnage se sont réunis hier afin de procéder à l'étude de la situation. Des lignes de piquetage ont été établies autour de divers parcs de camions de la métropole. Il n'y a pas eu jusqu'ici le moindre désordre.

Voir page 2: Deux injonctions

La certitude d'une dissolution contribue à maintenir le calme

Par Clément Brown

OTTAWA. — Maintenant que le premier ministre Diefenbaker a laissé comprendre que les Chambres seraient dissoutes cette semaine, la députation s'est attelée à la tâche de liquider les besoins urgents. L'atmosphère contrastait hier, avec celle de la semaine dernière où tout le monde était sur les dents et où les préoccupations politiques l'emportaient sur les problèmes particuliers que l'on était en train de discuter. C'est en quelque sorte le calme avant la tempête.

Il n'est pas dit, évidemment, que nous n'aurons pas ici et là quelques rafales, mais les jeux se font maintenant bien plus aux quartiers généraux des partis qu'aux Communes elles-mêmes.

En fait, c'est là un trait typiquement britannique, tout le monde agit comme si l'on avait tout le temps devant soi.

Le leader de la Chambre a annoncé pour demain l'ordre du jour d'un ton aussi neutre qu'au vendredi soir le plus ennuyeux de toute la session. Le premier ministre Diefenbaker, qui parlait à Montréal, n'était pas en Chambre au début de l'après-midi; aux "préliminaires", l'on ne nous a épargné aucune des fastidieuses procédures de routine propres aux lundis et aux mercredis. L'heure des questions elle-même n'a été marquée d'aucune intervention de caractère pré-électoral. On s'est conduit comme si rien de dramatique ne se préparait.

À la vérité, le veut-il, le premier ministre Diefenbaker ne peut plus retarder la date des élections pour les reporter à l'automne, par exemple. Il donnerait trop de prises aux critiques de l'opposition, qui l'accuserait d'avoir peur, et il provoquerait trop de désappointement chez ses propres partisans. Un conservateur nous déclarait, nos gens sont "sous pression" et nous ne pourrions les maintenir dans cet état d'esprit jusqu'à l'automne. Il faudrait alors tout recommen-

cer. Quand le fruit est mûr, il faut le cueillir. Autrement, il pourrit.

Il reste encore quinze ou seize items au feuillet de la Chambre, mais il est évident que cette dernière n'en disposera pas au complet. C'est le leader de la Chambre, M. Churchill, qui, en consultant son chef et l'opposition, verra à faire adopter ce qui paraît le plus urgent.

On a disposé, hier, des crédits supplémentaires (les derniers) de l'année financière 1961-1962, celle qui s'est terminée le 31 mars dernier. On n'a pas encore entamé, à dire le vrai, les crédits réguliers des différents ministères. Toutefois, les règlements prévoient que le budget des dépenses est adopté par tranches d'un sixième ou d'un douzième en vertu des crédits intermédiaires, autorisation donnée au gouvernement d'utiliser les fonds publics, jusqu'à concurrence d'une

Voir à la page 2: LA CERTITUDE D'UNE DISSOLUTION

Paul Martin: "La politique du gouvernement au sujet des essais nucléaires est changée"

OTTAWA. — M. Paul Martin a déclaré hier aux Communes que les déclarations faites par M. Diefenbaker au sujet des essais nucléaires indiquent un changement de la politique du gouvernement canadien. MM. Green et Diefenbaker ont démenti cette affirmation. M. Green a déclaré que le gouvernement est "contre les essais, point".

M. Martin a cité des déclarations attribuées samedi à M. Diefenbaker, qui aurait dit: "Tout traité interdisant les essais nucléaires sans inspection serait dangereux pour la survie du monde occidental". La citation se poursuit ainsi:

LES ACADIENS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

— IV —

Deux objectifs: l'unité et les liens avec le Québec

Par Réal Pelletier

Un étudiant acadien fréquentant l'université Saint-Joseph à Moncton, au Nouveau-Brunswick, est venu nous rendre visite récemment au "Devoir", à l'occasion de la campagne de la Fraternité française d'Amérique.

Une première observation qui se dégage de cette rencontre, c'est que celui-ci se proclame Canadien français avant de se dire Acadien. Il s'agit là d'un phénomène nouveau, puisque les Acadiens des générations antérieures se sont toujours considérés comme des Acadiens plutôt que comme des Canadiens français.

Ceci se comprend assez bien. L'histoire a isolé sociologiquement ces générations, leur allouant à peine les cadres provinciaux, les limitant le plus souvent à une simple majorité à l'intérieur de comités et, il n'y a pas si longtemps, à l'intérieur de villages ou de paroisses.

Dans ces conditions, il était devenu naturel que les générations passées, marquées du sceau d'"Évangéline", en soient venues à se considérer comme des Acadiens et qu'elles appellent les Canadiens français du Québec: les seuls vrais

Voir à la page 2: DEUX OBJECTIFS



PREMIER - MONTREAL

LES OGIVES NUCLÉAIRES

La cible à ne pas
manquer

Par Paul Sauriol

(Lire en page quatre)



La figure indifférente de ces deux Algériens indique à quel point la mort est devenue dans ce territoire, une chose banale. (Photo UPI)

Fusillade et perquisitions à Oran

ORAN. — Les forces de l'ordre ont contre-attaqué, hier, à Oran, après une semaine durant laquelle l'OAS avait virtuellement occupé comme elle l'entendait le centre de la ville.

Dans un quartier périphérique d'Oran, une violente fusillade a mis aux prises l'OAS et l'armée tandis que, dans le centre, des perquisitions ont permis de mettre la main sur une importante quantité d'armes et de matériel militaire et d'arrêter 25 personnes.

La fusillade a commencé quand un commando OAS a voulu s'emparer d'un dépôt d'armes à Gambetta. Une sentinelle musulmane était en faction; les assaillants ont voulu la désarmer. Le militaire tira et appela à l'aide. Quelques minutes plus tard un important détachement de blindés envahissait les rues du quartier.

L'OAS tira sur les forces de l'ordre qui riposta fermement à l'aide de ses mitrailleuses lourdes. Pendant de longues minutes, la troupe a tiré sur les balcons, les terrasses et les toits afin de déloger les partisans de l'OAS.

À la fin de l'engagement, on dénombrait un seul mort — un agent de police — et douze blessés dont dix civils.

Le quartier a été bouclé immédiatement après et une fouille systématique a été entreprise hier soir.

Plus tard, profitant de l'ordre de grève générale donné par l'OAS les forces de l'ordre se sont déployées dans le centre de la ville et ont entrepris des perquisitions dans plusieurs pâtés d'immeubles.

Un communiqué de l'état-major indique que ces fouilles ont permis de récupérer un

camion militaire, quatre jeeps, un poste émetteur-récepteur de radio, du matériel d'imprimerie et une forte quantité d'armes et de munitions.

D'autre part, 25 personnes, soupçonnées de faire partie de l'OAS, ont été arrêtées.

Cette vive activité de l'armée fait suite à une semaine au cours de laquelle l'OAS avait fait une véritable démonstration de sa force, à un point tel d'ailleurs que le F.L.N. de Tunis, s'en était ému et avait demandé à Paris de mener plus sérieusement sa lutte contre l'OAS en Algérie.

Pendant trois jours en effet, l'OAS avait paré dans les rues du centre de la ville, allant jusqu'à occuper pendant plus de cinq heures le central téléphonique.

L'ordre de grève donné hier, suivi par la totalité de la population de la ville européenne, faisait suite à l'arrêt de mort prononcé contre l'ex-général Edmond Jouhaud. Cette grève a totalement paralysé la ville qui a été privée d'électricité, d'eau, de gaz, de téléphone, de ravitaillement.

L'OAS a menacé de plonger l'Algérie dans un véritable chaos si Jouhaud était exécuté.

Perquisitions

Plus tard, profitant de l'ordre de grève générale donné par l'OAS les forces de l'ordre se sont déployées dans le centre de la ville et ont entrepris des perquisitions dans plusieurs pâtés d'immeubles.

Un communiqué de l'état-major indique que ces fouilles ont permis de récupérer un

Voir page 2: Fusillade

Un relevé de \$4,500,000.

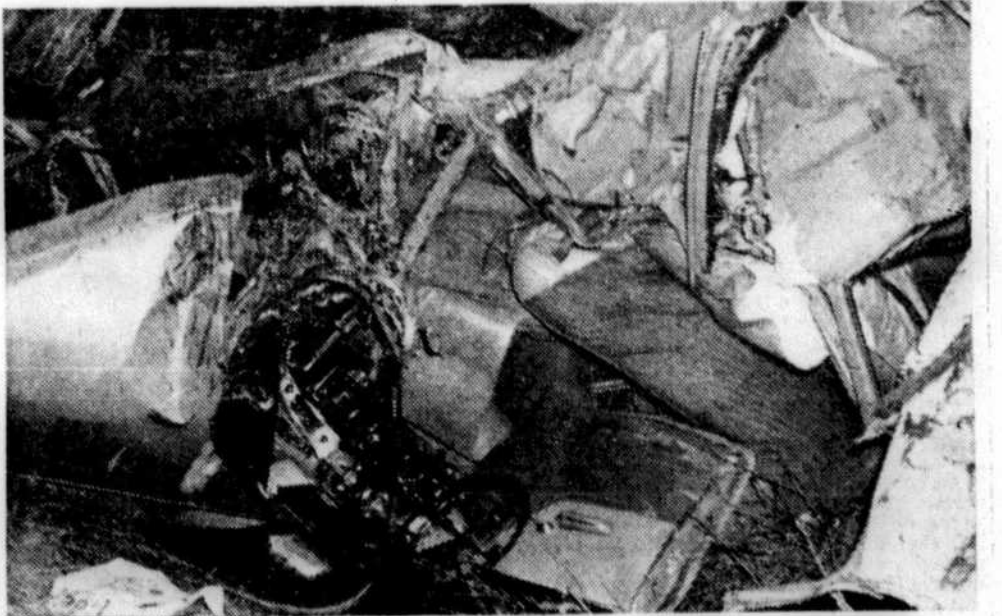
OTTAWA. — Le ministère des mines vient d'annoncer qu'un programme fédéral-provincial de \$4,500,000 sera entrepris afin de faire le relevé de 500,000 milles carrés de territoire du bouclier canadien.

Ce projet fait partie d'un programme global de \$18,000,000 annoncé l'an dernier et ayant pour but de faire les relevés sur les parties encore inconnues du bouclier canadien.

Cinq provinces participent à ce programme. Ce sont le Québec, l'Ontario, le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta.

Les relevés aériens seront effectués par Aero Surveys Limited de Vancouver, Canadian Aero Service Limited et Spar-tan Air Services Limited d'Ottawa.

Le programme comprend, en 1962, plus de 1,000,000 de milles de vol et sera entrepris sous peu. Les cartes aéro-magnétiques que l'on peut tracer par la suite sont très utiles aux arpenteurs-géomètres et aident à localiser les dépôts de minéral.



La scène d'un accident survenu à 5 h. 30, hier, à un passage à niveau situé sur la montée Saint-Charles à Beaconsfield. L'automobile de M. Richard Clark, âgé de 72 ans, a été coincée entre les deux barrières de sécurité, lorsque celles-ci se sont abaissées à l'approche du convoi de passager du CN. M. Clark est décédé quelques instants après l'accident. (Photo Le Devoir, par Phil Huot)

Candidats, êtes-vous pour ou contre les armes nucléaires?

OTTAWA. — La campagne canadienne en faveur du désarmement nucléaire demandera à chacun des candidats lors de la prochaine élection fédérale de déclarer s'il est, oui ou non, en faveur des armes nucléaires. C'est ce qu'a déclaré hier soir le rabbin Abraham L. Feinberg, président de la campagne.

Il a dit que son groupement, autrefois connu sous le nom de Comité pour le contrôle des dangers de la radiation, veut que le rejet des armes nucléaires par les Canadiens devienne l'une des grandes questions en jeu lors de la prochaine campagne électorale.

"Le pays est trop peu au fait de ce qui attend le monde, à la croisée des chemins conduisant au suicide ou à la survie", a dit le rabbin lors d'une conférence

de presse qu'il a donnée, après avoir interviewé des porte-parole des trois grands partis politiques canadiens.

M. Feinberg et d'autres représentants de la campagne ont rencontré le ministre des affaires extérieures, M. Green, le chef de l'opposition libérale M. Lester B. Pearson, et M. W. Herdridge, leader parlementaire du Nouveau parti démocratique.

Voir page 2: Candidats

Les lecteurs...

(Suite de la page 8)

que nos grandes ou nos petites troupes offrent toujours des pièces qui sont "bien au-dessus du niveau du festival". J'ai vu, au festival, des représentations de calibre beaucoup plus professionnel que certaines pièces interprétées par nos grandes et nos petites troupes.

"Phédré" du Conservatoire Lassalle, "Le Médecin malgré lui" et "Les Gueux au Paradis" du Père Legault, "Zone", "Le Roi David", "La Tour Eiffel que tue", "Le Militaire Fanfaron", et "Les Victimes du Devoir", et plus près de nous, "Chambre 110" et "Mademoiselle Jaire" se compareraient plus que favorablement à certaines pièces offertes par nos grandes et petites troupes.

"L'A B C de notre vie" est digne d'entrer dans cette catégorie.

Lorsque "Chambre 110" a été jouée sur la scène du Festival, la pièce était délicate et exécutée avec le rythme d'un ballet; la même pièce donnée plus tard par des professionnels reconnus avait, de l'avis de tous les critiques qui avaient vu les deux représentations, perdu de son élan, de sa fraîcheur, de sa vivacité et de son intérêt.

Je reste convaincu que certains de nos directeurs de troupe, auraient avantage à aller voir "L'A B C de notre vie" qui se joue présentement à la Comédie Canadienne. Ils y constateraient le sérieux de la troupe des Satellites (qui, entre parenthèses, existe depuis quelques années: elle avait présenté au grand lac en 1957 et elle est la même qui a gagné avec "Mademoiselle Jaire" l'an dernier) et le professionnalisme de sa mise en scène, avec des ressources plus que restreintes.

Quant à la "collation de grades", il semble que même les plus grands artistes conservent leur esprit "estudiantin", puisqu'ils recherchent les "Oscar" et se font une gloire de les avoir mérités et gagnés.

Bien loin d'être extérieur au mouvement du théâtre canadien, le festival assure la relève au théâtre du Canada français.

Vous avez raison, le Festival est le miroir du théâtre canadien de langue anglaise; n'est pas le reflet du théâtre d'expression française d'aujourd'hui, il est la promesse de celui de demain.

G. Edouard RINFRET, 1^{er} section ouest du Québec Festival d'art dramatique du Canada

Monsieur le rédacteur,

Dans son instantané du 12 avril, M. Hamelin, se gaussait au départ de l'enquête du père Brouillette. Grand bien lui fasse. Cependant, je tiens à souligner que toutes les remarques du père ont toujours été faites avec une grande bonté, une largeur de vue et une exquise courtoisie. Aucun sarcasme ne tomba de ses lèvres. La politesse la plus délicate a toujours guidé ses moindres observations. Peut-on en dire autant de ses adversaires et de vous cher M. Hamelin?

Moi, en tout cas je l'admire et je l'approuve et je souhaiterais que nous ayons plus d'hommes de cette trempe parmi nous. C'est bien beau faire de l'humour et j'en suis autant qu'une autre à l'occasion, mais il faut y mettre des bornes. Respectons le courage au moins.

Ne confondons pas le persiflage avec l'esprit; surtout ne nous trompons pas ou bien comme dans votre histoire de porte, il faudra y aller d'une petite enseignes pour votre gouverne.

Sans rancune. Une lectrice.

N.D.L.R. — Comme quoi les lecteurs n'ont pas le sens de l'humour!

Candidats...

(Suite de la première page)

"M. Green nous a priés de ne faire aucune déclaration en son nom", a expliqué M. Feinberg. "M. Pearson, lui, a dit que dans les présentes circonstances et avec les données à sa disposition, il ne pouvait concevoir aucune politique de défense qui exigerait l'installation, la fabrication ou l'utilisation d'armes nucléaires sur le sol canadien."

Quant à M. Herdridge, le rabbin Feinberg rapporte qu'il a dit que le NPD est irrévocablement opposé aux armes nucléaires et que ce parti exigerait même le retrait du Canada de l'OTAN si l'Alliance atlantique devenait membre du groupe nucléaire.

La campagne continuera de demander à chaque candidat d'exposer son attitude personnelle sur cette question des armes nucléaires et le mouvement consacrera tous ses efforts et son argent à persuader le peuple canadien que la politique la meilleure pour obtenir la paix c'est d'éviter les armes nucléaires.

La question sera posée partout au Canada, soit par lettre, soit aux assemblées publiques. M. Green a conseillé la prudence au mouvement en le prévenant de ne pas tenter d'obtenir des candidats par des engagements écrits, ce qui est contraire à la loi électorale.

Au cours de la conférence de presse, M. Feinberg était accompagné de M. Dimitri Roussopoulos, chef de la campagne anti-nucléaire chez les étudiants des universités de la métropole.

Il a révélé que le mouvement présidé par le rabbin Feinberg étudierait toutes les publications électorales des partis et des candidats en lien à la prochaine élection. Après analyse des attitudes de chacun relativement aux armes nucléaires, ces constatations seront soulignées

La certitude d'une dissolution...

(Suite de la première page)

somme donnée, qu'il a en rendre compte plus tard et à régulariser la situation par l'adoption des crédits proprement dits. En fait, ces crédits détaillés devront être étudiés à la session d'automne.

On ne pense pas que le premier ministre Diefenbaker, maintenant qu'il a déposé ses bills sur sa réforme du Sénat et la Commission du découpage électoral, insiste pour que les projets soient adoptés avant la dissolution des Chambres, on croit généralement qu'il préférera voir les Communes disposer, plutôt, des résolutions relatives aux changements fiscaux sur les éditions canadiennes des périodiques étrangers et quelques autres mesures de cette nature.

Enfin, ni le débat sur le budget, ni les "résolutions budgétaires", ne pourront être abordés à la session et l'on prévoit déjà un nouveau budget à l'automne pour élargir ou modifier celui du 10 avril, selon que les conservateurs seront réélus ou non. Quant au débat lui-même, le leader de l'opposition l'a l'autre jour ajourné. Trouvera-t-on du temps pour lui permettre de terminer son discours? Si cela se fait, c'est que le premier ministre aura lui-même calculé le programme de la session de façon à donner la réplique à son adversaire. La session pourrait bien se terminer de cette façon ou encore sur le vote des crédits intermédiaires, dont il a été question plus haut, et qui doivent absolument être adoptés pour préserver la légalité de l'administration pendant la campagne électorale. Et de cela les députés sont conscients au plus haut point. Les partis sont une chose, mais la direction du pays en est une autre et qui prime toute considération partisane.

Deux objectifs...

(Suite de la première page)

"Canadiens", par rapport aux "Anglais" (cette catégorie de gens étant souvent vue comme "étrangère"), chez qui ils ne font que peu de distinction entre l'anglophone du Nouveau-Brunswick, du Québec ou de l'Ontario.

Non pas que dans l'esprit de ces générations, l'histoire ait dissocié les Québécois des Acadiens, au point qu'ils en soient venus à nous considérer comme des étrangers. Les circonstances ont simplement voulu que des gens de même origine ethnique soient politiquement divisés, que les Québécois soient provincialisés dans un régime fédéral, où leur statut même de province leur confère une sécurité collective que les Acadiens ne peuvent que leur envier; que ceux-ci justement n'aient même pas de "réserve" provinciale sous leur contrôle et que leur état de minorité ethnique, non seulement à l'échelle du pays auquel ils n'ont qu'une vague conscience de leur participation, mais aussi sur le plan provincial, ait été constamment menacé dans son existence même, faute de cadres politiques adéquats.

Cette affirmation d'une appartenance au bloc canadien-français, précédant l'appartenance au bloc acadien, de la part de cet étudiant acadien nous permet de dégager les deux grands objectifs que la jeune génération des Acadiens veut atteindre en ce qui concerne l'orientation sociale et politique de leur groupe. Il y a d'abord cette unité à créer au sein des Canadiens français du Nouveau-Brunswick, visant à leur procurer toutes les garanties possibles dans le cadre d'un Etat provincial.

Assurément, cette unité qu'on recherche ne peut se développer qu'à la condition qu'elle s'appuie sur deux centres. Le premier doit se retrouver au Nouveau-Brunswick même, sinon dans le cadre d'une agglomération urbaine considérable, ce qui apparaît peu probable selon la conjoncture économique actuelle, du moins dans le cadre d'une université complète et forte, abondamment subventionnée par l'Etat, d'où la nécessité immédiate pour les Acadiens d'un certain contrôle du gouvernement provincial. Cette unité, en la veut une, nombreuse, de langue et de culture française.

Le deuxième centre de la vie sociale des Acadiens, c'est le Québec, "ce pays où les habitants nous ressemblent le plus", capable de grande chose, etc. Car c'est une véritable foi qui traverse le regard de la minorité acadienne tournée vers nous. Le second objectif que la jeune génération des Acadiens veut atteindre consiste justement à entretenir des relations plus étroites avec la province de Québec, objectif qui, à ce moment-là, paraît énormément dans le sens de l'appartenance au bloc canadien-français.

La jeune génération, qui donne des signes évidents de vitalité et de désir d'accéder à un niveau supérieur en tant que groupe ethnique particulier, est consciente des faiblesses de son milieu, aux plans politique, économique et culturel, et conséquemment de ses besoins vitaux. Une fois cette prise de conscience réalisée, la nécessité d'aller chercher hors de ses frontières le capital humain et matériel indispensable à la mise en oeuvre de ses aspirations, la population acadienne se tourne naturellement vers le Québec, là où se trouvent les gens pour lesquels ils ont le plus d'affinités. Elle se retourne, regarde et espère.

Fusillade...

(Suite de la première page)

Ailleurs

Dans le reste du territoire, activité maintenant classique de l'OAS. Cinq morts et sept blessés à Alger. Assassinat de trois soldats musulmans à Tiemcen. Explosions au plastic à Alger.

à tous les groupements opposés aux armes nucléaires à travers le pays.

"Nous ne leur dirons pas comment voter, mais nous leur ferons savoir quels sont ceux qui ont pris des attitudes bien nettes et quelles sont ces attitudes", a dit Roussopoulos.

Le rabbin Feinberg avait auparavant rappelé qu'il vit au Canada depuis 18 ans à titre de membre du clergé juif, mais qu'il n'a jamais été associé de quelque façon avec le communisme ou des organisations ayant des relations avec les communistes.



l'essentiel d'abord...

Grâce au représentant de l'Alliance, je puis maintenant garantir aux miens une succession à l'épreuve de toute éventualité et j'accumule en même temps des épargnes dont je pourrai bénéficier moi-même de mon vivant.

Le programme de sécurité qu'il nous a dressé nous procure la tranquillité d'esprit qui permet d'envisager l'avenir avec confiance — nous avons tenu compte de l'ESSENTIEL d'abord.

Alliance
mutuelle-vie

ALLIANCE COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE-VIE — SIÈGE SOCIAL MONTREAL

LE PRÉSIDENT DE CRANE CANADA:

Une enquête sur tout le commerce extérieur du pays

HALIFAX. — M. Harold W. Blakley, président de Crane Canada Limited, a demandé hier une étude complète des problèmes commerciaux qui concernent le Canada sur le plan international.

Parlant à Halifax, M. Blakley a proposé qu'une Commission royale enquête sur les conséquences pour l'industrie canadienne de la réciprocité ou du libre échange avec les États-Unis et le Mexique ou avec tout autre groupe de pays.

Il ajouta que cette Commission royale devrait envisager la possibilité pour le Canada, par exemple, de prendre l'initiative d'organiser un Marché commun inter-américain. "Avant tout, dit-il, nous devons rechercher avec audace et dynamisme toutes les possibilités qui s'offrent à notre commerce extérieur."

M. Blakley prononça cette allocution à un dîner - causerie du Halifax Advertising and Sales Club. Le président de Crane Canada Limited déclara que cette Commission royale devrait produire un rapport sur ce sujet d'ici un an.

"La Commission royale devrait étudier franchement et honnêtement les conséquences du libre-échange avec les États-Unis. Elle devrait essayer de préciser ce qui se produirait si la réciprocité existait entre les deux pays."

On devrait mettre les Canadiens au courant de tous les détails concernant la question", déclara M. Blakley, "au lieu de les effrayer comme on le fait actuellement en donnant à certains aspects du problème une importance exagérée."

M. Blakley ajouta qu'il faudrait préciser certains points si l'on devait créer une zone de libre échange avec les États-Unis, le Mexique ou d'autres pays. Parmi ces questions, "Quelle serait l'importance des bouleversements dans l'industrie? Quelles industries seraient affectées? Cela aurait-il une grave influence sur le chômage et, dans l'affirmative, à quel endroit?"

Vis-à-vis des industries qui auraient à souffrir pendant une période d'adaptation, le gouvernement devrait être prêt à promulguer une législation spéciale qui amortirait les coups trop durs, déclara M. Blakley. "Dans les pays du Marché Commun européen, ajouta-t-il, on prévoit une période d'adaptation de 10 ans avant la suppression de tous les tarifs intérieurs."

"D'autre part, dit M. Blakley, la Commission royale devrait étudier les effets possibles du libre échange. Quelles nouvelles industries seraient attirées au Canada? Quelle serait la valeur en dollars des nouveaux marchés qui nous seraient ouverts? Ou pourrions-nous compter sur un accroissement maximum de l'emploi?"

"En tant que nation, nous devons rechercher de nouveaux débouchés substantiels pour nos produits manufacturés. Sinon, nous aboutirons bientôt à la stagnation et à la récession."

"Un commerce plus libre avec les États-Unis et les autres pays de notre continent — ou même avec les membres du Marché commun européen, si nous pouvons y pénétrer, nous fournira une occasion sans précédent de participer aux plus importants marchés mondiaux."

Un proche de M. Bidault a dit que l'ex-premier ministre et son épouse ont quitté la France il y a à peu près un mois, et la police croit qu'ils seraient en Suisse ou en Italie.

M. Bidault a été premier ministre de la France en 1948 et de 1949 à 1950.

Deux injonctions...

(Suite de la première page)

Trois entreprises ont accepté les conditions des camionneurs et poursuivent leurs affaires. Il s'agit de Mailin Brothers Transport de Reliable Transport et de Adley Express.

Ottawa Transportation, pour sa part, n'a plus de terminus à Montréal; aucun de ses employés ne fait donc partie du local 106 où la grève a débuté. Cette entreprise avait conclu un accord avec le local 931.

Les camionneurs et aides réclament une augmentation de salaires de 30 cents échelonnée sur les trois prochaines années. Un tribunal de conciliation a recommandé une augmentation globale de 16 cents.

Les aides et camionneurs qui assurent le service de camionnage à Montréal et les environs reçoivent \$1.55 ou \$1.60 l'heure; les camionneurs qui parcourent le réseau routier sont rémunérés sur une base de distance parcourue.

M. John Bertrand, secrétaire-trésorier des camionneurs en grève a souligné que l'on se prépare à un "arrêt de travail de durée indéfinie, tant que nos demandes n'auront pas été complètement accordées."

L'arrêt de travail, affectant les transporteurs routiers qui exercent le gros de leur activité entre le Québec et l'Ontario, s'étend également aux villes de Québec, Trois-Rivières, Sherbrooke, St-Jean et Shawinigan.

Bien qu'officiellement, la grève n'ait éclaté que dimanche, l'issue d'une réunion d'une heure des membres de l'unité 105 de l'Union internationale des camionneurs, des lignes de camionnage ont été établies des samedi à certains des entrepôts des compagnies de transport.

Maintien des emplois

M. John Bertrand, secrétaire-trésorier de l'unité 105 des camionneurs, a déclaré qu'une autre importante demande à trail au maintien des emplois. Il a précisé qu'en vertu de l'ancien contrat, qui a expiré le 1^{er} octobre dernier, les transporteurs routiers étaient autorisés à utiliser le service ferroviaire "Pig-way" uniquement lorsqu'il n'y avait pas de camionneur disponible. Cependant, cette clause n'a pas été étudiée par le tribunal d'arbitrage désigné par le ministère fédéral du travail.

"Cette clause faisait partie de l'ancien contrat. Pourquoi perdrons-nous cet avantage?" a conclu M. Bertrand.

Le porte-parole d'une entreprise affectée par la grève a soutenu que l'arrêt de travail est illégal parce que les syndiqués n'ont pas laissé s'écouler une semaine depuis l'annonce de la décision d'un tribunal de conciliation. "Il faudrait d'abord nous traduire en Cour et prouver que notre grève est illégale", a soutenu M. Bertrand.

Les locaux de l'Ontario de la même union internationale des camionneurs comparaitront à l'audience d'un tribunal de conciliation où sera convoqué également Motor Transport Industrial Relations Bureau, représentant 66 entreprises de camionnage. Les syndiqués ontariens réclament 33 cents l'heure en augmentation de salaires, alors que leurs employeurs offrent 13 cents.

La grève des camionneurs à Montréal affecterait 200 employés de divers services de camionnage en Ontario.

Aux États-Unis

Le président de l'Union des camionneurs et aides aux États-Unis, M. Jimmy Hoffa, est arrivé hier à Manchester, N. H., où il confère avec les propriétaires de camions de cet Etat et probablement aussi ceux du Vermont. Il a immédiatement étudié la base de négociations. Les syndiqués du camionnage dans cet Etat, États sont prêts à faire la grève si les négociations échouent. Les salaires ont atteint dans l'est des États-Unis \$2.56 l'heure; la semaine de travail est de 45 heures.

Diefenbaker...

(Suite de la première page)

"Les intérêts du monde occidental, selon M. Diefenbaker, nécessitent une attitude positive." Le premier ministre a affirmé que "l'alliance occidentale ne pourra causer une impression favorable, s'il apparaît que nos objectifs fondamentaux sont négatifs ou que nous ne réagissons qu'aux pressions extérieures."

Commerce extérieur

"Le commerce extérieur est essentiel pour notre pays", a rappelé le premier ministre. Mais on ne peut réaliser de telles transactions "à travers des portes fermées". C'est la raison pour laquelle, a ajouté M. Diefenbaker, le gouvernement canadien tente, par tous les moyens, de promouvoir cette sphère vitale de notre économie.

"Nos exportations vers tous les marchés ont augmenté de façon sensible mais certaines régions particulières ont été l'objet d'une expansion toute spéciale." Les pays de la Communauté économique européenne, par exemple, durant les cinq dernières années, ont accusé une augmentation de 45 p.c. des marchandises et produits d'origine canadienne.

Le Canada

Abordant la question de la CEE, mieux connue sous le nom de Marche commun, et à laquelle la Grande-Bretagne cherche à adhérer, le premier ministre a répondu à ceux qui y souhaitent notre entrée, que la chose est à présent impossible. Au nombre des empêchements, M. Diefenbaker a souligné, sur un ton badin, que "seules les colonies des six pays membres" et du septième candidat ont le droit de prétendre adhérer à la CEE.

"Personne parmi vous, a déclaré le premier ministre, ne voudrait, je pense, se prévaloir d'un statut de colonie pour entrer dans la Communauté économique européenne."

Le premier ministre a réaffirmé sa foi dans la Communauté qui ne peut être maintenue sans la continuation de relations étroites.

A propos du "canadianisme", M. Diefenbaker, a rendu hommage au Canadian Club qui lui a offert comme un exemple frappant de l'unité de la race, de deux nations au sein d'un groupement unique.

Faits divers

Trois morts dans un incendie

SYDNEY. — Trois personnes ont perdu la vie lorsque les flammes ont ravagé un immeuble vieux de 50 ans, dans le district de Whitney Pier, à Sydney, en Nouvelle-Écosse. La police a déclaré qu'un ancien résident de l'immeuble a été arrêté au moment de l'incendie, mais aucune accusation n'a été portée contre lui. La cause de l'incendie n'a pas encore été trouvée, mais on croit qu'elle serait en relation avec le fait qu'il y a eu une fête durant toute la nuit dans l'immeuble. Deux des victimes ont été identifiées comme étant Mme Lucy MacLean, une mère de famille de cinq enfants, âgée de 43 ans, et Mme Margaret Robb, âgée de 27 ans, mère d'un enfant. La police a déclaré avoir de la difficulté à identifier la troisième personne.

Grand prix pour l'Expo-sciences

M. René Therrien, directeur du service de la publicité de l'Hydro-Québec et président du comité de publicité de l'Exposition scientifique de Montréal de 1962, a annoncé que M. Paul Comtois, lieutenant-gouverneur de la province de Québec, a accepté d'accorder annuellement une médaille à son effigie, à titre de grand prix de l'exposition scientifique de Montréal. L'exposition se tiendra cette année à l'université de Montréal, les 27 et 28 avril.

Mme Vanier, surprise

Mme Georges Vanier, épouse du gouverneur général, a été agréablement surprise, en visitant le château Ramezay, en compagnie de son époux, de voir que le musée contenait un portrait de son arrière-grand-père, Charles-Michel de Salaberry, soldat distingué et héros de la bataille de Châteauguay de 1813.

Manifestation espagnole

Cinquante Canadiens d'origine espagnole ont défilé avec des pancartes pendant une heure samedi dans Montréal pour commémorer l'établissement de la république espagnole en 1931. La manifestation devant le consulat d'Espagne a été organisée par la Ligue démocratique espagnole du Canada.

Dans un bain de sang...

OTTAWA. — La police enquête sur la mort d'une femme dont le cadavre a été retrouvé dans un bain de sang dans son appartement. La police a déclaré qu'elle était "pratiquement certaine" qu'il ne s'agit pas d'un crime. Mme Madeleine Field, décédée vendredi, à l'âge de 51 ans, vivait seule dans son appartement.

Meurtre et suicide

Un double meurtre a eu lieu hier en banlieue de Toronto. Une femme a été tuée par son mari et ce dernier s'est ensuite enlevé la vie. Mme Elisabeth Leuchs, âgée de 38 ans, était déjà morte lorsque la police est arrivée sur les lieux. On ne croit pas que le mari survive. Après avoir brûlé la cervelle à sa femme, William Leuchs, ingénieur d'origine allemande, a menacé de tuer également son jeune fils de 12 ans.

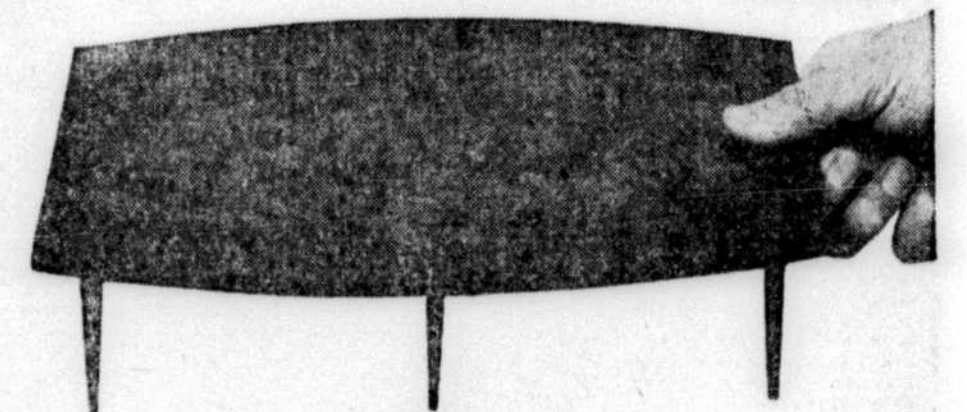
Sico...
"pour réparer des ans irréparables" outrage!"

PEINTURER AVEC SICO C'EST SICO NAITRE

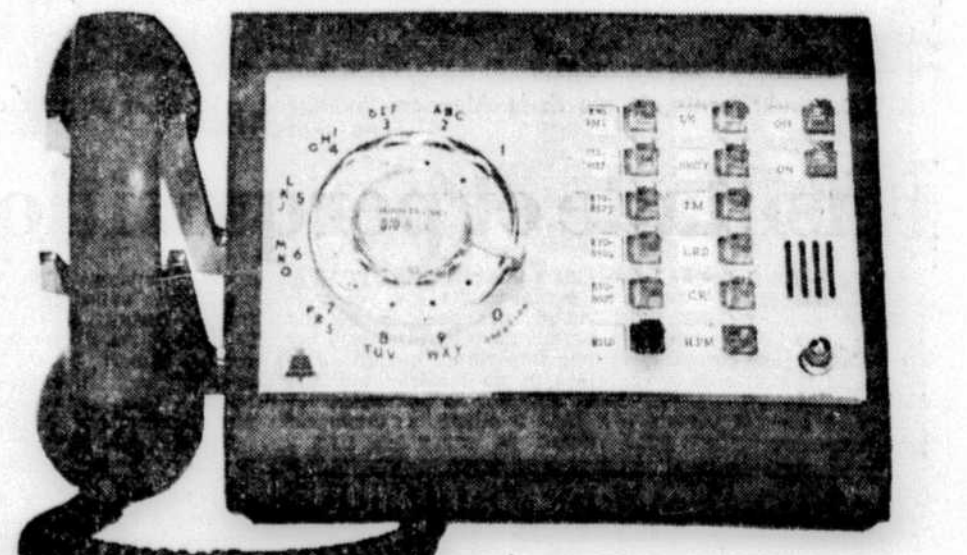
Ne manquez pas les "SPÉCIAUX 25e ANNIVERSAIRE" SICO

Chez tous les dépositaires SICO

Une table de conférence de 8" x 13"?



Pourquoi pas?



Avec la PILOTE D'APPELS Bell, jusqu'à cinq personnes peuvent tenir une conférence sans quitter leurs bureaux respectifs; on peut même avoir un TÉLÉPHONE HAUT-PARLEUR intégré afin d'avoir les mains libres pour prendre des notes... Le PILOTE D'APPELS—incorporé à un système d'intercommunication complet adapté à vos besoins par la compagnie Bell—vous épargne temps et argent en maintes circonstances. Pour détails complets, appelez la compagnie

BELL
LA SEULE SOURCE
POUR TOUTES VOS
COMMUNICATIONS D'AFFAIRES

Les administrateurs d'hôpitaux veulent une plus grande autonomie pour ces institutions

Le président de l'Association des administrateurs d'hôpitaux de la province de Québec, le Dr Jean-Paul Laplante, a demandé hier que les autorités respectent et protègent le droit de propriété de l'hôpital et le libre exercice de ce droit en évitant d'exercer sur les institutions un contrôle indus ou inutile. Cette déclaration était contenue dans le mémoire présenté par l'Association à la Commission royale d'enquête sur les services de santé du Canada. L'Association a recommandé qu'il y ait

Au chapitre de la recherche, l'Association considère que l'enseignement et la recherche bien conçus et bien calibrés sont à la base même de l'excellence des soins et recommandent que l'enseignement et de la recherche doit, de toute nécessité, être maintenue, soutenue et subventionnée.

L'Association signale plus loin qu'au cours de l'année 1961, la demande du public pour les soins hospitaliers s'est accrue mais que les hôpitaux ont néanmoins réussi à maintenir la qualité des soins même dans les secteurs opérant à perte.

Elle recommande la mise sur pied d'un organisme d'accréditation des écoles d'infirmières groupant de façon paritaire les

hôpitaux et les associations professionnelles dans le domaine des soins infirmiers.

Elle favorise également l'intégration des malades mentaux de façon à ce qu'ils ne se sentent pas hors de la société moyennant certaines conditions exigées par la prudence et la sécurité du malade, et favorise l'existence des cliniques externes.

Assurance-santé
L'Association se prononce en faveur du principe de l'assurance-santé; quant à l'application de ce principe, elle s'oppose à un régime de médecine sociale ou étatisée pour favoriser plutôt un programme d'assurance-santé où il y aurait pleine et entière coopération entre la profession médicale et les corps administratifs des divers services de santé. Dans cette optique, l'Association croit que le rôle du gouvernement est d'aider l'instauration de tels programmes plutôt que de les imposer.

Elle conclut: "Cette déclaration n'exclut en rien la recherche et l'application, même par l'Etat, de mesures sociales désirables pour le bien véritable et réel de la population. Cependant, de telles mesures devraient être instaurées non pas par des actes subits et globaux, mais par étapes successives, proportionnées aux besoins de la santé générale, sans doute, mais aussi aux possibilités financières et autres d'un pays vaste, jeune et encore en pleine expansion".

SELON UN ACTUAIRE

Les mesures de sécurité sociale des E.U. sont plus onéreuses

TORONTO — M. B. T. Holmes, vice-président et actuaire en chef de la Confédération Life Association, a manifesté hier son opposition à l'adoption par le Canada des mesures de sécurité sociale américaines. "On suggère, dit-il, d'ajouter le système américain à notre propre système, d'où le système américain se révélerait une sorte de deuxième pont de navire, mais on passe quelque peu sous silence l'augmentation des coûts qu'entraînerait une telle mesure".

M. Holmes a déclaré qu'en 1968, les contributions au programme américain auront subi une augmentation de 50 pour cent. Il a ajouté que le montant que les jeunes employés et les employeurs paieraient selon ce plan, doublerait presque le montant dont ils auraient besoin pour acheter leur pension d'une compagnie privée.

Accident au Brésil
RIO DE JANEIRO. — Un camion a dérapé d'une route de montagne, dévalant dans une cote de 900 pieds, et a tué 12 personnes qui participaient à un pique-nique, près d'un endroit de villégiature appelé Petropolis.

"La provenance de l'argent ne devrait pas affecter d'un iota la qualité des soins médicaux pourvu que l'argent ne vienne pas d'un monopole, surtout un monopole gouvernemental à la faveur d'un plan d'assurance dominé par le gouvernement," a dit le médecin.

"Gouvernement et citoyens doivent jouer dans un plan un rôle de coopérateurs et d'associés, et non pas un rôle d'adversaires, ajoutait le Dr Thorlakson, qui croit que le gouvernement devrait surtout s'intéresser à aider ceux qui ne peuvent payer leurs comptes de médecin, plutôt que de chercher "à régler d'un seul coup de balai" tous les problèmes de soins médicaux de la nation.

Un député du NPD veut la réélection de Howard Green

OTTAWA — Au moins un membre de l'opposition aux Communes ne souhaite pas la défaite du ministre des affaires extérieures, M. Howard Green, aux prochaines élections. M. Echart Regier, député cédiste de Burnaby-Coquitlam, a déclaré aux Communes que M. Green a acquis beaucoup de prestige dans les réunions d'envergure mondiale. Si le NPD doit perdre le comté de Vancouver-Quadrant dans l'intérêt de la paix mondiale, nous acceptons volontiers, a dit M. Regier. M. Green mérite l'appréciation des députés d'autres pays aux Nations Unies et ailleurs "parce que l'honnêteté y a encore son prix". Selon M. Regier, 90 pour cent des Canadiens apprécient beaucoup les positions affichées par M. Green. Le ministre des affaires extérieures s'est contenté de dire que M. Regier était un peu partial, puisqu'ils sont tous deux de vieux amis.

AGREABLE MISSION — M. Gilles Desroches, trésorier de la Société canadienne des relations extérieures, a quitté Dorval samedi en compagnie de son épouse à bord d'un avion d'Air France, à destination de Paris. Au cours de son séjour en Europe, M. Desroches remettra, au nom de son groupement, à la Société des relations publiques de France, un arabe à sucre offert par le Service des parcs de la cité de Montréal. La remise se fera le 18 avril, à Orléans. L'an dernier, la société des relations publiques de France avait offert à l'organisme canadien un marronnier qui a été planté à Sainte-Adèle. (Photo Air France)

étude, revision et amendement du bill fédéral 320 et que ces amendements soient orientés vers l'exercice d'une autonomie locale plus étendue et plus réelle. L'Association a ajouté qu'à cette fin il devrait y avoir une conférence fédérale-provinciale pour faire le point sur les expériences vécues à ce jour et pour améliorer l'assurance-hospitalisation avant de s'attaquer à l'assurance-santé.

EN SASKATCHEWAN

Les médecins vont refuser de pratiquer sous la nouvelle loi

REGINA. — Une réunion d'urgence des 900 membres du Collège des médecins et chirurgiens de la Saskatchewan sera vraisemblablement tenue d'ici à quelques semaines.

C'est ce qu'a déclaré hier le président du collège, le Dr Dalglish. Il a dit qu'à la suite des amendements apportés à la Loi sur l'assurance-santé par la législature provinciale samedi dernier, on a fait pression sur le conseil du collège afin qu'une telle réunion d'urgence soit tenue.

"Il est évident, dit-il, que les médecins sont plus déterminés que jamais à ne pas pratiquer la médecine sous la juridiction de cette loi, à la suite des amendements récemment apportés; il est même question que certains médecins aillent s'établir ailleurs", a ajouté le Dr Dalglish.

Le plan d'assurance-santé du gouvernement de la Saskatchewan qui est obligatoire, d'une très large étendue et gratuit, est censé entrer en opération le 1er juillet. Le premier ministre Woodrow Lloyd soutient qu'il sera mis en vigueur avec ou sans la coopération des médecins.

NOUVELLE ENTENTE FÉDÉRALE - PROVINCIALE ?

Modification au projet d'aménagement du Columbia

VANCOUVER. — Les représentants de la Colombie-Britannique et du gouvernement fédéral ont reconnu au cours de la fin de semaine qu'ils avaient changé d'avis, chacun de leur côté, au sujet du projet d'aménagement hydro-électrique du Columbia.

Le ministre de la justice, M. Davie Fulton, a déclaré que le gouvernement de la Colombie-Britannique avait fait au sujet de l'aménagement hydro-électrique du fleuve Columbia de nouvelles propositions "qui semblent représenter une profonde modification de ses vues antérieures".

Toutefois, le procureur général de Colombie-Britannique, M. Robert Bonner, a exprimé l'avis que le gouvernement fédéral est vraisemblablement en train de modifier sa position

L'ASSOCIATION DES CITOYENS DE VILLE D'ANJOU :

"Crépeault crée des mythes et couche avec la haute finance"

L'Association des citoyens de Ville d'Anjou a accusé le maire de cette municipalité, M. Ernest Crépeault, d'être "un spécialiste dans l'édification des mythes et dans l'exploitation des demi-vérités" et de "coucher avec la haute finance".

Critiquant la façon dont s'est fait le référendum des 5 et 6 avril derniers, référendum relatif à la construction d'un édifice municipal selon le règlement 255 de la cité, l'Association a fait la déclaration suivante:

1) Il est incontestable que tous les propriétaires désireux d'exprimer leur opinion lors du référendum n'ont pu le faire. Certaines personnes se sont présentées jusqu'à quatre fois au bureau de vote et n'ont pu voter faute de temps disponible.

2) A la clôture de la votation à 7 heures p.m., les 5 et 6 avril, près de 200 personnes ont dû retourner à domicile sans avoir pu remplir leur devoir de citoyen.

3) Au soir du 5 avril, alors qu'il y avait 80 personnes se trouvant en ligne pour la votation, le conseiller juridique de la ville, M. François Wilhelmy, a promis que le bureau resterait ouvert tard le lendemain afin de permettre à tous de voter. A ce moment, la tension à l'extérieur du bureau de votation était forte et M. Wilhelmy parlait de possibilité d'émeute. C'est pour calmer les gens dehors qu'il a fait la déclaration précédente.

4) Au soir du 6 avril, 129 personnes attendaient à l'extérieur à 7 heures p.m. pour donner leur avis. Les partisans du NON ont demandé à M. Yves Laurier, secrétaire du scrutin, de faire la lecture de la Loi et de la faire observer. A la suite d'un complot de téléphone au maire par M. Wilhelmy, il fut décidé de fermer le bureau de votation.

5) Quand le maire prétend que trois personnes pouvaient demander le prolongement de la votation à la fermeture du poll, il ment effrontément car il déforme le texte des articles 404 et 405.

Toutefois, selon l'Association des citoyens de Ville d'Anjou, "il est évident que la prolongation du vote jusqu'à huit heures relève du conseil municipal et que la demande écrite de l'article 405 ne joue que dans le cas où le vote est inférieur à dix pour cent. Dans le cas présent, 611 votes avaient été donnés sur 3,500 électeurs possibles. L'article 405 ne joue pas dans ces conditions."

Cependant, continue l'association, si le maire avait voulu faire valoir son esprit démocratique, il aurait pu convoquer d'urgence le conseil et prolonger la votation (art. 404).

A ce moment, le pointage du vote indiquait une tendance vers les "NON" et il valait mieux pour l'administration de couper court au scrutin.

6) Que l'administration Crépeault considère le résultat comme une victoire, c'est pure illusion; l'analyse du vote donne une majorité de 288 voix individuelles et l'écrasante majorité de l'évaluation foncière (3,480,600) proviennent de la participation massive des industries et des spéculateurs de terres, participation favorisée par l'administration aux dépens des petits propriétaires; il aurait fallu tenir un poll spécial pour ces personnes car l'enregistrement de leur vote retardait indûment celui des autres, ce manque d'organisation, pour ne pas dire plus, explique le fait que nombre d'électeurs ont dû retourner bredouille; parallèlement certains représentants de compagnies et de spéculateurs ont passé de trente à cent vingt minutes dans le poll. Tout cela fait, cette minorité de votants à accaparer le poll de votation pour 25 p.c. du temps environ.

"Nous nous doutions, dit l'association, que l'administration Crépeault couchait avec la haute finance, démonstration est maintenant faite. Par le règlement 255, le parc industriel et les terrains de spéculation vont prendre une plus-value dont les frais seront partagés à plus de 50 p.c. par les petits propriétaires. Ce n'est de l'administration, dit le maire Crépeault; pour nous c'est de l'exploitation. Les citoyens d'Anjou sont décidés de mettre fin à l'empire Crépeault sur cette ville; le référendum est le chant du cygne, les funérailles auront lieu en novembre 1963 lors de la consultation électorale, à moins que des événements imprévus n'en précipitent le départ".

Une usine d'un million sera bâtie à Joliette

JOLIETTE. — La Scapa Dryers Ltd de Blackburn, en Angleterre, construira une usine de fabrication de feutre pour l'industrie du papier de 1,000,000 à Joliette.

La Scapa Dryers Canada Ltd emploiera une centaine d'ouvriers et son usine s'éleva dans le parc industriel de Joliette, à 45 milles au nord-est de Montréal. Elle couvrira une surface de 65,000 pieds carrés. La construction débutera en juin et l'usine devrait être mise en marche vers le milieu de 1963.



Le recteur de l'université de Montréal, Mgr Irénée Lussier, a présenté hier à M. John Diefenbaker, premier ministre du Canada, un dictionnaire canadien, oeuvre de trois spécialistes des langues au pays, qui contient tous les termes en usage au Canada, en français et en anglais; la cérémonie a eu lieu à l'hôtel Windsor, à l'issue de la conférence du premier ministre devant le Canadian Club de Montréal. (Photo Le Devoir)

RECEVANT LE NOUVEAU DICTIONNAIRE BILINGUE DE L'U. DE M.

Diefenbaker: 'Dans quelques mois, je parlerai le français sans aide-mémoire'

Par Yves Margraff
de la Presse canadienne

Le premier ministre John Diefenbaker s'est dit hier convaincu que, d'ici quelques mois, il serait en mesure de prononcer des discours en français et sans aide-mémoire. C'était au cours d'une brève cérémonie à l'occasion de laquelle, Mgr Irénée Lussier, recteur de l'université de Montréal, remettait au premier ministre un exemplaire canadien bilingue, rédigé au Centre de recherches lexicographiques de l'U. de M.

Cet ouvrage, mis au point par M. Jean-Paul Vinay, en collaboration avec MM. Pierre Dapault et Henry Alexander, a nécessité, comme le fait remarquer Mgr Lussier, des mois, voire des années, d'efforts et de recherches. Loin de se prétendre un livre de références pour pursistes, le dictionnaire tente plutôt de donner la signification d'expressions particulières au pays tant anglaises que françaises, classées sous le vocable générique de "canadianisme".

Livre de chevet

Tiré à 50,000 exemplaires, la première édition de cet ouvrage est déjà largement diffusée et les éditeurs, McClelland & Stewart, de Toronto, envisagent déjà une nouvelle édition.

Le premier ministre, en recevant l'exemplaire spécialement imprimé et relié pour lui, s'est dit très touché. Il a ajouté que le dictionnaire serait son "livre de chevet" et que, grâce au travail de MM.

Vinay, Dapault et Alexander, il pourrait bientôt prendre la parole en français sans les habitudes notes dont il se sert à présent.

Au cours de l'allocution qu'il prononçait quelques minutes plus tôt devant le Canadian Club, le premier ministre avait déjà fait allusion à son bilinguisme, avec beaucoup d'esprit.

Après avoir adressé quelques mots en français, M. Diefenbaker ajouta, en souriant, et cette fois en anglais: "Pour ceux qui ne comprennent pas le français, je m'en vais maintenant traduire ce que je viens de dire dans cette langue."

Faits divers

Accusation de viol

QUEBEC. — Deux hommes ont été accusés de viol et d'enlèvement, tandis que deux autres ont été seulement accusés de viol dans l'affaire mettant en cause une mère de trois enfants. Celle-ci a déclaré à la police qu'elle avait été retenue dans un appartement de Québec vendredi soir et au début de la journée de samedi. Ces quatre personnes n'ont pas reconnu leur culpabilité. Elles sont gardées à vue en attendant leur enquête préliminaire qui aura lieu le 24 avril. Laurier Deschamps, de Chicoutimi, et C. Michaud, d'Edmundston, sont accusés d'enlèvement et de viol. Emilien Malais et Guy Deschamps sont accusés de viol. Ils sont tous deux de Chicoutimi. La victime a déclaré qu'elle avait été conduite de force dans l'appartement vendredi soir et qu'elle n'avait pu se libérer par elle-même que samedi matin. Les quatre accusés ont été arrêtés peu après.

La corde à un meurtrier

MONTMAGNY. — Après 14 minutes de délibération, un jury a déclaré Paul Bernier, âgé de 46 ans, coupable de meurtre. Après trois autres minutes, on a décidé de ne pas recommander la clémence envers l'individu. C'est à la suite d'un procès qui a duré quatre jours que Bernier a été condamné à la prison à vie le 14 juin prochain. Paul Bernier a été accusé d'avoir tiré une balle dans la tête de Gérard Bernier, le 24 août dernier. Le procureur de la couronne a soutenu que le meurtrier s'est fâché lorsque la victime a klaxonné près de lui, alors qu'il se promenait à bicyclette à Cap Saint-Ignace, situé à environ 60 milles au nord-est de Québec. Le meurtrier s'est alors rendu au domicile de la victime avec l'intention de lui chercher noise. Ne pouvant le faire, il a pris un fusil et a tué la victime à l'entrée de la maison.

Intention de fraude

M. Joseph Bouffard, âgé de 33 ans, ancien sergent de la Gendarmerie royale, et Frank S. Watson, âgé de 40 ans, ont été accusés de conspiration dans le but de frauder. Ils ont été conjointement accusés de conspiration de fraude avec Marjorie Low, William Ross Kripps, George Pétite, Leonard Day, Joseph Patrick Verrette et d'autres personnes non encore identifiées. Bouffard s'est vu acquitter récemment d'une accusation selon laquelle il aurait été en possession de chèques voies du gouvernement. Il doit aussi comparaître en cour le 30 avril sous l'accusation d'avoir fabriqué de faux chèques.

Un pont s'écroule en Suède

HAPARANDA, Suède. — Une partie du pont reliant la Suède à la Finlande, au-dessus de la rivière Tornio, s'est écroulée. Environ quarante personnes sont tombées sur la glace au-dessous et une d'entre elles a été tuée. On était à réparer le pont et on suppose que les boues chauffées ont allumé le feu à la structure de bois du pont. La chaleur qui se dégageait aurait alors amolli l'acier et aurait amené l'écroulement de ce dernier.

Pendu, le 14 juin

Après avoir défilé pendant 14 minutes, un jury réuni à Montmagny, a déclaré Paul Bernier, âgé de 46 ans, coupable de meurtre du policier Gérard Bernier, qui n'a aucun lien de parenté avec la victime. Bernier montera sur la potence le 14 juin.

M. NOËL DORION :

L'élection se fera sur les réalisations des partis...

STE-HENEDINE, Qué. — Le secrétaire d'Etat, M. Noël Dorion, a déclaré que les réalisations des deux principaux partis politiques feront l'objet de la prochaine campagne électorale.

Pretenant la parole dimanche au cours d'un ralliement conservateur à Ste-Henédine, M. Dorion a déclaré que de nouveaux élus, choisis le porte-étendard officiel du parti progressiste-conservateur dans le comté de Dorchester, le secrétaire d'Etat a dit que le gouvernement Diefenbaker s'était attaqué au problème du chômage avec une multitude de mesures législatives y inclus le programme des travaux d'hiver et des efforts fructueux pour améliorer le déficit commercial du Canada.

"D'autre part, les libéraux n'ont rien fait pour résoudre le problème du chômage." "Des 1954, M. Maurice Lamontagne, considéré comme le cerveau du parti libéral, déclarait aux libéraux qu'il était essentiel qu'il se préoccupent du chômage. Mais ils n'ont rien fait", a conclu le député de Beloeil.

M. O'Hurley

Le ministre de la production de la défense, M. Raymond O'Hurley, qui a pris la parole à la même occasion a noté pour sa part qu'en quatre ans le gouvernement Diefenbaker a transféré un déficit fédéral en un excédent.

"Quand nous avons pris le pouvoir en 1957, les libéraux nous ont laissé un déficit commercial de \$730,000,000. Or, quatre ans plus tard, soit au 1er janvier 1961, le Canada jouissait d'un excédent commercial de \$178,000,000", a conclu M. O'Hurley.

Tracy : les syndiqués de la CSN, sur le chantier

TRACY. — Les ouvriers de la Fédération des métiers de la construction (CSN) ont repris le travail au chantier de la Pigott Construction Company, hier, alors que les piquets d'une union rivale reprenaient leur faction; cette rivalité a précipité une manifestation de violence jeudi dernier.

Les ouvriers ont franchi le piquet sans incident à 8 heures hier matin. Le piquet est alimenté par l'Union internationale de la Construction (ind.) et s'alignait sur la route, face au chantier.

Le piquet a repris dès 6 heures du matin, armé de pancartes.

Le chef de police de Tracy, M. Paul Gauthier a déclaré que tout "était calme". "Nous avons 60 policiers provinciaux sur les lieux qui appuient les 14 policiers municipaux", a-t-il dit.

Rivalité syndicale

Des porte-parole de l'Union internationale ont déclaré à la police provinciale que l'échauffourée de jeudi dernier qui mettait en cause quelque 1,000 hommes "ne nous empêchera pas de poursuivre le piquetage jusqu'à ce que nous obtenions ce que nous voulons". Le litige a surgi au chantier de construction d'une usine pour Atlas Steel Limited à Tracy, située à 35 milles à l'est de Montréal.

Péage sur l'autoroute des Cantons de l'est : \$1.50

Le président de l'Office provincial des autoroutes, M. Guy Poliquin, a exprimé l'espoir en fin de semaine que le droit de passage sur l'autoroute des Cantons de l'Est ne dépassera pas \$1.50.

L'autoroute des Cantons de l'Est qui doit relier Montréal et Sherbrooke, aura une centaine de milles de longueur. Elle aura quatre voies séparées par une bande de gazon.

Mécontents de la hausse de la taxe sur le carburant Diesel

SEPT-ÎLES. — Les quatre entreprises de camionnage qui desservent la Côte Nord du St-Laurent ont protesté contre la majoration de taxe du carburant Diesel, de 13 à 18.5 cents. Le discours du budget, prononcé à Québec, jeudi dernier, par le premier ministre Jean Lesage, a fait part de cette augmentation de taxe, dont la mise en vigueur n'a pas été précisée. Les entreprises de camionnage ont protesté auprès de la Association des camionneurs de la

province de Québec. Elles soutiennent qu'elles devront verser \$25.00 de plus par année au gouvernement provincial, ce qui les obligera à augmenter les tarifs de transport.

Le brigadier Guy Gauthier, président de la Commission de transport de Montréal, a noté que la majoration de taxe sur le carburant Diesel puisse motiver une augmentation du prix des billets d'autobus par la CTM.

EDITORIAL

Les ogives nucléaires

La cible à ne pas manquer

Les manifestations et démarches en faveur de la paix qui se multiplient chez nous témoignent d'une attention plus grande de divers groupements canadiens-français aux litiges internationaux qui peuvent nous plonger dans la guerre, et d'une inquiétude grandissante devant la menace nucléaire. Samedi prochain, cinq organisations vont s'unir dans une manifestation pour la paix: le Conseil du travail de Montréal et le Conseil central des syndicats nationaux, la Voix des femmes (section du Québec), le Mouvement universitaire pour le désarmement nucléaire, et l'Association générale des étudiants de l'U. de M.

Les avantages de tels gestes sont multiples. D'abord ils alertent nos politiques qui ont généralement besoin de l'aiguillon de l'opinion pour agir, et leur font comprendre que des aventures comme celle du Bomarc peuvent avoir des sanctions électorales. C'est aussi une manière d'éclairer la foule trop distraite et de l'amener à réfléchir sur ce péril d'une ampleur sans précédent contre lequel il faut mobiliser l'opinion partout dans le monde. Enfin, il importe de redonner au mot "paix" sa valeur profondément chrétienne et humaine, de dissiper les appréhensions qu'il a parfois suscitées au temps où les communistes l'utilisaient plus que nous.

Un danger guette cependant ces entreprises salutaires et généreuses. C'est celui de la généralisation et de l'outrance. Rien ne saurait justifier une guerre nucléaire, c'est évident, et tout ce qui peut y conduire ou en accentuer le risque doit être réprimé. Il est certain que le désarmement doit avoir la plus haute priorité dans les efforts et les objectifs des hommes d'Etat: c'est même encore plus nécessaire, d'une certaine façon, que la lutte contre le sous-développement, parce que seule la réduction massive des budgets militaires peut permettre une aide vraiment efficace du tiers-monde et aussi parce que tous les autres travaux et progrès seraient annihilés par l'écoulement nucléaire.

Cela dit, il faut prendre le problème comme il est. Le désarmement n'avance guère. A Genève, où les neutres s'y attaquent à leur tour, les nouvelles formules se heurtent au désaccord fondamental. L'Occident exige un contrôle international présent dans les pays signataires de tout accord de désarmement, et la Russie tient tout contrôle international chez elle comme une simple entreprise d'essoinage.

Dans ces conditions, la seule protection c'est l'équilibre de la terreur: c'est-à-dire la puissance de représailles; protection précaire, redoutable et dangereuse comme la menace qu'elle doit arrêter, et probablement illusoire lorsque ces armes seront plus répandues. Mais c'est la seule. Sans cette force de dissuasion que possède l'Occident, il n'y aurait probablement pas de guerre nucléaire, car Moscou pourrait imposer sa domination universelle par la seule menace de pulvériser le monde libre.

La puissance de représailles joue donc un rôle indispensable dans le moment, et il faut que cette force de dissuasion garde une efficacité suffisante devant les progrès des Russes.

La "Cité catholique"

Le R. P. Viateur Beaupré, c.s.v., nous pressait hier avec tant de bienveillance et de bonne grâce, de nous "informer à fond avant d'écrire une ligne de plus sur ce groupe de laïcs chrétiens", la Cité catholique, que nous n'avons pu résister à son invitation. A vrai dire, il y a un mot de trop dans cette phrase du P. Beaupré, au moins pour ce qui me regarde: ce qui suit ne sera pas "une ligne de plus", mais les premières lignes que je consacre au sujet.

Je vais résumer pas à pas la première moitié d'un petit livre du P. A. de Soras, s.j.: *Documents d'Eglise et options politiques* — Points de vue sur "Verbe" et sur la "Cité catholique", récemment paru aux Editions du Centurion (Paris, C. 1962 par la Maison de la Bonne Presse).

La seconde partie de ce livre "signale les précautions qu'il faut prendre pour lire et interpréter correctement" les documents pontificaux. Car c'est "un des défauts majeurs de la 'Cité catholique' et de 'Verbe' (son organe de diffusion) 'de faire un usage quelque peu intempestif' de ces documents. Le P. Beaupré, pour qui une distinction est une volte ou virevolte, constatera que le P. de Soras distingue à foison.

Que penser de la Cité catholique?

C'est la question que l'auteur se pose d'abord, et à quoi il va répondre, avec une infinie prudence, par une série d'interrogations, dont voici la dernière:

Sous l'apparence et derrière le projet d'être le sanctuaire d'un catholicisme très purificateur parce qu'il serait un catholicisme très purifié, C. C. (Cité catholique) ne serait-elle pas, en fait, très souvent le refuge d'un catholicisme plein de zèle, mais assez pauvre et fort ingénu, sans cesse menacé de se dénaturer, à cause de son incompréhension théologique, en intégrisme inconscient?

Pour cela il faut des bombes, avec les fusées, les sous-marins, les avions capables de les rendre à destination même si l'Occident était en ruines sous le premier assaut. Car c'est le moyen, non seulement de prévenir cet assaut, mais aussi d'empêcher les conséquences politiques et sociales d'un déséquilibre qui permettrait aux Russes d'étendre leur empire.

Il importe donc que les campagnes antinucléaires et les mouvements pour la paix précisent leurs objectifs et évitent des demandes excessives. A Londres, le mois dernier, j'ai été témoin de l'échec d'un gros effort du mouvement qui a pour slogan: "Ban the bomb", dirigé contre la politique nucléaire du gouvernement britannique. Aux environs du Parlement, quelque 3.000 policiers étaient postés par groupes, avec les voitures, les ambulances, les autobus dont on pouvait avoir besoin. Il y eut en tout environ 1.500 manifestants dont plus d'un millier furent arrêtés. Le lendemain, les gens s'amusaient un peu d'une mobilisation où les policiers étaient deux fois plus nombreux que les manifestants, mais dans les bureaux ou les magasins, dans la rue ou le métro, l'événement soulevait peu d'intérêt, preuve que l'opinion anglaise n'était guère sympathique à cette campagne.

C'est facile de crier: A bas la bombe, c'est clair et simple; mais lorsque la question exige plus de nuance, ces protestations paraissent peu plausibles et manquent leur but. L'opinion s'en détourne et un gouvernement peut se voir impunément au nom du maintien de l'ordre.

Au Canada, le mouvement antinucléaire doit viser d'abord un objectif restreint qui s'impose de façon immédiate. C'est d'empêcher l'entrée au pays d'ogives nucléaires pour nos bases de Bomarc. Ces armes sont pratiquement inutiles, ou d'une valeur si marginale qu'elle devient presque nulle. Ces projectiles sont impuissants contre les fusées russes, et même contre les nouveaux bombardiers: de plus, une attaque soviétique contre les Etats-Unis n'a plus à passer par le nord canadien, les projectiles pourront venir, par l'océan, des trois autres points cardinaux.

L'opposition aux Bomarc nucléaires chez nous est logique et plausible, parce que ces armes sont inutiles, coûteuses, et que les ogives nucléaires nous placeraient encore plus sous la dépendance de Washington sans raison proportionnée. Là-dessus on peut obtenir l'adhésion d'une large portion de la population canadienne, et c'est une campagne qui peut réussir parce que le gouvernement d'Ottawa aura bientôt besoin de nos votes.

Il va de soi que nous devons de toutes nos forces promouvoir le désarmement, l'interdiction des explosions nucléaires, stimuler les efforts que peut faire le gouvernement canadien dans ce domaine. Mais sans négliger ces objectifs, notre cible immédiate doit être le Bomarc et ses ogives nucléaires. Exigeons que M. Diefenbaker refuse catégoriquement ces ogives et demandons des engagements formels à M. Pearson là-dessus.

Paul SAURIOL

BLOCS NOTES

le Christ a dressé les vendeurs du Temple: "Le rite, l'insulte, l'attaque personnelle, l'intrusion dans la vie privée de l'adversaire seront susceptibles à l'occasion de remplir un office analogue..." (cette phrase du P. de Soras résume des textes de Verbe). Méthode: "des idées simples par des moyens simples", une troupe "davantage gouvernée qu'administrée". Source: "essentiellement des documents du Magistère".

C. C. rayonne dans plusieurs pays. La majorité de l'épiscopat est restée silencieuse à son sujet, mais plusieurs archevêques ou évêques lui ont manifesté "des marques de courtoisie", quelques-uns sont allés jusqu'à la sympathie — mais, note le P. de Soras, on ne doit pas oublier que l'épiscopat a une voix "plurielle". Les adversaires de C. C. en ont souvent reçu autant. La portée de ces approbations est d'ailleurs restreinte. D'autre part, une "note doctrinale" soumise à l'assemblée des cardinaux et archevêques de France, "contenait les éléments d'une mise en garde". Ainsi, commente le P. de Soras, "n'apparaît-il pas douteux que certains hommes d'Eglise, très haut placés et fort au courant du réel, ont éprouvé et éprouvent encore, à propos de C. C., un certain malaise".

Les causes du malaise

Pourquoi? L'auteur se le demande dans une série de questions qui, encore une fois, ont l'air de réponses prudentes. Au chapitre des "ambiguïtés latentes", C. C. n'a reçu aucun mandat de la hiérarchie.



L'Orchestre symphonique de Montréal à Moscou

lettres au DEVOIR

Que fait-on des droits de Dieu?

Monsieur le rédacteur en chef,

D'après un compte rendu de votre journal (numéro du 7 avril, p. 11), la Lakeshore Unitarian Church, dans son mémoire à la Commission Parent, a soutenu que "l'enseignement de la religion dans les écoles publiques est un accroissement au Bill canadien des droits de l'homme qui, précisément, garantit à tous la liberté de religion." Je crains que ce culte des droits de l'homme, qui part d'un bon naturel, ne manque de fondement solide. L'histoire contemporaine prouve assez clairement que les droits de l'homme ont peu de chances d'être respectés là où ceux de Dieu sont méconnus.

Pourquoi la reconnaissance des droits de Dieu serait-elle incompatible avec l'affirmation des droits de l'homme? Ne sont-elles pas plutôt complémentaires, puisque l'homme tient ses droits de Dieu qui l'a créé à son image, qui en a fait un être intelligent et libre comme son Créateur? Exclure l'enseignement religieux de l'école, c'est signifier à Dieu qu'il ne peut attendre à être honoré ailleurs qu'entre les murs d'une église, ce que l'Occident même le pays sous régime communiste. Pareille attitude n'aurait pas d'excuse chez des croyants à qui Dieu s'est fait connaître et qui doivent lui en savoir gré.

Justement parce que la foi est un don de Dieu, nous admettons qu'il n'appartient pas aux hommes de l'imposer à d'autres hommes, nous respectons la conscience des incroyants, nous ne mettons pas en doute leur sincérité et nous comprenons leur désir légitime d'avoir des écoles où leurs propres enfants seront éduqués selon les convictions des parents. Il revient à l'Etat d'y pourvoir; mais on peut rendre justice à une minorité sans faire à Dieu l'injure de le tenir hors de l'école. Celui qui la Bible proclame maître de toutes les sciences — *Deus scientiarum Dominus est* — ne saurait être considéré comme étranger à la formation intellectuelle des Juifs, des protestants et des catholiques.

M. Laurendeau.

Aussi loin que je plonge dans mes souvenirs le "Devoir" a toujours été à l'honneur chez nous. Aussi en ai-je fait le journal quotidien de notre maison. Quand l'éditorial est signé "André Laurendeau", je l'ouvre immédiatement, et souvent il m'est arrivé d'en faire la lecture à haute voix. Mais depuis un bon moment, je le lis seule, tant parce profondément votre inquiétude.

Où allons-nous? Le peuple de la province de Québec est-il donc mûr pour la dictature? Le moulin de la Saint-Jean-Baptiste serait-il plus qu'un symbole? Nous représenterait-il vraiment?

Où sont les chefs à imiter pas nos enfants? Tout n'est-il donc mûr pour la dictature? Le moulin de la Saint-Jean-Baptiste serait-il plus qu'un symbole? Nous représenterait-il vraiment?

Mais alors, son "ambition de se présenter à longueur d'année comme le porte-parole authentique de la hiérarchie, sans en avoir reçu le mandat, n'est-elle pas quelque peu outré?" Malgré ses prétentions, C. C. est un mouvement, et ressemble à un parti: il en a les options partiales.

Au chapitre des "images trompeuses": C. C. prétend être la charnière entre l'enseignement du magistère et la chose politique. Mais "l'image de charnière évoque fatalement l'idée d'une jointure qui n'ouvre qu'une porte. Or s'il est un point que les papes et les évêques de France et, à leur suite, les théologiens contemporains ont souligné au cours de ces dernières années, c'est bien celui-ci: à partir d'une même orthodoxie sur les valeurs fondamentales — naturelles et surnaturelles — que rappelle la doctrine catholique et auxquelles toute politique, pour être morale, doit se référer, il est loisible, dans une mesure extrêmement large, en face de certains problèmes concrets posés par les conjonctures historiques, d'accorder légitimement à un pluralisme d'options politiques, entre lesquelles la hiérarchie ne tranche pas". En d'autres termes, dans l'ordre socio-économique et politique, il n'y a pas qu'une seule cité catholique possible: il y en a dix, il y en a vingt, toutes légitimes.

Quant au maintien des documents pontificaux par C. C., il serait souvent unilatéral et abusif. "Est-il normal, par exemple, de transporter tels quels des jugements de Pie IX au son temps, en prétendant fournir la à nos contemporains des appréciations toutes faites sur le nôtre?"

Une évolution marquée Le P. de Soras se pose bien d'autres questions, et notamment celle-ci: "... ne doit-on pas constater que la conception que C. C. se fait de la royauté sociale et politique du Christ ne coïncide pas avec les conceptions actuelles de l'Eglise?" Il y aurait dans C. C. une nette survivance des idées que l'Eglise entretenait au moyen-âge sur ses rapports avec l'Etat, idées qui ont évolué.

Cette question paraît loin de nous. Pourtant, elle a des résonances très actuelles, en particulier dans notre milieu. Ici, le P. de Soras cède la parole au doyen de la faculté de théologie de Paris, le R. P. Joseph Lecler. Je prie le lecteur de lire attentivement cette longue citation:

La raison (de cette manière médiévale de concevoir les rapports du pouvoir ecclésiastique et du pouvoir politique) doit être recherchée dans l'état social et politique de l'Europe après la ruine de l'Empire romain. Par suite d'une longue éclipse de la science et de la pensée profanes, l'Eglise s'est trouvée promue pour plusieurs siècles seule guide et directrice de la civilisation de l'Occident. La primauté du spirituel s'est développée en conséquence comme une juridiction véritable, comme un droit d'intervention directe dans les affaires politiques, jusques et y compris la déposition des rois et des empereurs. Cette intensité de l'action extérieure ne s'est pas avé-

l'école, c'est signifier à Dieu qu'il ne peut attendre à être honoré ailleurs qu'entre les murs d'une église, ce que l'Occident même le pays sous régime communiste. Pareille attitude n'aurait pas d'excuse chez des croyants à qui Dieu s'est fait connaître et qui doivent lui en savoir gré.

Justement parce que la foi est un don de Dieu, nous admettons qu'il n'appartient pas aux hommes de l'imposer à d'autres hommes, nous respectons la conscience des incroyants, nous ne mettons pas en doute leur sincérité et nous comprenons leur désir légitime d'avoir des écoles où leurs propres enfants seront éduqués selon les convictions des parents. Il revient à l'Etat d'y pourvoir; mais on peut rendre justice à une minorité sans faire à Dieu l'injure de le tenir hors de l'école. Celui qui la Bible proclame maître de toutes les sciences — *Deus scientiarum Dominus est* — ne saurait être considéré comme étranger à la formation intellectuelle des Juifs, des protestants et des catholiques.

De son côté, le Mouvement laïque de langue française rencontrerait sans doute plus de catholiques "ouverts", tels que vous les souhaitez, si lui-même se montrait aussi attentif aux droits de Dieu qu'à ceux des hommes. Nous voulons qu'on rende justice à tous, sans oublier Dieu!

Thomas Parent

Evolution

encore pour faire monter en surface ce qui s'y trouve de mauvais. Voilà un travail bien négatif, et qui agit sur tout un peuple. Ne se trouve-t-il donc personne pour améliorer ce qui est bien, pour le réajuster, le mettre à neuf à la portée de notre jeunesse? Allons-nous laisser se miter tout notre passé?

Il y a quelques années, quand Maurice Duplessis est arrivé au pouvoir, combien de fois ai-je entendu dire par les aînés: "C'est l'homme qu'il faut à la tête de la province". Pourtant son corps n'était pas refroidi, que la statue tombait en mille miettes, et aujourd'hui son souvenir même donne la nausée. Et pourtant il devait y avoir sûrement du bon dans ce chef, car comment expliquer que tout un peuple qui se veut intelligent ait pu être berné pendant quinze ans? Et de quoi sera fait le souvenir de M. Lesage? Pauvres grands hommes, quel avenir triste nous vous préparons!

M. Laurendeau, soyez assuré de ma sympathie dans le combat que vous menez pour les nôtres. Je suis certaine que dans un avenir lointain, votre profonde sincérité empêchera votre statue de s'effriter.

En éducation, on semble appeler aujourd'hui évolution le fait que certains professeurs russent pour déjouer l'autorité de leurs supérieurs, et que les enfants, par le truchement de leurs parents, "font marcher" les maîtres. Et puisque présentement les enquêtes sont à la mode, n'y aurait-il pas moyen d'en instituer une pour savoir dans quel cerveau exactement a germé cette grande idée d'école non-confessionnelle dans une province à tendances religieuses comme la nôtre? J'ose espérer qu'on y découvrirait un être qui a mal choisi sa patrie, et qui réparerait en se dirigeant vers une autre frontière. Pour quoi pas à la lune — tout y serait nouveau... rien à bouleverser!

M. Laurendeau, soyez assuré de ma sympathie dans le combat que vous menez pour les nôtres. Je suis certaine que dans un avenir lointain, votre profonde sincérité empêchera votre statue de s'effriter.

Mme Monique Morin-Laberge.

La lutte pour la présidence de la république a commencé

De notre correspondant romain GEORGES HUBER

Encore quelques jours de débats et les Chambres fermeront pour les vacances de Pâques. Le 2 mai, séance plénière du parlement pour l'élection du nouveau président de la république. Disons plutôt: session plénière, car on peut prévoir dès aujourd'hui que plusieurs scrutins seront nécessaires pour la désignation du successeur de M. Gronchi.

L'effervescence des passions et l'affrontement de positions opposées au sein même des mêmes partis, annoncent des séances mouvementées.

Surprises aux premières élections

Le premier président de la république — M. Luigi Einaudi, éminent économiste, du parti libéral — fut élu le 11 mai 1948. Peu de semaines avant, la démocratie chrétienne avait remporté une brillante victoire électorale qui lui valut la majorité absolue à la Chambre et au Sénat. M. Alcide De Gasperi, qui voyait loin et ne se laissait pas griser par un succès momentané, demanda aux démocrates chrétiens de renoncer à présenter un des leurs comme candidat à la présidence de la république. Il appuya la candidature de M. Carlo Sforza, républicain. Une minorité de parlementaires démocrates chrétiens repoussèrent cette candidature. Celle-ci échoua. La majorité des voix allaient à M. Einaudi.

M. Gronchi élu malgré M. Fanfani

Le même phénomène — désignation au sein de la démocratie chrétienne — devait se reproduire sept ans plus tard. M. Fanfani, secrétaire du parti, avait proposé aux démocrates chrétiens la candidature de M. Merzagora, président du Sénat. Une centaine de députés recrutés dans tous les courants de la démocratie chrétienne, s'opposèrent à ce choix. Leur sympathie allait plutôt vers M. Gronchi, alors président de la Chambre. Une rencontre dramatique eut lieu chez ce dernier: au nom de l'unité du parti, M. Fanfani conjura M. Gronchi de renoncer officiellement à la candidature. M. Gronchi se réserva de décider, convoqua ses partisans; on délibéra longuement et, enfin, M. Gronchi décida de maintenir sa candidature. Une habile manœuvre des parlementaires communistes au scrutin suivant — Gronchi vota pour M. Gronchi, tandis que tous les autres déposèrent un bulletin blanc dans l'urne — accrut la désorientation des chefs démocrates chrétiens, qui n'eurent plus le temps requis pour désigner un candidat agréé de tous. Si bien que, contre la volonté de la secrétaire du parti démocrate chrétien, M. Gronchi obtint la majorité des voix, grâce à la confluence des votes de l'extrême gauche, d'une centaine au moins de francs-tireurs démocrates chrétiens et d'autres parlementaires.

Comment les choses se passeront-elles le 2 mai prochain? Nul n'est assez naïf pour hasarder aujourd'hui des prévisions. Les divergences de vues au sein de la démocratie chrétienne empêcheront peut-être ce parti de remplir ses fonctions d'arbitre de l'élection.

Menaces obscures des socialistes démocrates

Plusieurs candidats sont présentés plus ou moins officiellement: M. Saragat, secrétaire du parti socialiste démocratique, un des initiateurs de l'ouverture à gauche; M. Segni, ministre des Affaires étrangères, démocrate chrétien.

Ses robustes qualités de bon sens et d'honnêteté, son expérience des hommes et des choses, feraient sans doute de M. Merzagora un digne chef d'Etat. Pour rester en dehors de la mêlée et sauvegarder son indépendance pendant ces semaines, qui verront sans doute la lutte pour la conquête du Quirinal, M. Merzagora vient de quitter Rome pour un long voyage à l'étranger.

La Bible vous parle

Il a été retranché de la terre des vivants; pour nos péchés, il a été frappé à mort. (Is 53, 8).

Textes choisis par la Société catholique de la Bible.

à-vis de la politique et des entreprises temporelles: tous ces faits laissent entrevoir une orientation précise dans l'Eglise contemporaine. Ce que veut l'Eglise à notre époque, c'est encore, c'est toujours la christianisation du monde, mais elle le veut par d'autres méthodes et d'une autre manière qu'autrefois. Sans omettre l'action en surface, elle lui préfère l'action profonde et durable.

Sans négliger son prestige extérieur et la défense de ses droits essentiels, elle préfère s'imposer plus encore par la sainteté de ses membres et l'autorité spirituelle de son magistère. Sans se désintéresser des institutions terrestres, au lieu d'agir directement sur elles, elle préfère agir sur la société humaine par le moyen de ses fidèles vivant intégralement leur foi. Dans cette perspective, la primauté du spirituel ne peut plus se concevoir, ainsi qu'au Moyen Age, comme une domination extérieure

et directe sur les affaires séculières. Elle comporte une juridiction, mais une juridiction sur les âmes, une autorité qui les dirige et les éclaire sur les principes chrétiens de la vie politique et sociale. On peut même la concevoir enfin comme un pouvoir sur les choses temporelles et politiques, mais un pouvoir oblique et indirect, un pouvoir qui n'atteint les Etats et les institutions terrestres que par le contrecoup de son empire sur les cœurs.

Cette page du P. Lecler met en lumière, d'après le P. de Soras, "un des motifs du malaise que C. C. soulève". Car il y a des évolutions légitimes. Le monde moderne n'est pas chrétien, mais il n'est pas non plus au total "le ramassis d'horreurs et d'erreurs révolutionnaires" que dénonce "Cité catholique". Et l'on en vient ainsi à la formule citée plus haut d'intégrisme inconscient, qui résume à nos yeux la question.

André L.

LE DEVOIR

Fais ce que dois

Fondateur: Henri Bourassa
Le 10 janvier 1910
Rédacteur en chef: André Laurendeau
Secrétaire de la rédaction: Michel Roy
Directeur: Gérard Fillion
Trésorier: Arthur LeFebvre
Rédacteur en chef adjoint: Paul Sauriol
Directeur adjoint de l'information: Mario Cardinali
"Le Devoir" est imprimé au no 431 est, rue Notre-Dame à Montréal, par l'Imprimerie Populaire, compagnie à responsabilité limitée qui est l'éditeur de la "Cité catholique". Toute autorisation à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir" est réservée.
Tarif des abonnements: Edition quotidienne (un an): \$12.00; Edition hebdomadaire (un an): \$6.00; Edition du samedi (un an): \$3.00. Les ministères des postes et des télégraphes ont autorisé l'affranchissement en numéro et l'envoi comme objet de 2e classe de la présente publication.



GRANDE-BRETAGNE : Londres refuse de s'associer à une note soviétique

LONDRES. — Le gouvernement britannique a refusé, hier, de s'associer à une note de protestation soviétique qui demandait aux Etats-Unis de cesser "toute intervention" au Sud-Vietnam. Cette proposition russe avait été envoyée le 17 mars dernier à tous les pays qui avaient participé à la conférence de Genève de 1954 sur le règlement du conflit indo-chinois. Mais le gouvernement de Londres a fait remarquer qu'il avait précédemment formulé à l'Union soviétique une demande analogue qui blâmait non pas les Etats-Unis mais les rebelles communistes ont envahi le Sud-Vietnam et se livrent à une guerre révolutionnaire contre le régime de Saigon, amenant les Etats-Unis à accorder une aide militaire et financière au gouvernement sud-vietnamien.

ARGENTINE : Guido annonce de nouveaux impôts pour les Argentins

BUENOS-AIRES. — Toujours placé dans une position instable, le nouveau gouvernement argentin du président Guido a annoncé hier que l'Argentine devra s'endetter de \$300.000.000, de plus cette année et les Argentins payer des impôts plus élevés encore afin de maintenir à flot l'économie de la nation. Le ministre des finances, M. Klein, a affirmé qu'il faut de nouvelles taxes pour poursuivre l'expansion économique du pays et éliminer les déficits. Le gouvernement a pris dernièrement la décision de majorer de 50% les tarifs d'électricité et de 20% les droits de douane sur les importations et les prix de l'essence.

ETATS-UNIS : examen médical des soixante prisonniers cubains libérés samedi

MIAMI. — Une équipe médicale passera environ une semaine à examiner l'état de santé des soixante prisonniers cubains libérés en fin de semaine par Cuba. Plusieurs d'entre eux sont gravement malades et ont été admis d'urgence dans des hôpitaux de Miami. D'autres ont été blessés au cours de la tentative de débarquement de l'an dernier et devront vraisemblablement être opérés. Ces prisonniers ont été libérés moyennant une rançon globale de \$2.000.000. D'autre part, le Comité des familles cubaines, organisme des exilés cubains aux Etats-Unis, entreprendra une vaste campagne de souscription afin de récolter la somme de \$60.000.000 nécessaire à la libération des autres prisonniers.

UNION SUD-AFRICAINNE : de nouvelles mesures ségrégationnistes contre les Noirs

JOHANNESBURG. — A la suite de nouvelles mesures gouvernementales, plusieurs milliers de Noirs de l'Union sud-africaine devront déménager d'ici un an. Ces personnes déplacées, des Noirs et des Métis, vivent actuellement dans des quartiers déclarés "blanches" en vertu d'une législation qui détermine les lieux où chaque race peut vivre et se développer. Le gouvernement a donné un an aux citoyens ainsi touchés pour vendre leur demeure et s'installer ailleurs. La politique d'apartheid de l'Union sud-africaine estime que moins il se produit de contacts entre les deux races et plus la coexistence pacifique est possible.

YOUgoslavie : visite du ministre des affaires étrangères soviétique

BELGRADE. — M. Andreï Gromiko, ministre des affaires étrangères de l'Union soviétique, effectue actuellement une visite de cinq jours en Yougoslavie. Il est arrivé hier à Belgrade. C'est la première fois depuis quatre ans qu'un haut fonctionnaire russe est reçu officiellement en Yougoslavie. Il est possible que le diplomate russe rencontre le président Tito pour s'entretenir avec lui des relations russo-yougoslaves. Cette visite survient au moment où les relations entre les deux pays s'améliorent sensiblement, après avoir été tendues à plusieurs reprises par suite de conceptions différentes du communisme. M. Gromiko aura également d'importants entretiens avec son collègue yougoslave, M. Popovic.

ITALIE : le mort est bel et bien vivant et père de deux enfants

NICASTRO, Italie. — Une mère italienne qui, depuis 22 ans, se rendait au tombeau du Soldat Inconnu pour y déposer une gerbe de fleurs en mémoire de son fils porté disparu en Ethiopie en 1940, vient d'apprendre que celui-ci est bien vivant, marié à une Ethiopienne et père de deux enfants. Cesare Rocca était parti en Ethiopie, en 1936, avec les chemises noires de Benito Mussolini. Il écrivait une lettre en juin 1939 et ne donna plus jamais signe de vie. Après la guerre, le ministre de la défense de l'Italie, avait inscrit Rocca sur la liste des soldats portés disparus. Durant la fin de semaine, il a écrit une lettre à son frère pour l'informer qu'il avait l'intention de retourner dans son pays natal pour y revoir sa famille.

ETATS-UNIS : donner aux voyageurs aériens les nouvelles, mauvaises ou bonnes

NEW-YORK. — Des sociétés d'aviation américaines cherchent à accroître une nouvelle utilisation pour l'air à travers lequel leurs appareils volent. Présentement, elles utilisent les ondes aériennes pour transmettre par radio les toutes dernières informations concernant les horaires des envolées à l'intention des détenteurs de billets. Elles veulent ainsi réduire le nombre de plaintes de voyageurs ou de parents qui s'irritent en apprenant des changements d'horaires. Certaines compagnies s'opposent à fournir tous ces renseignements, mais la majorité des compagnies affirment qu'il est préférable de donner au public "les mauvaises nouvelles aussi bien que les bonnes". Depuis le premier mars, par exemple, Eastern Airlines diffuse des émissions à chaque heure, durant le jour, aux postes de radio de New-York, Washington, Boston et Miami. De douze, ce nombre a été porté à 19 tellement la réaction du public voyageur a été bonne.

BULLETIN DES PAGES JAUNES

L'UN DES MEILLEURS SYSTEMES AUDITIFS AU MONDE

EST CELUI DE LA CHAUVÉ-SOURIS, ANIMAL INSECTIVORE QUI ATTEINT SA PROIE ORCÉE À UN RADAR ULTRASONIQUE INTERNE. QU'ÉTUDEZ-VOUS LES LABORATOIRES DU TÉLÉPHONE BELL.



POISSON 'SANS OREILLES'

LES LABORATOIRES BELL ENTRAÎNENT LE FUNDULE À ACTIONNER UN DISTRIBUTEUR AUTOMATIQUE DE VERS QUAND ON ÉMET CERTAINS SONS.

SAVIEZ-VOUS QUE... LA CHAMBRE MORTÉ DES LABORATOIRES BELL ABSORBE 99,9% DES ONDES SONORES QUI Y SONT RÉFLECTÉES. LE MÉCANISME DE RADAR DE LA CHAUVÉ-SOURIS DEVIENT INOPÉRANT ?

POUR L'ACHAT D'APPAREILS AUDITIFS, APPAREILS SONORES, MATÉRIELS ACOUSTIQUES, PORTES INSONORES ET CRÉCELLES, vos doigts vous évitent bien des pas grâce aux

PAGES JAUNES

La conférence de Genève pourrait sortir de l'impasse actuelle

Un compromis suggéré par les pays neutres est favorablement accueilli

GENÈVE. — Dans une autre tentative de mettre fin à l'impasse dans laquelle se trouve la conférence de Genève sur le désarmement, huit pays neutres ont proposé un nouveau compromis qui semble devoir retenir l'attention des grandes puissances.

Ce compromis suggère la mise sur pied d'une commission internationale de savants — des savants des pays neutres — qui serait chargée d'étudier et d'interpréter toutes les données fournies par des postes de contrôle nationaux. Ces postes, établis en vertu d'un accord ratifié par les grandes puissances, auraient pour principale mission de faire parvenir à la commission internationale toutes les informations concernant l'explosion d'engins nucléaires ou considérés comme tels. L'ambassadeur américain à la conférence de Genève, M. Arthur Dean, a donné l'assurance, à ces huit pays neutres, que leur proposition recevra toute l'attention nécessaire de la part de son gouvernement.

"Il y aura, a-t-il déclaré, cer-

tains problèmes particuliers à résoudre concernant l'emplacement de ces postes nationaux de contrôle et les périodes d'inspection, mais votre suggestion comporte certainement des propositions nouvelles qui méritent une grande attention et une étude approfondie".

De son côté le représentant de la Grande-Bretagne, Sir Joseph Godber, a également promis que son pays donnera une "attention sérieuse et sympathique" au projet des neutres, soulignant cependant qu'il espérait que ces pays donneront plus de détails sur la nature de ces postes de contrôle.

Enfin, le délégué soviétique, M. Valerian Zorine, a lui aussi déclaré que la suggestion des neutres était très intéressante et méritait une étude sérieuse.

Les observateurs politiques estiment que le plan suggéré sera développé aujourd'hui par ses promoteurs.

Les Etats-Unis et la Grande-Bretagne désirent, depuis le début de cette conférence, la mise sur pied d'un système de contrôle international des essais nucléaires afin d'être sûrs que certains pays ne "trichent" pas, en faisant explosion des engins atomiques malgré des accords ultérieurs. La Russie, de son côté, affirme que ce système d'inspection n'a pour seul but que de permettre aux puissances occidentales de se livrer à l'espionnage dans les pays derrière le rideau de fer.

La proposition des neutres est une sorte de compromis qui fait entrer en ligne de compte aussi

Une solution à la crise de Berlin serait en vue

"Plan réaliste" estime Pankow

BERLIN. — Le plus important des quotidiens communistes de l'Allemagne de l'Est, le "Neues Deutschland", écrivait dans son édition d'hier que les dernières propositions américaines visant à placer sous contrôle international les voies d'accès menant à l'ancienne capitale allemande constituent une façon "réaliste d'aborder la question". Le quotidien allemand mentionne la possibilité d'établir une autorité internationale — au sein de laquelle l'Allemagne de l'Est serait représentée — chargée du contrôle des voies d'accès entre Berlin-Ouest et l'Occident. Selon les observateurs, cet article indique un certain changement d'attitude de la part du gouvernement de Pankow qui jusqu'ici avait insisté pour contrôler lui-même ces voies d'accès.

Crise entre le Chili et la Bolivie

SANTIAGO. — L'ambassadeur bolivien au Chili a fait savoir hier que son gouvernement avait suspendu toutes les relations diplomatiques avec le Chili et que lui et son personnel quitteraient l'ambassade de Santiago dans le courant de la semaine.

Cette rupture des relations diplomatiques fait suite à une longue dispute qui opposait les deux pays au sujet des eaux de la rivière Lauca.

Le gouvernement chilien avait envoyé un fort détachement occuper le bassin et certaines installations de la rivière en question, à la frontière des deux pays. La Bolivie considère ce geste comme un acte d'agression caractérisé.

Un peu plus tard dans la journée d'hier la police chilienne a dû faire usage de grenades lacrymogènes pour disperser une foule menaçante qui avançait vers l'ambassade bolivienne. Il y a eu trois blessés.

Pirate de l'air dans un avion KLM

AMSTERDAM. — Un Portugais a tenté hier, à la pointe du revolver, de forcer le pilote de l'avion où il avait pris place de le conduire en Allemagne orientale. Avec beaucoup de sang-froid, l'aviateur réussit à ramener son appareil à Amsterdam sans que son exigeant passager s'en rende compte.

Il s'agit d'un employé des services hôteliers de la KLM qui devait rentrer au Portugal, pour raisons de santé, et avait pris place dans l'appareil régulier vers l'Amérique du Sud qui fait notamment escale à Lisbonne.

Au cours de l'incident, certains voyageurs auraient entendu le Portugais, Edgar Da Silva, dire que s'il rentrait dans son pays, il serait mis à mort. Cependant rien n'indique que l'homme ait quelque chose à voir avec certains mouvements extrémistes exilés.

Note d'optimisme à la suite de la première rencontre Rusk-Dobrynin

WASHINGTON. — Le secrétaire d'Etat américain, M. Dean Rusk, et l'ambassadeur soviétique dans la capitale américaine, M. Anatoly Dobrynin, ont entamé hier, à Washington, la quatrième série de contacts en vue de rechercher les bases éventuelles d'un accord sur l'épineuse question de Berlin.

Les deux diplomates se sont entretenus, seuls, durant un peu plus d'une heure et, selon les observateurs politiques, la première rencontre a été courtoise mais n'a abordé aucune des questions de fond en litige. Il s'agissait plutôt d'établir les modalités de la négociation.

MM. Rusk et Dobrynin se sont refusés à toute déclaration détaillée, signalant seulement qu'une seconde rencontre aura prochainement lieu.

L'ambassadeur soviétique a cependant ajouté que la rencontre qu'il venait d'avoir avec M. Dean Rusk avait été féconde sur bien des sujets.

On estime que M. Dobrynin devra maintenant faire connaître à Moscou la teneur de la première rencontre et qu'une seconde réunion n'aura lieu qu'une fois reçues les directives de Khrouchchev.

De son côté, M. Rusk fera son rapport au président Kennedy ainsi qu'aux puissances occidentales directement intéressées par l'affaire de Berlin.

Démenti
Quelques instants avant que ne commence le télé-écho Rusk-Dobrynin, un porte-parole du secrétariat d'Etat a démenti la rumeur, en provenance de Bonn, voulant que Washington suggère une réduction des troupes d'occupation à Berlin.

"Cette dépêche est entièrement fautive", a déclaré la Maison Blanche aux journalistes qu'elle avait convoqués à une conférence de presse spéciale.

Selon cette dépêche, les Etats-Unis auraient eu l'intention de demander aux deux autres Grands occidentaux — la France et la Grande-Bretagne — de réduire leurs troupes d'occupation à Berlin, tout en faisant autant de leur côté. Ces troupes d'occupation seraient passées alors de 12.500 hommes à 9.000.

On sait que Bonn voit d'un mauvais oeil le projet américain de faire participer l'Allemagne de l'Est à la Régie internationale des voies d'accès à Berlin.

Mais Washington est décidé, cette fois de se montrer réaliste et de trouver une solution au problème de Berlin en reconnaissant, en fait, le régime de Pankow. Et selon certains observateurs politiques, les relations entre le chancelier Adenauer et le président Kennedy seraient assez tendues actuellement, à la suite d'une indiscrétion commise la semaine dernière à Bonn. Cette indiscrétion a permis à la Russie de connaître le plan que Dean Rusk avait l'intention de présenter à Dobrynin au cours de la série de rencontres qui a débuté hier.

Marché commun du... satellite

LONDRES. — La France, l'Australie, la Belgique, l'Italie, l'Allemagne occidentale, les Pays-Bas et la Grande-Bretagne ont signé un accord visant à l'établissement d'un office international pour le lancement de satellites. Chaque pays participera aux différentes phases préliminaires à l'envoi d'un satellite.



M. Dean Rusk

Chou En-Lai: "retour à la terre" et pas d'entente possible avec Washington

PEKIN. — On a appris hier, à Peking, que le premier ministre Chou En-Lai avait lancé un appel pour le "retour à la terre" afin de promouvoir l'accroissement de la production alimentaire des millions de Chinois en proie à des difficultés de subsistance.

Chou En-Lai a déclaré que grâce à un énorme effort national, l'économie chinoise avait franchi un tournant décisif et marche à présent sur la voie du progrès.

Commonwealth : la date de la réunion des premiers ministres, connue jeudi

LONDRES. — On croit que le premier ministre Macmillan annoncera jeudi au parlement la date dont les premiers ministres du Commonwealth sont convenus pour la tenue d'une conférence au cours de laquelle ils discuteront de l'intention de la Grande-Bretagne d'adhérer au Marché commun européen.

La date proposée a été le 10 septembre mais elle était sujette à l'approbation des chefs de tous les pays du Commonwealth.

WASHINGTON. — La Commission américaine de l'énergie atomique a procédé à un autre essai nucléaire souterrain de faible portée, samedi, dans le Nevada. C'est le 28e essai de la série actuelle aux Etats-Unis.

Plus tôt, Mme Gaillot avait déclaré qu'elle en appellerait directement au pape.

Mgr Rummel a refusé une autre audience avec Mme Gaillot hier, en disant qu'elle ne cherchait qu'à se faire de la publicité.

L'excommunication enlève à un catholique le droit de recevoir les sacrements de l'Eglise et dans sa forme la plus sévère, empêche les autres catholiques de fréquenter les excommuniés.

Après le collège: quelle carrière ?



RÉPONDEZ À CE QUESTIONNAIRE

Il peut vous aider à choisir

- POINTEZ LES "OUI"
- Avez-vous terminé... ☒ au moins la 12ème année? (pour les jeunes filles, la 10ème année) ☐
- Aimez-vous... ☐ les contacts humains? ☐ aider les gens? ☐ Avez-vous... de l'ambition? ☐
- Préférez-vous... ☐ des bureaux modernes et bien équipés? ☐ un horaire de travail régulier? ☐
- Voulez-vous... ☐ un bon salaire de début? ☐ de l'avancement en fonction du mérite seulement? ☐ un fonds de pension? ☐ une assurance-groupe? ☐ la sécurité d'emploi? ☐ des conditions de travail agréables? ☐ un milieu amical? ☐ une bonne situation sociale? ☐ la possibilité de travailler éventuellement dans d'autres régions du Canada ou peut-être à l'étranger? ☐

Si vous avez répondu "oui" à ces questions, La Banque de Nouvelle-Ecosse s'intéressera à vous. Elle offre d'excellentes possibilités d'avancement à tous les jeunes gens des deux sexes qui viennent y travailler. Le gérant de La Banque de Nouvelle-Ecosse de votre localité peut vous renseigner davantage à ce sujet. Rendez-lui visite sans tarder, ou écrivez directement au Directeur du personnel, La Banque de Nouvelle-Ecosse, 437 ouest, rue St-Jacques Montréal, Qué.

LA BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE

Plus de 600 bureaux au Canada ainsi qu'à Londres, New York, Chicago, Los Angeles, Buenos-Aires, Tokyo, Amsterdam, la Jamaïque, la Trinité, la Barbade, Antigua, Porto Rico, la République Dominicaine et aux îles Bahama. Correspondants dans le monde entier.

Retour au travail dans quelques heures chez Chrysler, à Windsor

WINDSOR. — Les employés en grève de la Chrysler Corporation ont repris hier matin, à onze heures, de voter en vue de la ratification ou du rejet de l'accord conclu la veille entre les représentants des syndicats et de la compagnie. Les deux camps ont exprimé l'espoir que l'accord recevra l'approbation des grévistes et que le retour au travail pourra s'effectuer en moins de 48 heures.

La grève qui dure depuis neuf semaines a été l'une des plus longues et des plus coûteuses dans l'histoire de l'industrie canadienne de l'auto.

Les lignes d'assemblage des usines Chrysler produisaient en moyenne 200 voitures de promenade et 125 camions par jour avant la grève. Sur la base de 40 jours ouvrables durant l'arrêt de travail, c'est donc dire que la production durant la grève aurait été de 8.000 voitures et 5.000 camions qui n'ont pu être mis sur le marché.

Les représentants de Chrysler ont refusé d'évaluer les pertes subies par la compagnie durant la grève. Il s'agit sans doute de plusieurs millions de dollars. Quant aux ouvriers, les salaires qu'ils n'ont pas touchés représenteraient plus de \$2.000.000.

Le syndicat ne réclamait pas de hausse de salaires. Le litige portait surtout sur les conditions de travail sur les lignes d'assemblage, où souvent le même ouvrier est appelé à travailler sur plusieurs modèles de véhicules. Une autre des questions en litige était celle de la durée du contrat de travail. Le syndicat réclamait un contrat d'un an seulement; la compagnie désirait un contrat de trois ans. Les détails de l'entente ne seront rendus publics qu'une fois terminée le vote parmi les grévistes.

D'autres candidats

Un certain nombre de candidats officiels ont été choisis au cours de conventions, dans le Québec, durant la fin de semaine.

Dans Richelieu-Verchères, M. Robert Fliset, maire de Sorel, a été choisi candidat conservateur. A cette occasion, le ministre associé de la défense, M. Pierre Sévigny, a déclaré que le gouvernement actuel a travaillé fort pour faire du Canada un pays vraiment bi-culturel et bi-ethnique, habité par des citoyens d'origines différentes, de langues, de religions et de traditions diverses mais animés par le même amour de leur patrie.

Entretiens, à Farrelton, le Dr

Rodolphe Leduc, député de Gatineau aux Communes depuis 17 ans, a été de nouveau désigné pour porter les couleurs du parti libéral aux prochaines élections. Il a défait le maire de Hull-sud, M. Jules Loeb, alors qu'un troisième candidat, M. Robert Proulx, de Aymer, s'est retiré avant le vote.

Dans le comté de Jacques-Cartier-LaSalle, M. Raymond Rock, homme d'affaires et échevin de Lachine, a été choisi pour faire la lutte à M. John Pratt, maire de Dorval, député conservateur de cette circonscription. M. Rock l'a emporté sur son seul adversaire, M. Victor Trifon, de Pte-Claire.



JAMES HOFFA

La Coupe parisienne

Le salon de barbière Palais du Commerce vous fait part de sa formidable COUPE de CHEVEUX au RASOIR, coupe parisienne (coiffure bombée), qui permet de rester coiffé d'une coupe à l'autre. 1800, rue Berri (local 2), V.L. 9-0013.

Détroit et Minneapolis toujours sans journaux

MINNEAPOLIS. — La population de cette ville a été privée de ses journaux dominicaux, en fin de semaine, par suite de la grève des livreurs qui a éclaté jeudi dernier à la Minneapolis Star and Tribune Company, éditeurs du "Morning Tribune" de l'"Evening Star" et du "Sunday Tribune". Ce journal dominical a un tirage de 662.000 exemplaires.

Un conciliateur fédéral est entre en scène et a convoqué les représentants syndicaux et patronaux en réunion de négociations au début de la semaine. Les livreurs semblent satisfaits de l'offre patronale concernant les salaires, mais ils désirent des améliorations aux plans d'hospitalisation et de pension. La compagnie accuse les livreurs de refuser d'accepter certains changements dans les méthodes de travail du journal.

A Détroit

DETROIT. — Cette ville était encore privée de ses grands quo-

tidien, hier, car les éditeurs du "Detroit Free Press" et de l'"Evening News" ont décidé de ne reprendre la publication de leurs journaux qu'après la conclusion d'un accord avec l'union des livreurs. La direction a entrepris la mise à pied d'employés dans divers services.

Les livreurs se sont mis en grève seulement au "Detroit Free Press", mais l'"Evening News" a cessé de publier en vertu d'un accord entre les deux journaux stipulant qu'une grève contre l'un d'eux sera considérée comme touchant l'autre également.

Le président de l'union des camionneurs (Teamsters), M. James Hoffa, qui avait participé aux négociations en fin de semaine, a annoncé hier que les membres du chapitre local du journaux ont accepté les détails du nouveau contrat offert par l'"Evening News".

Les deux journaux en cause n'ont plus de contrat avec le syndicat des livreurs depuis le 15 novembre dernier.

Les vieux cargos reprennent vie...

MONTREAL. — Par suite de la fissure constatée dans une écluse de la Voie maritime du Saint-Laurent, les vieux et petits cargos reprendront la vedette pour quelques jours.

Ces vieux cargos reprendront le service entre Montréal et les villes sises près de la source du Saint-Laurent pendant que les ingénieurs s'efforcent de réparer une écluse brisée dans la section américaine de la Voie maritime.

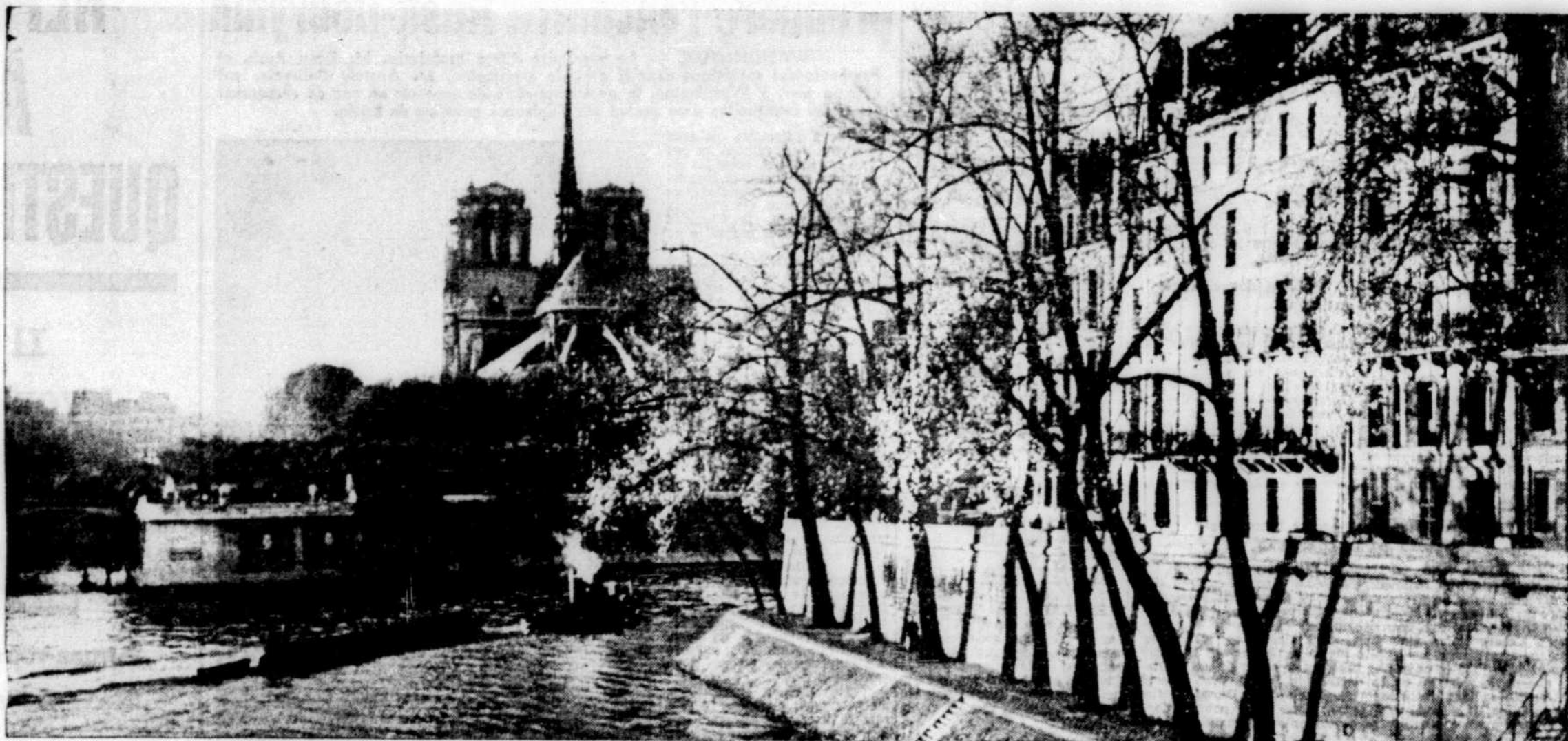
Ces réparations dureront probablement deux semaines. Les petits cargos peuvent emprunter le vieux canal Cornwall mais ne transportent pas plus de 3.000 tonnes de grain, comparativement à des cargaisons allant jusqu'à 25.000 tonnes pour les plus gros navires qui empruntent la Voie maritime.

Les provisions de grain sont basses à Montréal, Trois-Rivières et Québec et on en a besoin pour répondre aux demandes des transatlantiques.

On ne sait pas exactement combien de ces petits cargos seront disponibles, puisque plusieurs ont été vendus, ou détruits. On croit toutefois qu'un bon nombre pourront reprendre la navette sous peu. Entretiens, l'activité portuaire a été considérable à Trois-Rivières, en fin de semaine. Il est passé 76 navires de tout calibre dans le port. L'Office des signaux a été littéralement pris d'assaut par les pilotes demeurés à Trois-Rivières.

Avec la reprise de la circulation maritime sur le fleuve, le port de Trois-Rivières a été envahi par les navires qui attendaient à Québec ou

dans les ports du bas du fleuve pour venir prendre leur chargement de marchandises ou débarquer leur cargaison.



La célèbre église Notre-Dame, en l'île de la Cité, à Paris—l'une des 38 villes d'Europe desservies par KLM.

Sept systèmes de navigation guident les jets KLM vers l'Europe. Voici 20 autres faits sur KLM, la compagnie digne de confiance, et sur les Hollandais ponctuels et méticuleux.

Chaque jet KLM des lignes intercontinentales est équipé d'un radar météorologique et de sept systèmes de navigation. Nombreux sont les voyageurs qui estiment que KLM est la compagnie la plus digne de confiance. Voici quelques renseignements sur KLM qui vous intéresseront sûrement si vous projetez de vous rendre en Europe.

1. KLM transporte en moyenne 3.830 passagers chaque jour, soit environ le double de la capacité d'un gros paquebot.
2. Dans la cabine pressurisée des jets DC-8 de KLM, l'air est renouvelé toutes les trois minutes. KLM fut la première compagnie aérienne du monde à réviser son équipement de pressurisation dans ses propres ateliers. C'est un travail extrêmement délicat.
3. Après chaque millier d'heures de vol, les jets de KLM sont entièrement dépouillés. Les instruments de précision sont envoyés aux ateliers de radio et d'électricité de KLM; les moteurs passent au tunnel de vérification; même les fauteuils sont déposés et sont confiés aux tapissiers de KLM.
4. Le sigle KLM abrége les mots Koninklijke Luchtvaart Maatschappij, dont l'équivalent français est: Lignes Aériennes Royales Néerlandaises.

Des fauteuils de \$1.500 chacun

5. Quand vous volez en première classe d'un jet DC-8 de KLM, vous reposez dans un fauteuil qui a coûté \$1.500. Il comporte une lampe de table et une lampe de lecture à faisceau dirigé, un ventilateur et un "tableau de commandes" à boutons-poussoirs.
6. Le menu offert par KLM, en première classe, comprend trois grands vins; par exemple un Champagne Moët 1959, un Zeltinger Schwarzwitz 1959 et un Mouton Cadet 1955.
7. Tout citoyen hollandais peut devenir steward de KLM à condition de parler parfaitement

quatre langues, d'avoir une bonne instruction et une bonne présentation.

8. Un homme d'affaires anglais déclarait récemment: "C'est mon troisième voyage à bord d'un appareil de KLM et, comme toujours, le service et les prévenances aussi bien du personnel de bord que des équipes de terre ont été impeccables." KLM apprécie d'autant plus ce témoignage d'estime qu'il lui vient d'un homme qui n'est pas prodigue de ses compliments.
9. KLM permet, sans frais supplémentaires, des arrêts dans 22 villes d'Europe. Un exemple: en allant de Montréal à Rome, vous pouvez aussi visiter Amsterdam, Dusseldorf, Bruxelles, Manchester, Londres, Paris, Barcelone, Palma de Majorque, Genève, Nice, Venise, Milan, Zurich, Stuttgart, Munich, Nuremberg, Francfort, Cologne, Hanovre, Hambourg et Brême.

10. Il y a trente-deux ans déjà, KLM fut la première compagnie aérienne à établir un service intercontinental régulier, d'Amsterdam à Jakarta, sur une distance de neuf mille milles.
11. Aujourd'hui, la plus longue ligne du réseau de KLM est celle du service par DC-8 Amsterdam-Sydney, soit 11.807 milles. Vous pouvez prendre le petit déjeuner en Australie le vendredi et déjeuner en Hollande le samedi.

KLM au Canada

12. KLM est établie au Canada depuis 1946 et compte présentement des agences dans les 12 principales villes canadiennes.

13. KLM offre plus de services de fret aérien vers le Canada que toute autre compagnie aérienne. Chacun de ses cargos aériens peut porter une charge utile de 35.000 livres.

14. Les spécialistes du fret aérien de KLM ont reçu une formation sérieuse qui leur permet de conseiller les chefs d'entreprises sur tous les aspects des frais de distribution. Leur assistance est fournie sur simple demande et, bien entendu, gratuitement.

15. Le plan "partez maintenant, payez plus tard" de KLM couvre non seulement votre passage aller et retour, mais peut également financer, moyennant un acompte de 10 p. 100 seulement, des excursions tous frais de transport, d'hôtel et de séjour payés.

16. KLM offre des services quotidiens de Montréal et de New York vers l'Europe. Durant la saison de pointe, en été, il y a neuf départs hebdomadaires de Montréal et quatre départs quotidiens de New York.

17. KLM offre un choix complet d'excursions tous frais compris à portée de toutes les bourses.

Pour tous renseignements sur ces excursions, consultez votre agent de voyages où téléphonez à une agence de KLM.

18. KLM vous offre un programme d'excursions en Europe, à raison de \$10 ou \$15 par jour qui vous permet de visiter autant de villes que vous le désirez et d'y séjourner aussi longtemps que vous voulez. Pour chaque journée de séjour, dans n'importe quelle ville, vous payez un tarif uniforme de \$10 ou \$15. L'un ou l'autre plan peut être adapté au transport en première ou en classe économique.

19. En collaboration avec l'agence Global, de Londres, KLM offre un vaste programme d'excursions en autocar à travers l'Europe... Il ne vous en coûtera que \$91 pour passer 7 jours en Cornouailles et dans les Cotswolds et \$1.071,12 pour visiter 12 pays en 40 jours.

20. Etant eux-mêmes professionnels du transport aérien depuis 43 ans, les dirigeants de KLM savent qu'il faut des professionnels pour bien organiser un voyage. Dans chaque ville du Canada, KLM est représentée par un professionnel: votre agent de voyages.



Le Conseil des arts du Canada annonce l'obtention d'une bourse de recherche en linguistique franco-canadienne à monsieur le professeur Guy PLASTRE. Intéressé à ce domaine depuis plusieurs années, M. Plastre poursuit présentement des études en statistiques linguistiques appliquées au parler français canadien au CENTRE DE CALCUL de l'université Laval, à Québec. Autrefois de Montréal, M. Plastre est maintenant professeur de langue et littérature au Collège militaire royal du Canada, Kingston, Ont., et dirige le Laboratoire de langues modernes de cette institution militaire depuis trois ans.

Huit boursiers McLaughlin à l'université

La faculté de médecine de l'université de Montréal vient d'apprendre que huit jeunes médecins dont elle avait soumis les candidatures, ont obtenu pour 1962-1963 la bourse R. Samuel McLaughlin. Fait assez significatif, ces huit boursiers représentent le tiers de toutes les bourses accordées au Canada pour l'année 1962-1963.

Les candidats choisis sont: les Drs Raymond Barcelo; Marcel A. Dion; Bernard Lambert; Pierre Lavoie; Roger Plante; Maurice Verdy; André Viallet; ainsi que Yves Warren. Chaque année, les bourses McLaughlin sont accordées à quelques jeunes médecins canadiens qui ont déjà été choisis pour faire partie du personnel clinique permanent d'une faculté de médecine ou d'un des hôpitaux affiliés, pour leur permettre de compléter leurs connaissances dans des centres médicaux autres que leur.

Pour tous renseignements, consultez votre agent de voyages ou l'agence de KLM la plus proche, ou encore, envoyez ce coupon à KLM, Lignes Aériennes Royales Néerlandaises, Service T.I., 635 ouest, boul. Dorchester, Montréal.

Veuillez me donner tous renseignements sur vos services à destination de:

ainsi que: (PAYS)

☐ Voyages en autocar—Europe 1962

☐ KLM's Miniatur Guide to Europe, 20 pages

☐ L'Europe pour \$10 ou \$15 par jour

Nom _____

Adresse _____

Mon agent de voyages est _____

KLM

Des entretiens Smallwood-Lesage sur les ressources du Labrador?

SAINT-JEAN, Québec. — Le premier ministre de Terre-Neuve, M. Joseph Smallwood, a déclaré qu'il aurait des entretiens cette semaine avec le premier ministre du Québec, M. Jean Lesage, au sujet du projet conjoint de mise en valeur des ressources hydrauliques du Labrador.

Il a ajouté que Terre-Neuve et Québec recherchent présentement les moyens d'en venir à une entente "relative à la mise en valeur des ressources hydrauliques", mais il n'a fourni aucun autre détail.

Il n'a pas indiqué non plus l'endroit où se dérouleraient les entretiens.

M. Smallwood a rappelé qu'il avait passé près d'une journée à discuter la question avec M. Le-

sage en décembre dernier et qu'ils ont poursuivi leurs négociations depuis par téléphone ou par correspondance.

D'autre part, des informateurs dignes de foi à Québec notent que le premier ministre Lesage avait pris l'avion à destination des Bermudes où il doit se reposer durant une semaine et qu'il n'avait fait nulle mention d'entretiens avec le premier ministre de Terre-Neuve.

"L'histoire acadienne, le chef-d'oeuvre de la survivance française"

QUÉBEC. — "L'histoire acadienne est le chef-d'oeuvre de la survivance française; nous sommes donc les seuls à avoir les moyens nécessaires pour nous défendre et, aujourd'hui, nous concitoyons anglais, nous comprenons mieux et sont heureux de collaborer avec nous."

Ce sont les mots employés par M. Georges Dumont, ministre de la santé du Nouveau-Brunswick devant la Fraternité française d'Amérique qui tenait une réunion à Québec en fin de semaine. Il a dit qu'après une lutte de 100 ans, la survivance de la culture acadienne semblait assurée.

Le Dr Dumont a souligné que 40 pour cent des 600.000 citoyens de la province parlent le français et sont catholiques romains. Il a souligné également que le premier ministre Robichaud et la moitié de son cabinet de 12 ministres sont d'ascendance acadienne.

Les Acadiens du Nouveau-Brunswick ont été détachés du diocèse de Halifax depuis 1937; un archevêque de langue française dirige le diocèse de Moncton et on compte deux autres évêques de langue française dans la province.

Cette province compte aussi trois universités, quatre collèges classiques pour jeunes filles, un quotidien, plusieurs postes de radio, un poste de télévision, cinq écoles d'infirmières, deux écoles d'agriculture et une école des pêcheries, toutes des entreprises de langue française.



DANS JACQUES-CARTIER

M. Le Jour en appelle de son expulsion

Me Paul-Emile Le Jour, qui fut durant plusieurs années président de l'Association libérale du comté de Jacques-Cartier, a annoncé son intention d'en appeler de l'expulsion décrétée contre lui par le Conseil général de l'Association, la semaine dernière, à Lachine.

M. Le Jour avait été candidat à la convention du parti qui avait choisi Mme Claire Kirkland-Casgrain comme porte-parole officiel aux élections provinciales complémentaires de l'automne dernier. De fait, il refusa de se rallier au choix de la majorité et briga les suffrages comme libéral indépendant. Sans la candidature de M. Le Jour, il n'y aurait pas eu d'élections dans Jacques-Cartier, l'Union nationale ayant décidé de ne pas faire la lutte à Mme Kirkland-Casgrain.

Cette attitude de M. Le Jour a suscité un mouvement de mécontentement à son endroit parmi les libéraux du comté, de sorte que la semaine dernière le Conseil général de l'Association était invité à expulser le jeune avocat de ses rangs. La motion a été votée à 17 voix contre 10.

Mais M. Le Jour n'entend pas laisser les choses à ce point et a fait connaître son intention d'en appeler de cette décision, dans une lettre au secrétaire de l'Association, Me Yvan Poliquin, dont voici la teneur:

Me Yvan Poliquin, Secrétaire de l'Ass. libérale du comté de Jacques-Cartier, 2145 rue Guertin, St-Laurent, P. Q.

Monsieur le secrétaire,

Par les présentes, je désire confirmer sans équivoque que j'en appelle de l'expulsion décrétée contre moi par le prétendu Conseil général de l'Association libérale du comté de Jacques-Cartier, à l'assemblée tenue à l'hôtel de ville de Lachine, le 12 avril 1962. Avant mon crédit plus de quatorze années au service du parti libéral, il était impensable pour moi de poser certains gestes par suite de la convention libérale tenue dans le comté en novembre dernier. Agissant tel que je l'ai fait, je n'ai aucunement agi contre les principes du parti libéral. Les faits justifient ma décision. Par la suite, l'assemblée du prétendu Conseil général de l'Association libérale du comté de Jacques-Cartier a jugé à propos de considérer une motion irrégulière demandant mon expulsion et de prendre une décision sur cette demande. Au tout début de l'assemblée, des objections furent soulevées sur la légalité de la tenue de cette assemblée. Malgré cela, un verdict d'expulsion fut rendu contre moi.

Je dois de nouveau protester contre ce procédé illégal, toujours pour défendre les sains principes démocratiques, le libéralisme et ses principes d'honneur, d'intégrité et de loyauté. En interjetant appel de cette décision, je revendique mes droits suivant la constitution comme membre dûment accrédité, d'exposer ma défense et mes griefs devant une assemblée générale et spéciale des membres de l'Association libérale du comté de Jacques-Cartier. Je suis confiant d'obtenir ainsi justice. Et je considère que jusqu'à adjudication finale sur mon appel, mes privilèges de membre ne peuvent être révoqués.

Paul-Emile LE JOUR
Membre d'association libérale depuis 1945
7 — 3e avenue, Dorval.

le, de Chambly, ainsi que neuf petits-enfants et de nombreux neveux et nièces.

La dépouille mortelle est exposée au salon de la Société des frais funéraires, 4843, rue Papineau. Les funérailles auront lieu mercredi matin, à 9 heures, en l'église de l'Enfant-Jésus, boul. Saint-Laurent, angle boul. Saint-Joseph.

M. C. M. Drury, candidat libéral dans Westmount

Un ancien sous-ministre de la défense sous le gouvernement Saint-Laurent sera candidat à la convention libérale dans le comté de Saint-Antoine-Westmount, en vue des prochaines élections fédérales. Il s'agit de M. C. M. Drury qui a également travaillé au ministère des affaires extérieures.

Le comté de Saint-Antoine-Westmount est représenté aux Communes par M. Allan Ross Webster, conservateur qui a été élu pour la première fois en 1958, par une majorité de quelque 3.000 voix sur M. George C. Marler, le comte fut représenté aux Communes par M. D. C. Abbott, libéral de 1940 à 1957 puis par M. Marler, de 1957 à 1958.

M. Drury est âgé de 49 ans. Il a fait ses études de droit à McGill puis à l'université de Paris. Au cours de la dernière guerre, il a commandé le 4ème régiment d'artillerie de campagne et l'artillerie de la 4ème division blindée. Il est actuellement président de plusieurs compagnies.

Conflit d'intérêts à l'hôpital St-Michel

L'honorable juge Jean Tellier rendra public le 15 mai, son rapport sur l'hôpital St-Michel, une enquête qu'il poursuit depuis plusieurs mois. Complétant sa plaidoirie, Me Guy Favreau, procureur du gouvernement, a admis qu'aucune manœuvre frauduleuse n'avait été découverte au sens de la loi, déplorant cependant la pauvre éthique de cet hôpital qui permettait à son président, M. L.-P. Marcotte, de lui vendre de l'équipement par l'entremise de sa compagnie.

Me Favreau a recommandé qu'un tel conflit d'intérêts soit régi par la loi comme c'est le cas dans les trusts d'écoles, pour les conseillers municipaux, etc.

Représentant M. Marcotte, Me Geoffrey Birch a soutenu que la soumission pour appareils à chauffage et à air climatisé faite par la compagnie de Marcotte, était la plus basse et que, par conséquent, il avait agi dans les meilleurs intérêts de l'hôpital.

L'UCC du Saguenay a marché sur Ottawa

A la suite des deux déclarations contradictoires de messieurs Harkness et Hamilton, concernant la politique d'aide à l'industrie laitière du gouvernement fédéral qui doit entrer en vigueur le premier mai prochain, la Fédération canadienne de l'agriculture, la Fédération canadienne des producteurs de lait et l'Union des cultivateurs ont organisé une marche sur Ottawa.

En effet, jeudi, tous les représentants des organismes agricoles se sont rencontrés à Ottawa pour déterminer une attitude commune à prendre dans les circonstances.

Vendredi ils ont rencontré l'honorable Hamilton, ministre de l'agriculture.

Les cultivateurs ne veulent, pour aucune considération, voir diminuer leurs revenus provenant de l'industrie laitière, revenus qu'ils trouvent déjà trop bas.

Les cultivateurs de la région du Saguenay étaient représentés à Ottawa, par monsieur Joseph Bouchard, président de la Fédération de l'U.C.C. du Saguenay et par monsieur Jean-Joseph Savard, secrétaire de la Chaire coopérative du Saguenay.

Les personnes qui aiment s'entourer de belles choses, se vêtent, sans hésitation, de lainages anglais! Surtout au printemps et à l'été; la laine contribue à l'art de se procurer du confort. Il n'existe vraiment aucun tissu aussi frais, que la laine naturelle légèrement tissée... Et, il n'en est pas d'aussi élégant. Ce printemps, soyez élégant. Devenez un adepte des frais

LAINAGES ANGLAIS



Chez tous les maîtres-tailleurs et bons magasins.

MESSAGE COMMANDITÉ PAR LA NATIONAL WOOL TEXTILE EXPORT CORPORATION • BRADFORD, ANGLETERRE
AU CANADA—BRITISH WOOLLEN, 42 CHARLIE STREET EAST, TORONTO 8

Lainages anglais

... les tissus en primeur magnifiquement confectionnés par

Fashion-Craft

L'homme de bon goût a toujours eu une préférence marquée pour les fins lainages anglais. Les voici présentés dans des tons sobres—mais combien attrayants. Ce sont, vraiment, les couleurs en vogue ce printemps!

\$75.00



Vendus avec orgueil par

Lechasseur

LIMITÉE

281 est, Ste-Catherine

OUVERT VENDREDI

JUSQU'À 9H. P.M.

974 ouest, Ste-Catherine

OUVERT JEUDI et VENDREDI

JUSQU'À 9H. P.M.

STATIONNEMENT GRATUIT POUR UNE HEURE

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Cours de conversation espagnole

DU 15 MAI AU 21 JUIN

- Conversation espagnole I: (mardi de 7 h. 30 à 9 h. 30 p.m.)
Destinée aux étudiants ayant déjà accompli une année d'études ou l'équivalent
- Conversation espagnole II: (mercredi de 7 h. 30 à 9 h. 30 p.m.)
Destinée aux étudiants ayant accompli 2 années d'études ou l'équivalent
- Conversation espagnole III: (jeudi de 7 h. 30 à 9 h. 30 p.m.)
Destinée aux étudiants ayant accompli 3 années d'études ou l'équivalent
Inscription limitée — Frais d'inscription: \$10.00

Pour de plus amples renseignements, téléphoner ou écrire à:

L'EXTENSION DE L'ENSEIGNEMENT DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
C. P. 6128, Montréal 3 — REgent 3-9951, postes 396-397

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

ASSURANCE Horace Labrecque & Fils Ltée Courtiers d'assurances agréés Nous invitons les communautés religieuses à se prévaloir de nos services particuliers. 1417, rue Crescent Victor 7-2371	ELECTRICIEN Entrepreneur-électricien Jean K. Malouf Inc. Entretien — Réparations P.A. 1-9630 6305, 25e ave. Rosemont
BREVETS D'INVENTION MARQUES DE COMMERCE BREVETS D'INVENTION en tous pays MARION, MARION ROBIC & BASTIEN 2106, rue Drummond MONTRÉAL 25	ENTREPOSAGE MICHEL MERLE SALON DE FOURRURES 1431 rue MACKAY (près de la rue Ste-Catherine O.) VI. 2-2353 Entreposage en route frigorifiée avec assurance universelle (flottante) de 12 mois. Les petites réparations sont effectuées gratuitement.
DACTYLOGRAPHES DACTYLOGRAPHES "Tout pour le bureau" Dactylographes machines à additionner, à écrire les chèques, filaires, aigüères, armoiries, etc. Canada Dactylographe Inc. 14 ouest, rue St-Jacques, Montréal Tel. VI. 4-3491, R.-T. Armand	MEDECIN Dr C. Melillo Gradué d'Europe Gynécologue, pédiatre, spécialiste des troubles nerveux, impotence, infertilité, anxiété, rhumatisme, diabète, tuberculose, alcoolisme, etc. 134 ouest, Sherbrooke, VI. 5-9334

ASSURANCES

Compagnie d'Assurance sur la Vie

La Saubegarde

MONTREAL

L'Héritage canadien du Québec est un des membres fondateurs du Conseil de la Société Historique de la région du Grand Montréal, formé principalement pour la préservation du Vieux Montréal. Ce conseil a soumis de vigoureuses motions pour que Son Honneur le Maire de Montréal et le président de l'Exécutif prennent action en vue de la préservation de cette région métropolitaine.

Décès de Mme Adrien Riendeau

Mme Adrien Riendeau, née Juliette Richard, est décédée dimanche, le 15 avril, à l'âge de 60 ans. Mme Riendeau était présidente de l'Association des femmes libérales de Saint-Louis. Elle laisse dans le deuil son époux, Adrien Riendeau, pharmacien; ses fils Richard et Jean; ses filles, Mmes Gilbert Bourque (Jacqueline), Jacques Moras (Pierrette); ses gendres, MM. Gilbert Bourque et Jacques Moras, tous deux pharmaciens; ses belles-filles, Mmes Richard Riendeau (Pierrette Longtin), et Jean Riendeau (Lucette Verville); sa sœur, Mme Gérard Brunelle; son frère, Yvon Richard; son beau-frère, Gérard Grunel-

TRANSMISSION

TRANSMISSIONS AUTOMATIQUES

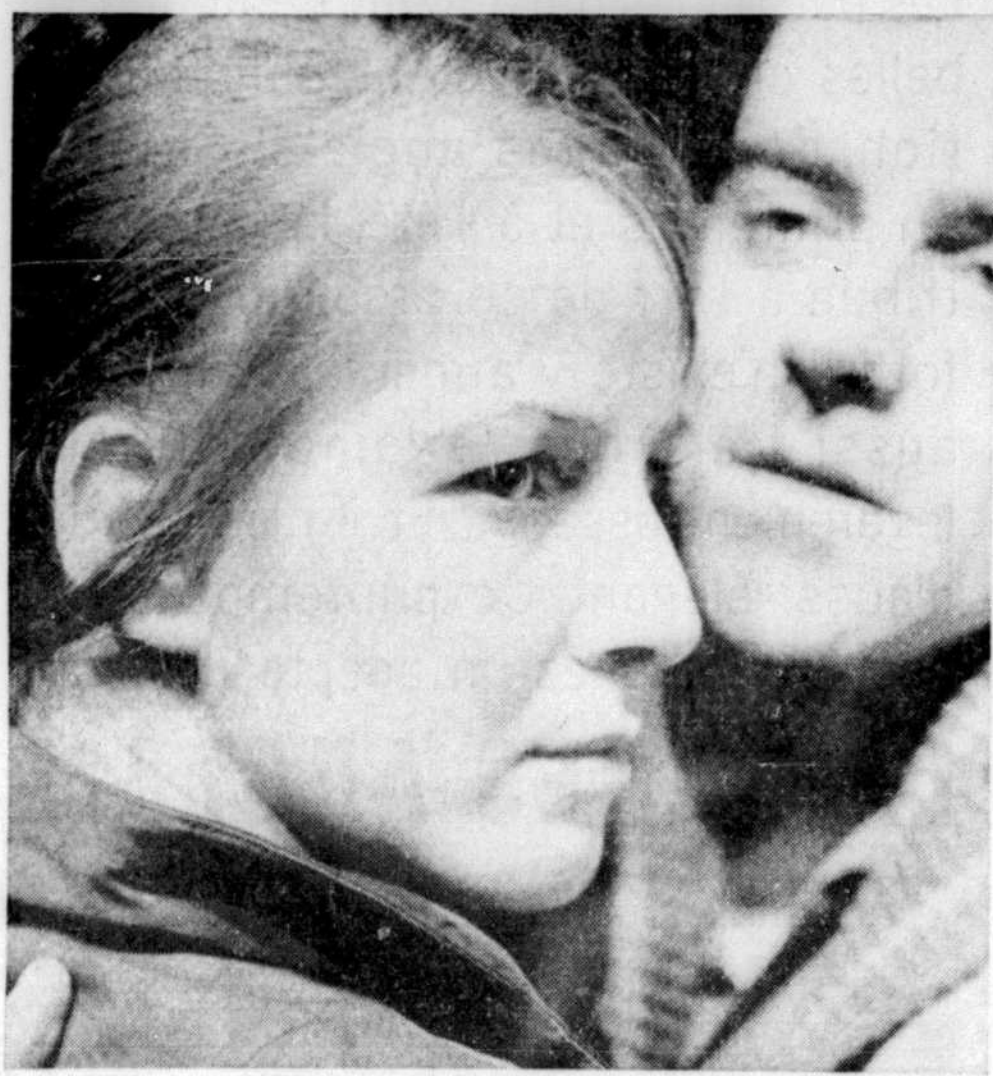
Nous réparons ou remplaçons votre TRANSMISSION
Travail fait par des experts jusqu'à 24 mois pour payer

Garantie de 90 jours ou de 4.000 milles
Estimé, remorque gratuite

Service de téléphone 24 heures par jour

TRANSMISSION SPECIALTY LTD.

ST-GREGOIRE
LA. 7-4518-9



Le dernier spectacle de la saison du Théâtre-Club, "Roses rouges pour moi", de Sean O'Casey, prendra l'affiche au Théâtre-Club, le 25 avril. Une nombreuse distribution évoluera dans la mise en scène d'Albert Millaire. Deux des principaux interprètes seront Rita Imbeault et Hubert Millaire, ci-dessus.

Belle distribution pour 'Château en Suède'

Francine Sagan sera jouée à Montréal et à Québec par la même troupe qui a interprété à Paris "Château en Suède" au Théâtre de l'Atelier pendant près d'une année. Ce sera la première nord-américaine de cette œuvre qui tient à la fois des contes de fée qui ont stimulé la vive imagination de Francine Sagan, enfant, et des auteurs frondeurs qui ont inspiré la romancière tout d'abord, la dramaturge par la suite.

Canadian Concerts & Artists est heureuse d'offrir au public du Québec ce spectacle qui a suscité à Paris l'unanimité de la critique enthousiaste. C'est une fin appropriée à une saison qui a été lourdement chargée par la venue, tout d'abord, de Pierre Brasseur et de Maria Casares dans "Cher Menteur". Ces deux "monstres" de la vie artistique à Paris ont été suivis au Canada par Robert Lamoureux dans "Faisons un rêve" et par Darryl Cowd dans "Jean de la Lune".

Nombreux sont les Canadiens qui ont eu l'occasion, depuis deux ans, d'aller applaudir à Paris la présentation de "Château en Suède" de Sagan. Tous se promettent de revoir cette première pièce de Sagan qui a su les conquérir dans la Ville Lumière.

Toute la pièce se joue dans un décor unique, un décor qui rappelle ceux d'Ibsen. Au cœur de ce cadre d'atmosphère, des êtres s'agitent, prisonniers d'eux-mêmes et, de neiges qui les cernent loin des

centres habités. Deux êtres amoureux, le frère et la sœur, qui ont fait scandale par toute l'Europe, se livrent à un jeu dangereux; celui de l'amour et de la jalousie. Leurs faits et gestes cruels ont quelque chose d'inhumain. Mais ils n'auront pas le dernier mot dans ce jeu diabolique: ils auront affaire à un homme encore plus fort qu'eux à ce genre de divertissement.

Pour défendre cette œuvre, il fallait des comédiens talentueux et chevronnés. Jacques François a fait carrière à Paris et à Hollywood. Il a joué avec Yvonne Printemps et Pierre Fresnay à l'Athénée. Au cinéma, on l'a vu dans "Maitre après Dieu", "Les Grandes Manoeuvres", tandis qu'au théâtre il créait "Marie-Antoinette", "L'Ennemi" et "Caterina".

Claire Maurier s'est multipliée entre la scène et l'écran; elle était de la distribution des "400 Coups" de Truffaut puis elle a joué dans "Une gueule comme la mienne", "Le bourgeois attendra".

Brigitte Aubert a créé "Les Chouettes" et "Monsieur Masure" à la scène et elle a tourné "Sous le ciel de Paris", "Les Aristocrates" et "Lorsque l'enfant paraît".

Bernard Noël, au cinéma, a fait "Nez de cuir", "Trois Femmes" et "Par dessus le mur", tandis qu'il créait à la scène "La Rose des Vents", "Zamore", "Le Jeu de la Vérité", "Gorgonio" et "Louisiane". "Château en Suède" sera présentée à Montréal, sur la scène du Théâtre Her Majesty's, du 26 avril au 5 mai et à Québec, sur la scène du Théâtre Capitole, les 7 et 8 mai.

ALEXANDER FORD'S
3 derniers JOURS
TEUTONIC KNIGHTS
Soyez à KRZYZACY 8h. p.m.
Chœur et Cinemascope
Sous-titres anglais
2e SEMAINE
ORPHEUM

7e et dernière SEMAINE
HATEZ - VOUS !
Tchekov
"CE FOU DE PLATONOV"
Une distribution de 16 comédiens dont:
Jean Brousseau
Lionel Villeneuve
Marthe Mercure
Claude Préfontaine
Un spectacle digne des meilleurs
A "L'EGREGORE"
2111 RUE CLARK
(Au sud de Sherbrooke)
Du mardi au samedi incl.
VI. 2-2061
8 h. 30 — \$1.25

JACQUES GÉRARD productions
présentent
LEUR
DERNIER
PROGRAMME
DE LA SAISON
DU
21 AU 29 AVRIL
AVEC
Sasha DISTEL

accompagné de son trio:
ALAIN GORAGUER
MARCEL DUTRIEUX
JEAN-LOUIS VIALE
et de nombreux autres artistes
DENISE FILIAULT
ELAINE BEDARD
et ses MANNEQUINS DE
PAGES
CELESTE EVANS
JOE & BLACKIE
ROGER JOUBERT
Billets à prix très populaires. Soirée
jus. à ven. : \$2.00, \$2.50, \$3.00. Saut
sam. et dim. : \$3.00, \$3.50, \$4.00.
Rue St. Denis, 1100, 1102, 1104, 1106, 1108, 1110, 1112, 1114, 1116, 1118, 1120, 1122, 1124, 1126, 1128, 1130, 1132, 1134, 1136, 1138, 1140, 1142, 1144, 1146, 1148, 1150, 1152, 1154, 1156, 1158, 1160, 1162, 1164, 1166, 1168, 1170, 1172, 1174, 1176, 1178, 1180, 1182, 1184, 1186, 1188, 1190, 1192, 1194, 1196, 1198, 1200.
COMEDIE CANADIENNE UN. 1-3339

L'USURE DU CHRISTIANISME? DISCUTÉE...
LES NOUVEAUX ARISTOCRATES
sont nos jeunes
PAUL MEURISSE
MARIA MUBAN
La drôlerie des jeunes
devant les parents désunis
2e SEMAINE
SPECTACLE CONTINUÉ
PRIX POPULAIRES
LAVAL
462 ST-DENIS VI. 2-6264

Auric succède à A.-M. Julien

PARIS — Le compositeur Georges Auric a accepté la succession de A.-M. Julien à la direction de la Réunion des Théâtres lyriques parisiens. Il devient ainsi administrateur des scènes lyriques de l'Opéra et l'Opéra-comique. Georges Auric a longtemps présidé aux destinées de la Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique.

Né à Lodève, dans l'Hérault en 1899, Auric fut un des fondateurs du célèbre "groupe des six", avec Poulenc, Milhaud, Tailleferre, Durey et Honegger.

Pour les Ballets de Serge de Diaghilev, il a écrit "Les Fâcheux", "Les Matelots", "Pastorale", "Phédre" sur un argument de Cocteau, et "Le Chemin de lumière". Il composa la musique de "Marilborough s'en va-t-en guerre", d'Achard, sur la demande de Jovet, et celle des "Oiseaux" d'Aristophane, pour Dullin. Il a écrit beaucoup de musique de films depuis "Le Sang du poète" jusqu'à "L'Eternel retour", "La Belle et la Bête", "Moulin-Rouge", "Le Salaire de la peur" et "Le Mystère Picasso".

Claire Maurier s'est multipliée entre la scène et l'écran; elle était de la distribution des "400 Coups" de Truffaut puis elle a joué dans "Une gueule comme la mienne", "Le bourgeois attendra".

Brigitte Aubert a créé "Les Chouettes" et "Monsieur Masure" à la scène et elle a tourné "Sous le ciel de Paris", "Les Aristocrates" et "Lorsque l'enfant paraît".

Bernard Noël, au cinéma, a fait "Nez de cuir", "Trois Femmes" et "Par dessus le mur", tandis qu'il créait à la scène "La Rose des Vents", "Zamore", "Le Jeu de la Vérité", "Gorgonio" et "Louisiane". "Château en Suède" sera présentée à Montréal, sur la scène du Théâtre Her Majesty's, du 26 avril au 5 mai et à Québec, sur la scène du Théâtre Capitole, les 7 et 8 mai.

Il était déjà une haute personnalité musicale lorsqu'il publia en 1942 sa première œuvre, une "Vie de Mallarmé". Puis il publia diverses études sur Rimbaud, Alain, Mallarmé, Claudel et Valéry.

Le professeur Henri Mondor était né en 1885 dans un petit village du Cantal. Il s'était trouvé à Paris en 1920 le plus jeune chirurgien des hôpitaux de la capitale française.

En 1945 il avait publié un "Mallarmé plus intime", qui lui avait valu l'année suivante d'entrer à l'Académie Française. Il y a deux ans, il avait aussi donné un "Claudel plus intime".

Sir Ernest MacMillan, président des JMC, préside le jury.

Pour le plaisir des "fins gourmets"
"LA SEINE"
RESTAURANT GASTRONOMIQUE DE HAUTE CLASSE
Chef de grande renommée Cuisine française raffinée
Cadre des plus élégants
1280, rue Saint-André
(Au sud de Sainte-Catherine)
Pour réservations: VI. 2-8006
Permis complet de la Région des alcools
Service de portier pour stationnement

DEUXIEME SEMAINE
ST-DENIS & BIJOU
SENSATIONNEL
PLEIN SOLEIL
ALAIN DELON
MARIE LAFORET
MAURICE RONI
EN COULEURS
avec RENÉ CLÉMENT
Egalement à l'affiche
Rossana Podesta, Arturo Fernandez
UN VERRE DE WHISKY

En résumé

Aujourd'hui au Cercle du Livre de France, à lieu le lancement du roman de Claire Martin, "Quand j'aurai payé ton visage".

Le lendemain aux Editions de l'Hexagone, lancement de deux recueils de poèmes de Gilles Henault et de Jean-Paul Fillion intitulés respectivement "Sénaphore" et "Deux, les herbes rouges". A l'Ecole des Beaux-Arts.

Mercr. M. Jules Bazin, conservateur de la Bibliothèque municipale recevra, du nom de la ville de Montréal, la correspondance personnelle d'Olivier Asselin. M. Jean Asselin en fera la présentation au nom de sa famille. Consécutivement à cette cérémonie, les Editions de l'Homme lanceront une biographie intitulée "La Vie orageuse d'Olivier Asselin", par Marcel-A. Gagnon. L'événement marquera le 25e anniversaire de la mort d'Olivier Asselin, un des plus prestigieux journalistes du Canada français.

Ce soir aux Apprentis-Sorciers, troisième et dernier spectacle de la fin de saison de la Boulangerie. On présentera "La Fontaine aux saints", de John Millington Synge. Outre ce spectacle, deux autres spectacles, "Nuits blanches", d'après Dostoïevski et les "Impromptus à loisir", de René de Obaldia, poursuivent leur carrière. Prière de noter qu'il n'y aura pas de représentation de la Boulangerie le Vendredi Saint, ni à 8h.30, ni à 11h.

Claude Gauthier, chansonnier, participera à un gala étudiant le 26 avril à 8h.15, en la salle Saint-Simon-Appré, 195, rue Beaubien. Invitation spéciale à tous les étudiants des collèges de Montréal.

En fin de semaine, le Ristrot présentera Jacques Blanchet et Pierre Létourneau. Spectacles à 9 heures et à 11 heures, vendredi et samedi.

-0-

Vendredi le 18 mai aura lieu en la salle de l'Union Nationale Française, 429, Viger, un concert du chœur "Kattalin". Les membres de ce chœur, ainsi que leur chef, ont des âges de 14 à 20 ans, qui se nouent, durant leurs loisirs à l'étude des plus belles œuvres du chant choral. Après un an de travail, ils se présentent en première audition publique. Le programme comprendra des œuvres variées allant de la Renaissance jusqu'au folklore contemporain. Ce concert aura lieu au bénéfice des œuvres de l'Union Nationale Française.

Mariette Lalonde et Guy Ouardat exposeront des bijoux et des pièces de céramique à l'Échope, 3466, rue Saint-Denis jusqu'au 1er mai. Heures de visite: du lundi au vendredi de 10h. du matin à 5h. du soir, aux heures de la semaine, et le samedi de 10h. du matin à 5h. du soir.

Le deuxième concours national des Jeunesses Musicales du Canada, ouvert, cette année, à tous les jeunes musiciens canadiens de la section des cordes, sera tenu au mont Orford, du 27 juin au 8 juillet. Les épreuves comportent des récitals jusqu'à "L'Eternel retour", "La Belle et la Bête", "Moulin-Rouge", "Le Salaire de la peur" et "Le Mystère Picasso".

Le professeur Henri Mondor était né en 1885 dans un petit village du Cantal. Il s'était trouvé à Paris en 1920 le plus jeune chirurgien des hôpitaux de la capitale française.

En 1945 il avait publié un "Mallarmé plus intime", qui lui avait valu l'année suivante d'entrer à l'Académie Française. Il y a deux ans, il avait aussi donné un "Claudel plus intime".

Sir Ernest MacMillan, président des JMC, préside le jury.

Il était déjà une haute personnalité musicale lorsqu'il publia en 1942 sa première œuvre, une "Vie de Mallarmé". Puis il publia diverses études sur Rimbaud, Alain, Mallarmé, Claudel et Valéry.

Le professeur Henri Mondor était né en 1885 dans un petit village du Cantal. Il s'était trouvé à Paris en 1920 le plus jeune chirurgien des hôpitaux de la capitale française.

En 1945 il avait publié un "Mallarmé plus intime", qui lui avait valu l'année suivante d'entrer à l'Académie Française. Il y a deux ans, il avait aussi donné un "Claudel plus intime".

Sir Ernest MacMillan, président des JMC, préside le jury.

Pour le plaisir des "fins gourmets"
"LA SEINE"
RESTAURANT GASTRONOMIQUE DE HAUTE CLASSE
Chef de grande renommée Cuisine française raffinée
Cadre des plus élégants
1280, rue Saint-André
(Au sud de Sainte-Catherine)
Pour réservations: VI. 2-8006
Permis complet de la Région des alcools
Service de portier pour stationnement

DEUXIEME SEMAINE
ST-DENIS & BIJOU
SENSATIONNEL
PLEIN SOLEIL
ALAIN DELON
MARIE LAFORET
MAURICE RONI
EN COULEURS
avec RENÉ CLÉMENT
Egalement à l'affiche
Rossana Podesta, Arturo Fernandez
UN VERRE DE WHISKY

"L'Idiot", de Marcel Achard, au Rideau Vert

Le Rideau Vert travaille fort. Le Rideau Vert travaille bien.

Alors qu'arrive sa fin de saison, il serait tout à fait normal et même partiellement excusable que la troupe marquée de l'essoufflement. Mais point du tout. Au contraire, consécutivement à "Partage de midi" qui l'avait trouvée en pleine forme, elle retombe sur ses pieds, c'est-à-dire dans les plates-bandes qui lui sont coutumières, et c'est pour nous livrer l'un des spectacles les plus au point que l'on ait vu depuis près de deux ans au Rideau Vert.

C'est magnifique parce que le Rideau Vert travaille dans une continuité qui ne tolère aucun jour de relâche. Du 15 septembre au 15 juin, le théâtre ne ferme pas une seule journée, sinon les jours de fête où il lui faut absolument retirer son affiche. Je ne sais pas si l'on se rend bien compte, dans le public comme dans les milieux professionnels du théâtre, de ce que signifie un semblable travail à la chaîne. Un spectacle se termine le 14 du mois et sans le moindre relâche, le suivant débute le lendemain. On comprend que, dans des circonstances aussi difficiles que celles-ci, certains spectacles aient été parfois imparfaitement rodés.

Or, il est heureux que ce renouvellement dans la qualité de la présentation et de l'interprétation coïncide avec une bonification du répertoire. Car, avec "L'Idiot", nous sommes en compagnie du meilleur Achard, un Achard com-

plètement renouvelé, semblait-il, lui aussi.

"L'Idiot" n'est pas une pièce complaisante en ce sens que si l'on retrouve dans cette comédie tout le charme qui affleure irrégulièrement dans le théâtre d'Achard, par contre la rigueur de la construction, les imprévus du déroulement de l'action, la finesse du dialogue en font du boulevard de la meilleure qualité. Et je pense que l'on dépasse ici le simple boulevard. On va un cran plus haut que "Patate".

Sur un argument d'ordre point, Achard aurait pu (il avait le métier pour le faire) faire un très bon suspense. Il a préféré faire autre chose, c'est-à-dire une comédie qui fût aussi une étude de mœurs et une étude de caractères. Le dialogue en est souvent scintillant et ne comporte que des "mots" d'auteur. Chaque saillie correspond à un point névralgique de la pièce et la fait avancer dans un sens ou dans l'autre.

Le personnage central de la pièce est fort intéressant. C'est une pauvre fille que l'on surnomme "l'Idiot" parce qu'elle a bon cœur et n'a pas de porte de sortie, comme on dit. Ce n'est pas une mariée-couche-toi-là, bien qu'elle semble de prime abord assez portée sur la chose, mais une brave fille, au fond (pas une lumière, bien entendu) assez finasse pour se débrouiller toute seule dans une situation difficile. Car elle se trouve dans une situation difficile, étant accusée du meurtre de son amant, un Es-

pagnol dépendant au nom de Miguel quelque chose... Les soupçons planent sur elle, comme bien l'on pense, mais la perspicacité et l'honnêteté du juge d'instruction n'ont de cesse que, en dépit des consignes reçues des autorités supérieures, le vrai coupable ne soit finalement identifié et amené aux aveux.

Achard en profite pour faire le procès (ou plutôt refaire le procès) de certains individus et de certaines institutions qui n'ont pas de patrie. Ce n'est point neuf, comme bien l'on pense, mais c'est redit avec un ton très personnel et sans donner l'impression du déjà entendu.

Le spectacle est bien rodé et bien monté, la mise en scène étant de Louis Leguérade. Le décor, non si neuf, est excellent de vraisemblance et d'usage apportée par la vie. On vit vraiment dans ce bureau de juge d'instruction; il ne s'agit pas seulement d'un lieu de passage pour des comédiens. L'interprétation est sans cesse à la hauteur du texte. Je n'y ai pas relevé de faiblesses. Il est bien entendu que la part du lien revient à Monique Leyrac (l'Idiot) et à François Cartier (le juge d'instruction). Ils sont excellents tous les deux et forment un duo de comédiens qui se renvoient la balle avec de l'astuce, de la raison raisonnée, de l'habileté et une certaine ruse non dépourvue de malice. Monique Leyrac, bien que non entièrement remise d'un accident de la rue qui l'immobilisa pendant plusieurs semaines, nous re-

vient cependant avec une caractérisation juste, légère, soulevant touchante. François Cartier a rarement été en aussi sûre possession de ses moyens de comédiens que dans ce rôle. Il est sans cesse intéressé par le jeu et se donne sans réserve à la poursuite de la vérité qu'il recherche avec obstination.

André Cailloux est amusant comme à son ordinaire en greffier; André Lachapelle et Françoise Fouché sont très élégantes en épouses qui ont hâles fort peu à faire en scène, mais beaucoup plus en coulisse; Marcel Cabay compose un procureur impeccable, plein de sous-entendus; Raymond Royer est un avocat discret qui est la mouche du coche.

Enfin il y a Gérard Poirier qui, en deux rôles parfaitement dissimilables, sort entièrement du genre d'emploi qui lui était généralement jusqu'ici réservé. Il est très bien. Il a d'une part la morgue et la complaisance du parvenu, extrêmement snob par-dessus le marché. Par contre, en garde, il a le caractère débonnaire de l'emploi et trouve même l'accent méditerranéen.

Il pourrait certes y avoir un contraste plus marqué entre les âges des différents personnages, mais cette réserve tombe devant l'excellence des comédiens ici employés.

On a beaucoup ri à "L'Idiot", surtout au deuxième acte qui est écrit avec une maîtrise absolue. On peut prévoir succès pour le nouveau spectacle du Rideau Vert.

Les lecteurs n'aiment pas l'humour

Cher M. Hamelin,

J'ai lu avec intérêt votre "instantané" paru dans "Le Devoir" du 10 avril sur vos impressions "après le festival". J'estime cependant que vous traitez avec beaucoup de légèreté un mouvement sérieux qui, lors de sa création, a sauvé le théâtre et qui n'a cessé, depuis 1932, de l'alimenter.

Je suis d'accord avec vous que "pour nos compatriotes de langue anglaise, le Festival revêt une très grande importance parce qu'il met en compétition directe des troupes existant déjà dans quatre de petites villes".

Nous en avons eu, cette année, un exemple frappant: le Hertel Mountain Theatre qui a présenté "June and the Paycock" existe, me dit-on, depuis 15 ans et dessert les municipalités de Beloeil, St-Hilaire, Prévile et McMasterville. Le Rosemere Drama Workshop est organisé depuis une douzaine d'années.

L'une et l'autre de ces équipes nous ont donné une pièce qu'elles avaient au cours de l'année offerte à leurs abonnés.

Nous avons là le reflet du théâtre de langue anglaise dans le district de Montréal — j'ajouterais le reflet actuel du théâtre de langue anglaise.

Pour ce qui est du théâtre d'expression française, le festival, depuis quelques années, joue un rôle tout à fait différent mais, à mon avis, tout aussi important: il projette ce que sera demain le théâtre du Canada français. C'est un tremplin d'où s'élancent les futures étoiles.

C'est un endroit où peuvent s'entraîner ceux qui n'ont pas les moyens nécessaires pour le faire ailleurs ou ceux qui désirent présenter des pièces n'ayant pas d'attrait au point de vue commercial et qui, pour cette raison, n'offrent aucun intérêt à des troupes avec but lucratif. Nous admettons le conventionnel, mais nous ne refusons pas la création.

Il est regrettable que l'esprit d'aventure théâtrale, chez les spectateurs, ne soit pas au diapason de celui des metteurs en scène; nos troupes, grandes et petites, en souffrent autant que le Festival.

Vous avez mentionné les noms de Marcel Dube et de Jacques Languiand. Vous au-

riez pu, dans le même ordre d'idées, souligner que Jean Filatrault nous a donné son "Roi David" en 1954, Guy Parent son "Pouceville", Roger Sinclair sa "Boutique aux Anges" et Marcel Cabay "Les Solitudes" en 1956, Michèle Lalonde "Ankranian" et Roger Sinclair "Quand la moisson sera courbée" en 1957. Luc Durand son "Ciel et Mécanique" en 1958, Jacques Bollet "Chambre 110", Frederick Spoorly "Ballad on an Overseas Theme" et Henry Hovenkamp "Monolith" en 1960 et Paul Gauthier, cette année, son "Orages".

C'est notre espoir que le prix de \$500.00 offert à l'auteur d'une pièce gagnante encouragera les auteurs dramatiques à se servir de notre scène pour produire leurs pièces. L'avenir découvrira peut-être de jeunes auteurs de grand talent.

De côté comédien, la lecture des programmes des festivals des années passées est comme le palmarès de nos têtes d'affiches aujourd'hui:

A la finale — Les Compagnons de St-Laurent, en 1947 et 1951, avec Guy Hoffman, Georges Groulx, Yves Létourneau, Gabriel Gascon, Jacques Létourneau, Jean Contu, Lucille Cousineau, Thérèse Cadorette.

La Jeune Scène, en 1953, avec Monique Miller, Guy Godin, Robert Rivard, Hubert Loiseleur, Raymond Lévesque, Jean Duceppe.

La Nouvelle Equipe, en 1954, avec Yolande Roy, Huguette Uguay, Gilles Pelletier, Aimé Major, Edgar Frutier.

Le Théâtre de Quat'Sous, en 1957, avec Claude Léveillé, Louis de Santis, Claude Préfontaine, Mireille Lachance, Jean-Louis Millette, Christiana Ranger.

La Compagnie Nina Diakonenco, en 1959, avec André Montmorency, Ronald France, Danièle Alexandre et la Compagnie du Procédément de Lucie de Vienne avec Uriel Luft, Claude Brabant et André Cailloux.

Vous y retrouverez également les noms de Madeleine Sicotte et du Conservatoire Lassalle, de Jean Besré, Hélène Loiseleur, Marthe Mercure, Claude Préfontaine, Jacques Zouvi, Michèle Rossignol, André Paque, Nathalie Naubert, Ma-

riette Duval, Colette Courtois, Thérèse Arbie, André St-Laurent, Gérard Poirier, Guy Ferron, Gaétane Lanier, Dany Mousse, Bertrane Gagnon, Yvon Leroux, Monique Champagne, Jean Doyon, Elisabeth Chouvaldiz, Yves Mascotte, Lise Lassalle et François Guilière.

Avez-vous que les scènes de nos grandes troupes seraient assez désertes sans tous ces comédiens et comédiennes.

Chez les directeurs et metteurs en scène, nous retrouvons, dans les dernières années, les noms de M. Georges Landreau, du R.P. Emile Leclerc, de Robert Rivard, de Henri Norbert, de Paul Buissonnet, de Nina Diakonenco, de Lucie de Vienne, de Guy Beaulieu, de Guy L'Ecuyer, de Georges Groulx, Raymond Royer, Yvette Brind'Amour, Marcel Cabay, Jacques Létourneau, Louis Turcotte.

Je n'ai pas jusqu'à prétendre que n'ait été le Festival, ces auteurs, comédiens et directeurs n'auraient pas perçus seulement qu'ils ont été mieux connus après qu'après leur apparition au Festival.

L'année dernière, nous avons découvert — le mot n'est pas trop fort — un décorateur, Germain, qui, grâce à une bourse du Festival, a pu aller étudier à Paris et au sujet duquel nous recevons de ses professeurs des rapports des plus enthousiastes et des plus prometteurs.

L'année dernière, Jean Perreault s'est affirmé comme le meilleur interprète à ses débuts. Cette année, il se révèle, dans sa mise en scène de "L'A B de notre vie", comme un directeur en herbe qui n'a pas fini de faire parler de lui.

L'année dernière et encore cette année, Suzanne Valéry a démontré ses talents de comédienne.

Ajoutons à cette liste, tirée du programme de cette année, les noms d'Elisabeth Lejeune, Diane Pinard, Danièle Alexandre et Yvon Deschamps qui feront sûrement leur marque.

Je ne m'accorde pas avec vous lorsque vous affirmez

(Suite à la page 2)

LA BOULANGERIE 5140, De Lanaudière
PREMIERE CE SOIR
LA FONTAINE AUX SAINTS
MARDIS et MERCREDIS 8h.30 RA. 2-5363 LA. 5-2732

seu seu seu seu seu seu seu
ou avec d'autres
Le premier long métrage réalisé par des étudiants de l'Université de Montréal, comm. le 20 avril, à l'ORPHEUM.

"les 200"
ciné-club adulte
VI. 9-6895

VOUS ETES INVITES
pour cocktails et dîners d'affaires
Bermi
Le salon-bar le plus intime et le plus sélect de Montréal
au 2e étage de notre restaurant
La Fontaine de Trevi
La où le déjeuner pour hommes d'affaires est le plus agréable de la journée et le dîner, un plaisir toujours nouveau.
6717, rue Saint-Hubert CR. 1-0855
Membre: Diners' Club American Express Carte Blanche

Le Rideau Vert
CE SOIR, 8.30
DIMANCHE, 2.30, 7.30
L'IDIOTE
Comédie de Marcel Achard
Mise en scène de G. Gauthier
en vedette
MONIQUE LEYRAC
FRANÇOIS CARTIER
AU STELLA — VI. 4-1793
\$1.98 — 4654 rue Saint-Denis

La critique dramatique de Jean Hamelin

vient cependant avec une caractérisation juste, légère, soulevant touchante. François Cartier a rarement été en aussi sûre possession de ses moyens de comédiens que dans ce rôle. Il est sans cesse intéressé par le jeu et se donne sans réserve à la poursuite de la vérité qu'il recherche avec obstination.

André Cailloux est amusant comme à son ordinaire en greffier; André Lachapelle et Françoise Fouché sont très élégantes en épouses qui ont hâles fort peu à faire en scène, mais beaucoup plus en coulisse; Marcel Cabay compose un procureur impeccable, plein de sous-entendus; Raymond Royer est un avocat discret qui est la mouche du coche.

Enfin il y a Gérard Poirier qui, en deux rôles parfaitement dissimilables, sort entièrement du genre d'emploi qui lui était généralement jusqu'ici réservé. Il est très bien. Il a d'une part la morgue et la complaisance du parvenu, extrêmement snob par-dessus le marché. Par contre, en garde, il a le caractère débonnaire de l'emploi et trouve même l'accent méditerranéen.

Il pourrait certes y avoir un contraste plus marqué entre les âges des différents personnages, mais cette réserve tombe devant l'excellence des comédiens ici employés.

On a beaucoup ri à "L'Idiot", surtout au deuxième acte qui est écrit avec une maîtrise absolue. On peut prévoir succès pour le nouveau spectacle du Rideau Vert.

Il pourrait certes y avoir un contraste plus marqué entre les âges des différents personnages, mais cette réserve tombe devant l'excellence des comédiens ici employés.

On a beaucoup ri à "L'Idiot", surtout au deuxième acte qui est écrit avec une maîtrise absolue. On peut prévoir succès pour le nouveau spectacle du Rideau Vert.

Il pourrait certes y avoir un contraste plus marqué entre les âges des différents personnages, mais cette réserve tombe devant l'excellence des comédiens ici employés.

On a beaucoup ri à "L'Idiot", surtout au deuxième acte qui est écrit avec une maîtrise absolue. On peut prévoir succès pour le nouveau spectacle du Rideau Vert.

Il pourrait certes y avoir un contraste plus marqué entre les âges des différents personnages, mais cette réserve tombe devant l'excellence des comédiens ici employés.

On a beaucoup ri à "L'Idiot", surtout au deuxième acte qui est écrit avec une maîtrise absolue. On peut prévoir succès pour le nouveau spectacle du Rideau Vert.

Il pourrait certes y avoir un contraste plus marqué entre les âges des différents personnages, mais cette réserve tombe devant l'excellence des comédiens ici employés.

On a beaucoup ri à "L'Idiot", surtout au deuxième acte qui est écrit avec une maîtrise absolue. On peut prévoir succès pour le nouveau spectacle du Rideau Vert.

La Femme

AU FOYER ET DANS LE MONDE

Cotonnades brillantes de couleurs
gaies en défilé chez Eaton

Aujourd'hui et demain au rayon des tissus

Alors que nous songeons aux vacances qui approchent, Eaton du Canada présente un défilé de mode qui comprend un joli groupe de vêtements colorés, tout aller, pour l'été, tous sont d'exécution facile en cotons "Tex-Made" et confectionnés avec des patrons imprimés.

Les clientes du midi et de l'après-midi pourront s'inspirer de ce défilé de mode pour la confection de leur trousseau de vacances. Ces présentations ont lieu aujourd'hui et demain à midi et demain à 3 h., au rayon des tissus, au deuxième étage, chez Eaton.

Le spectacle débute avec un deux-pièces blanc, exécuté en "crêpe Calypso", garni de bleu, blanc, rouge. Cette robe fera sensation quel que soit l'endroit où la voyageuse s'arrêtera. Au cours de ses vacances, cette même voyageuse sera contente de savoir que cette fraîche cotonnade Tex-made se lave facilement et sèche rapidement.

L'influence nautique dans la mode estivale est mise en évidence au cours de ce défilé par l'apparition à plusieurs reprises du bleu, blanc, rouge, ainsi que par la présentation d'une blouse matelot dans des tons de beige et de portée avec une jupe orange. Dans les cotonnades, on note également beaucoup d'imprimés aux motifs nautiques qui semblent avoir la faveur pour la saison.

Les tenues de jeu forment le noyau d'un trousseau de vacances et l'on en montre plusieurs dans ce défilé. Qui n'aime pas les couleurs vives à la saison estivale? On verra ainsi un deux-pièces très frais aux rayures vertes et blanches, comprenant une jupe courte sur le biais, recouvrant un short et un corsage assorti. Certaines de ces tenues comportent aussi des jupes réversibles qui ajoutent à une garde-robe et diminuent le volume dans les bagages, ce qui est à considérer et avantageux quand on projette un voyage en avion par exemple.

Cours d'art culinaire
à la Côte Saint-Paul

Le dernier cours d'art culinaire pour la présente saison, aura lieu mercredi soir, le 18 avril, à 8 heures précises, au Centre Mar Pigeon, 5550 rue Angers, Côte St-Paul. A cette occasion, Mlle Monique Bertrand, professeur d'art culinaire, a dressé un "Menu de Pâques" des plus intéressants: Pâté "Mousseux",

Bouillon fleuri
Jambon "Pascallin"
Aspic "Jeannot"
Gâteau "Jonquille"
Meringue italienne
Pâtisseries en pâte feuilletée.

Les plats réussis au cours de la soirée seront offerts en tirage, et il y aura, outre les prix de présence habituels, d'autres prix de belle valeur.

Le café sera servi après le cours. Cordiale bienvenue à toutes. Pour renseignements, Mme O. Fournier, Pontiac 6-2416 ou au Centre, Pontiac 9-2741.

HORAIRES DE
LA TÉLÉVISION

MARDI 17 AVRIL	CFTM-TV - Canal 10	9015
12.30 Musique	12.30 Ouverture - Horaire	12.30 Chez Hélène
1.30 Long métrage	1.30 Dominie	1.30 Open House
2.30 "Fantôme" avec Hans	2.30 Tout pour la femme	2.30 National School
3.00 Mademoiselle de Paris	3.15 En matinee	3.15 En matinee
3.30 La Marguerite	3.30 "Maria Morena"	3.30 The Verdict Is Yours
4.00 Bobino	3.50 Les pitits bonhommes	3.50 Cross Section
4.30 La Botte à surprise	4.00 Les pitits bonhommes	4.00 Cartoon Corners
5.00 La vie qui bal	4.30 Sport-images	4.30 Adventures of
5.30 Ouragan	4.50 Les nouvelles	4.50 Flower Pot Men
6.00 Edition	5.00 Les nouvelles	5.00 Razzie Gazette
6.15 Nouvelles sportives	5.30 Cinéma	5.30 Mike Mercury and
6.30 Ce soir	5.45 "Joyeuse prison"	5.45 His Super Car
6.45 Carrefour	6.00 "Comment? Pourquoi?"	6.00 Tales from Dickens
7.15 Une semaine avec...	6.30 Les 3 étoiles I.G.A.	6.30 Metro
7.30 Un deux, trois, quatre!	6.50 "Eltern am Hof"	6.45 CBC TV News
8.00 "Un court-circuit"	7.00 "Aurora au sud"	6.55 Sports
8.30 Edition spéciale	7.30 Vox populi	7.00 The Real McCoy's
9.00 Soirée de hockey	7.45 "Traffic à Saigon"	7.05 The Red Skelton
9.15 Téléjournal	8.00 "Veronica Lake"	7.15 Front Page
9.30 Nouvelles sportives	8.15 "Terminé à Chicago"	7.30 Inquery
10.00 Commentaires	8.30 "Terminé à Chicago"	7.45 Fighting Words
10.15 Commentaires	8.45 "Terminé à Chicago"	7.50 CBC TV News
10.30 Commentaires	8.55 "Terminé à Chicago"	8.00 Viewpoint
10.45 Commentaires	9.00 "Terminé à Chicago"	8.15 Final Edition News
11.00 Commentaires	9.15 "Terminé à Chicago"	8.30 Final Edition Sports
11.15 Commentaires	9.30 "Terminé à Chicago"	8.45 Cinema Starlight
11.30 Commentaires	9.45 "Terminé à Chicago"	8.55 "Terminé à Chicago"
11.45 Commentaires	10.00 "Terminé à Chicago"	9.00 "Terminé à Chicago"
11.55 Commentaires	10.15 "Terminé à Chicago"	9.15 "Terminé à Chicago"
12.00 Commentaires	10.30 "Terminé à Chicago"	9.30 "Terminé à Chicago"
12.15 Commentaires	10.45 "Terminé à Chicago"	9.45 "Terminé à Chicago"
12.30 Commentaires	11.00 "Terminé à Chicago"	10.00 "Terminé à Chicago"
12.45 Commentaires	11.15 "Terminé à Chicago"	10.15 "Terminé à Chicago"
13.00 Commentaires	11.30 "Terminé à Chicago"	10.30 "Terminé à Chicago"
13.15 Commentaires	11.45 "Terminé à Chicago"	10.45 "Terminé à Chicago"
13.30 Commentaires	12.00 "Terminé à Chicago"	11.00 "Terminé à Chicago"
13.45 Commentaires	12.15 "Terminé à Chicago"	11.15 "Terminé à Chicago"
14.00 Commentaires	12.30 "Terminé à Chicago"	11.30 "Terminé à Chicago"
14.15 Commentaires	12.45 "Terminé à Chicago"	11.45 "Terminé à Chicago"
14.30 Commentaires	13.00 "Terminé à Chicago"	12.00 "Terminé à Chicago"
14.45 Commentaires	13.15 "Terminé à Chicago"	12.15 "Terminé à Chicago"
15.00 Commentaires	13.30 "Terminé à Chicago"	12.30 "Terminé à Chicago"
15.15 Commentaires	13.45 "Terminé à Chicago"	12.45 "Terminé à Chicago"
15.30 Commentaires	14.00 "Terminé à Chicago"	13.00 "Terminé à Chicago"
15.45 Commentaires	14.15 "Terminé à Chicago"	13.15 "Terminé à Chicago"
16.00 Commentaires	14.30 "Terminé à Chicago"	13.30 "Terminé à Chicago"
16.15 Commentaires	14.45 "Terminé à Chicago"	13.45 "Terminé à Chicago"
16.30 Commentaires	15.00 "Terminé à Chicago"	14.00 "Terminé à Chicago"
16.45 Commentaires	15.15 "Terminé à Chicago"	14.15 "Terminé à Chicago"
17.00 Commentaires	15.30 "Terminé à Chicago"	14.30 "Terminé à Chicago"
17.15 Commentaires	15.45 "Terminé à Chicago"	14.45 "Terminé à Chicago"
17.30 Commentaires	16.00 "Terminé à Chicago"	15.00 "Terminé à Chicago"
17.45 Commentaires	16.15 "Terminé à Chicago"	15.15 "Terminé à Chicago"
18.00 Commentaires	16.30 "Terminé à Chicago"	15.30 "Terminé à Chicago"
18.15 Commentaires	16.45 "Terminé à Chicago"	15.45 "Terminé à Chicago"
18.30 Commentaires	17.00 "Terminé à Chicago"	16.00 "Terminé à Chicago"
18.45 Commentaires	17.15 "Terminé à Chicago"	16.15 "Terminé à Chicago"
19.00 Commentaires	17.30 "Terminé à Chicago"	16.30 "Terminé à Chicago"
19.15 Commentaires	17.45 "Terminé à Chicago"	16.45 "Terminé à Chicago"
19.30 Commentaires	18.00 "Terminé à Chicago"	17.00 "Terminé à Chicago"
19.45 Commentaires	18.15 "Terminé à Chicago"	17.15 "Terminé à Chicago"
20.00 Commentaires	18.30 "Terminé à Chicago"	17.30 "Terminé à Chicago"
20.15 Commentaires	18.45 "Terminé à Chicago"	17.45 "Terminé à Chicago"
20.30 Commentaires	19.00 "Terminé à Chicago"	18.00 "Terminé à Chicago"
20.45 Commentaires	19.15 "Terminé à Chicago"	18.15 "Terminé à Chicago"
21.00 Commentaires	19.30 "Terminé à Chicago"	18.30 "Terminé à Chicago"
21.15 Commentaires	19.45 "Terminé à Chicago"	18.45 "Terminé à Chicago"
21.30 Commentaires	20.00 "Terminé à Chicago"	19.00 "Terminé à Chicago"
21.45 Commentaires	20.15 "Terminé à Chicago"	19.15 "Terminé à Chicago"
22.00 Commentaires	20.30 "Terminé à Chicago"	19.30 "Terminé à Chicago"
22.15 Commentaires	20.45 "Terminé à Chicago"	19.45 "Terminé à Chicago"
22.30 Commentaires	21.00 "Terminé à Chicago"	20.00 "Terminé à Chicago"
22.45 Commentaires	21.15 "Terminé à Chicago"	20.15 "Terminé à Chicago"
23.00 Commentaires	21.30 "Terminé à Chicago"	20.30 "Terminé à Chicago"
23.15 Commentaires	21.45 "Terminé à Chicago"	20.45 "Terminé à Chicago"
23.30 Commentaires	22.00 "Terminé à Chicago"	21.00 "Terminé à Chicago"
23.45 Commentaires	22.15 "Terminé à Chicago"	21.15 "Terminé à Chicago"
24.00 Commentaires	22.30 "Terminé à Chicago"	21.30 "Terminé à Chicago"
24.15 Commentaires	22.45 "Terminé à Chicago"	21.45 "Terminé à Chicago"
24.30 Commentaires	23.00 "Terminé à Chicago"	22.00 "Terminé à Chicago"
24.45 Commentaires	23.15 "Terminé à Chicago"	22.15 "Terminé à Chicago"
25.00 Commentaires	23.30 "Terminé à Chicago"	22.30 "Terminé à Chicago"
25.15 Commentaires	23.45 "Terminé à Chicago"	22.45 "Terminé à Chicago"
25.30 Commentaires	24.00 "Terminé à Chicago"	23.00 "Terminé à Chicago"
25.45 Commentaires	24.15 "Terminé à Chicago"	23.15 "Terminé à Chicago"
26.00 Commentaires	24.30 "Terminé à Chicago"	23.30 "Terminé à Chicago"
26.15 Commentaires	24.45 "Terminé à Chicago"	23.45 "Terminé à Chicago"
26.30 Commentaires	25.00 "Terminé à Chicago"	24.00 "Terminé à Chicago"
26.45 Commentaires	25.15 "Terminé à Chicago"	24.15 "Terminé à Chicago"
27.00 Commentaires	25.30 "Terminé à Chicago"	24.30 "Terminé à Chicago"
27.15 Commentaires	25.45 "Terminé à Chicago"	24.45 "Terminé à Chicago"
27.30 Commentaires	26.00 "Terminé à Chicago"	25.00 "Terminé à Chicago"
27.45 Commentaires	26.15 "Terminé à Chicago"	25.15 "Terminé à Chicago"
28.00 Commentaires	26.30 "Terminé à Chicago"	25.30 "Terminé à Chicago"
28.15 Commentaires	26.45 "Terminé à Chicago"	25.45 "Terminé à Chicago"
28.30 Commentaires	27.00 "Terminé à Chicago"	26.00 "Terminé à Chicago"
28.45 Commentaires	27.15 "Terminé à Chicago"	26.15 "Terminé à Chicago"
29.00 Commentaires	27.30 "Terminé à Chicago"	26.30 "Terminé à Chicago"
29.15 Commentaires	27.45 "Terminé à Chicago"	26.45 "Terminé à Chicago"
29.30 Commentaires	28.00 "Terminé à Chicago"	27.00 "Terminé à Chicago"
29.45 Commentaires	28.15 "Terminé à Chicago"	27.15 "Terminé à Chicago"
30.00 Commentaires	28.30 "Terminé à Chicago"	27.30 "Terminé à Chicago"
30.15 Commentaires	28.45 "Terminé à Chicago"	27.45 "Terminé à Chicago"
30.30 Commentaires	29.00 "Terminé à Chicago"	28.00 "Terminé à Chicago"
30.45 Commentaires	29.15 "Terminé à Chicago"	28.15 "Terminé à Chicago"
31.00 Commentaires	29.30 "Terminé à Chicago"	28.30 "Terminé à Chicago"
31.15 Commentaires	29.45 "Terminé à Chicago"	28.45 "Terminé à Chicago"
31.30 Commentaires	30.00 "Terminé à Chicago"	29.00 "Terminé à Chicago"
31.45 Commentaires	30.15 "Terminé à Chicago"	29.15 "Terminé à Chicago"
32.00 Commentaires	30.30 "Terminé à Chicago"	29.30 "Terminé à Chicago"
32.15 Commentaires	30.45 "Terminé à Chicago"	29.45 "Terminé à Chicago"
32.30 Commentaires	31.00 "Terminé à Chicago"	30.00 "Terminé à Chicago"
32.45 Commentaires	31.15 "Terminé à Chicago"	30.15 "Terminé à Chicago"
33.00 Commentaires	31.30 "Terminé à Chicago"	30.30 "Terminé à Chicago"
33.15 Commentaires	31.45 "Terminé à Chicago"	30.45 "Terminé à Chicago"
33.30 Commentaires	32.00 "Terminé à Chicago"	31.00 "Terminé à Chicago"
33.45 Commentaires	32.15 "Terminé à Chicago"	31.15 "Terminé à Chicago"
34.00 Commentaires	32.30 "Terminé à Chicago"	31.30 "Terminé à Chicago"
34.15 Commentaires	32.45 "Terminé à Chicago"	31.45 "Terminé à Chicago"
34.30 Commentaires	33.00 "Terminé à Chicago"	32.00 "Terminé à Chicago"
34.45 Commentaires	33.15 "Terminé à Chicago"	32.15 "Terminé à Chicago"
35.00 Commentaires	33.30 "Terminé à Chicago"	32.30 "Terminé à Chicago"
35.15 Commentaires	33.45 "Terminé à Chicago"	32.45 "Terminé à Chicago"
35.30 Commentaires	34.00 "Terminé à Chicago"	33.00 "Terminé à Chicago"
35.45 Commentaires	34.15 "Terminé à Chicago"	33.15 "Terminé à Chicago"
36.00 Commentaires	34.30 "Terminé à Chicago"	33.30 "Terminé à Chicago"
36.15 Commentaires	34.45 "Terminé à Chicago"	33.45 "Terminé à Chicago"
36.30 Commentaires	35.00 "Terminé à Chicago"	34.00 "Terminé à Chicago"
36.45 Commentaires	35.15 "Terminé à Chicago"	34.15 "Terminé à Chicago"
37.00 Commentaires	35.30 "Terminé à Chicago"	34.30 "Terminé à Chicago"
37.15 Commentaires	35.45 "Terminé à Chicago"	34.45 "Terminé à Chicago"
37.30 Commentaires	36.00 "Terminé à Chicago"	35.00 "Terminé à Chicago"
37.45 Commentaires	36.15 "Terminé à Chicago"	35.15 "Terminé à Chicago"
38.00 Commentaires	36.30 "Terminé à Chicago"	35.30 "Terminé à Chicago"
38.15 Commentaires	36.45 "Terminé à Chicago"	35.45 "Terminé à Chicago"
38.30 Commentaires	37.00 "Terminé à Chicago"	36.00 "Terminé à Chicago"
38.45 Commentaires	37.15 "Terminé à Chicago"	36.15 "Terminé à Chicago"
39.00 Commentaires	37.30 "Terminé à Chicago"	36.30 "Terminé à Chicago"
39.15 Commentaires	37.45 "Terminé à Chicago"	36.45 "Terminé à Chicago"
39.30 Commentaires	38.00 "Terminé à Chicago"	37.00 "Terminé à Chicago"
39.45 Commentaires	38.15 "Terminé à Chicago"	37.15 "Terminé à Chicago"
40.00 Commentaires	38.30 "Terminé à Chicago"	37.30 "Terminé à Chicago"
40.15 Commentaires	38.45 "Terminé à Chicago"	37.45 "Terminé à Chicago"
40.30 Commentaires	39.00 "Terminé à Chicago"	38.00 "Terminé à Chicago"
40.45 Commentaires	39.15 "Terminé à Chicago"	38.15 "Terminé à Chicago"
41.00 Commentaires	39.30 "Terminé à Chicago"	38.30 "Terminé à Chicago"
41.15 Commentaires	39.45 "Terminé à Chicago"	38.45 "Terminé à Chicago"
41.30 Commentaires	40.00 "Terminé à Chicago"	39.00 "Terminé à Chicago"
41.45 Commentaires	40.15 "Terminé à Chicago"	39.15 "Terminé à Chicago"
42.00 Commentaires	40.30 "Terminé à Chicago"	39.30 "Terminé à Chicago"
42.15 Commentaires	40.45 "Terminé à Chicago"	39.45 "Terminé à Chicago"
42.30 Commentaires	41.00 "Terminé à Chicago"	40.00 "Terminé à Chicago"
42.45 Commentaires	41.15 "Terminé à Chicago"	40.15 "Terminé à Chicago"
43.00 Commentaires	41.30 "Terminé à Chicago"	40.30 "Terminé à Chicago"
43.15 Commentaires	41.45 "Terminé à Chicago"	40.45 "Terminé à Chicago"
43.30 Commentaires	42.00 "Terminé à Chicago"	41.00 "Terminé à Chicago"
43.45 Commentaires	42.15 "Terminé à Chicago"	41.15 "Terminé à Chicago"
44.00 Commentaires	42.30 "Terminé à Chicago"	41.30 "Terminé à Chicago"
44.15 Commentaires	42.45 "Terminé à Chicago"	41.45 "Terminé à Chicago"
44.30 Commentaires	43.00 "Terminé à Chicago"	42.00 "Terminé à Chicago"
44.45 Commentaires	43.15 "Terminé à Chicago"	42.15 "Terminé à Chicago"
45.00 Commentaires	43.30 "Terminé à Chicago"	42.30 "Terminé à Chicago"
45.15 Commentaires	43.45 "Terminé à Chicago"	42.45 "Terminé à Chicago"
45.30 Commentaires	44.00 "Terminé à Chicago"	43.00 "Terminé à Chicago"
45.45 Commentaires	44.15 "Terminé à Chicago"	43.15 "Terminé à Chicago"
46.00 Commentaires	44.30 "Terminé à Chicago"	43.30 "Terminé à Chicago"
46.15 Commentaires	44.45 "Terminé à Chicago"	43.45 "Terminé à Chicago"
46.30 Commentaires	45.00 "Terminé à Chicago"	44.00 "Terminé à Chicago"
46.45 Commentaires	45.15 "Terminé à Chicago"	44.15 "Terminé à Chicago"
47.00 Commentaires	45.30 "Terminé à Chicago"	44.30 "Terminé à Chicago"
47.15 Commentaires	45.45 "Terminé à Chicago"	44.45 "Terminé à Chicago"
47.30 Commentaires	46.00 "Terminé à Chicago"	45.00 "Terminé à Chicago"
47.45 Commentaires	46.15 "Terminé à Chicago"	45.15 "Terminé à Chicago"
48.00 Commentaires	46.30 "Terminé à Chicago"	45.30 "Terminé à Chicago"
48.15 Commentaires	46.45 "Terminé à Chicago"	45.45 "Terminé à Chicago"
48.30 Commentaires	47.00 "Terminé à Chicago"	46.00 "Terminé à Chicago"
48.45 Commentaires	47.15 "Terminé à Chicago"	46.15 "Terminé à Chicago"
49.00 Commentaires	47.30 "Terminé à Chicago"	46.30 "Terminé à Chicago"
49.15 Commentaires	47.45 "Terminé à Chicago"	46.45 "Terminé à Chicago"
49.30 Commentaires	48.00 "Terminé à Chicago"	47.00 "Terminé à Chicago"
49.45 Commentaires	48.15 "Terminé à Chicago"	47.15 "Terminé à Chicago"
50.00 Commentaires	48.30 "Terminé à Chicago"	47.30 "Terminé à Chicago"
50.15 Commentaires	48.45 "Terminé à Chicago"	47.45 "Terminé à Chicago"
50.30 Commentaires	49.00 "Terminé à Chicago"	48.00 "Terminé à Chicago"
50.45 Commentaires	49.15 "Terminé à Chicago"	48.15 "Terminé à Chicago"
51.00 Commentaires	49.30 "Terminé à Chicago"	48.30 "Terminé à Chicago"
51.15 Commentaires	49.45 "Terminé à Chicago"	48.45 "Terminé à Chicago"
51.30 Commentaires	50.00 "Terminé à Chicago"	49.00 "Terminé à Chicago"
51.45 Commentaires	50.15 "Terminé à Chicago"	49.15 "Terminé à Chicago"
52.00 Commentaires	50.30 "Terminé à Chicago"	49.30 "Terminé à Chicago"
52.15 Commentaires	50.45 "Terminé à Chicago"	49.45 "Terminé à Chicago"
52.30 Commentaires	51.00 "Terminé à Chicago"	50.00 "Terminé à Chicago"
52.45 Commentaires	51.15 "Terminé à Chicago"	50.15 "Terminé à Chicago"
53.00 Commentaires	51.30 "Terminé à Chicago"	50.30 "Terminé à Chicago"
53.15 Commentaires	51.45 "Terminé à Chicago"	50.45 "Terminé à Chicago"
53.30 Commentaires	52.00 "Terminé à Chicago"	51.00 "Terminé à Chicago"
53.45 Commentaires	52.15 "Terminé à Chicago"	51.15 "Terminé à Chicago"
54.00 Commentaires	52.30 "Terminé à Chicago"	51.30 "Terminé à Chicago"
54.15 Commentaires	52.45 "Terminé à Chicago"	51.45 "Terminé à Chicago"
54.30 Commentaires	53.00 "Terminé à Chicago"	52.00 "Terminé à Chicago"
54.45 Commentaires	53.15 "Terminé à Chicago"	52.15 "Terminé à Chicago"
55.00 Commentaires	53.30 "Terminé à Chicago"	52.30 "Terminé à Chicago"
55.15 Commentaires	53.45 "Terminé à Chicago"	52.45 "Terminé à Chicago"
55.30 Commentaires	54.00 "Terminé à Chicago"	53.00 "Terminé à Chicago"
55.45 Commentaires	54.15 "Terminé à Chicago"	53.15 "Terminé à Chicago"
56.00 Commentaires	54.30 "Terminé à Chicago"	53.30 "Terminé à Chicago"
56.15 Commentaires	54.45 "Terminé à Chicago"	53.45 "Terminé à Chicago"
56.30 Commentaires	55.00 "Terminé à Chicago"	54.00 "Terminé à Chicago"
56.45 Commentaires	55.15 "Terminé à Chicago"	54.15 "Terminé à Chicago"
57.00 Commentaires	55.30 "Terminé à Chicago"	54.30 "Terminé à Chicago"
57.15 Commentaires	55.45 "Terminé à Chicago"	54.45 "Terminé à Chicago"
57.30 Commentaires	56.00 "Terminé à Chicago"	55.00 "Terminé à Chicago"
57.45 Commentaires	56.15 "Terminé à Chicago"	55.15 "Terminé à Chicago"
58.00 Commentaires	56.30 "Terminé à Chicago"	55.30 "Terminé à Chicago"
58.15 Commentaires	56.45 "Terminé à Chicago"	55.45 "Terminé à Chicago"
58.30 Commentaires	57.00 "Terminé à Chicago"	56.00 "Terminé à Chicago"
58.45 Commentaires	57.15 "Terminé à Chicago"	56.15 "Terminé à Chicago"
59.00 Commentaires	57.30 "Terminé à Chicago"	56.30 "Terminé à Chicago"
59.15 Commentaires	57.45 "Terminé à Chicago"	56.45 "Terminé à Chicago"
59.30 Commentaires	58.00 "Terminé à Chicago"	57.00 "Terminé à Chicago"
59.45 Commentaires	58.15 "Terminé à Chicago"	57.15 "Terminé à Chicago"
60.00 Commentaires	58.30 "Terminé à Chicago"	57.30 "Terminé à Chicago"
60.15 Commentaires	58.45 "Terminé à Chicago"	57.45 "Terminé à Chicago"
60.30 Commentaires	59.00 "Terminé à Chicago"	58.00 "Terminé à Chicago"
60.45 Commentaires	59.15 "Terminé à Chicago"	58.15 "Terminé à Chicago"
61.00 Commentaires	59.30 "Terminé à Chicago"	58.30 "Terminé à Chicago"
61.15 Commentaires	59.45 "Terminé à Chicago"	58.45 "Terminé à Chicago"
61.30 Commentaires	60.00 "Terminé à Chicago"	59.00 "Terminé à Chicago"
61.45 Commentaires	60.15 "Terminé à Chicago"	59.1

Optimisme du président de la Société Ford-Canada Ltée pour 1962

potins financiers

Les rumeurs d'un abaissement du taux d'escompte expliquent la meilleure tenue des titres de tout repos hier sur la Bourse de Londres. La liste Wall Street entraîne la liste mobilière. Sur les Bourses de Montréal et de Toronto, il y avait irrégularité des cours.

C'est demain qu'Alfred Lambert Inc. rendra public son rapport annuel. La crise actuelle entre les aciéries des E.U. et l'administration Kennedy porterait à croire que c'en est fait de la spirale inflationniste. Ce serait le commencement de la sagesse pour la majorité des industries américaines.

La moyenne des industriels de D.J. a glissé hier de 3.84 pts à N.Y. A la suite de la faillite des fabricants d'acier de prouver le bien fondé de leurs demandes récentes d'augmentations des prix, on semble appréhender certaines mesures de contrôle des prix... développement qui ne serait guère goûté en temps de paix.

Les actionnaires de STELCO ont approuvé hier le rachat de 28,000,000 d'actions à la suite du fractionnement récent à raison de 4 pour 1. L'augmentation entrera en vigueur le 4 mai au dire de son président M. V. W. Scully.

Kirkland, la C. S. de Dollard-des-Ormeaux, Ste-Anne-de-la-Pointe-aux-Pierres, Angers, l'Ange-Gardien, Beaufort et Trois-Rivières emprunteront sous peu.

M. J. E. Frégeau, gérant de la succursale Montréal-Deçà de la Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie, vient d'être nommé au Comité consultatif des gérants canadiens de la Sun Life pour 1962, a-t-on annoncé. Ce comité est composé des gérants des sept succursales les plus actives de la Compagnie au Canada.

\$310,739,527.00 d'assurance-vie, en cours chez la Société des Artisans

Sens social et portée économique des activités de cette Société d'assurance-vie

La Société des Artisans est l'une de nos dernières institutions d'assurance à publier son bilan. S'il en est en jeu par son excellence, on serait porté à lui appliquer l'axiome biblique "Les derniers seront les premiers". Comptant 85 années d'existence, la Société précitée n'a pas tardé à se distinguer parmi nos sociétés fraternelles et les succès marqués de cette coopérative d'assurance-vie donnent un sens social à l'économie, dont l'importance ne saurait être minimisée. Fondée en 1876, cette Société dessert, aujourd'hui, non seulement notre province, mais bien des États américains, etc. Elle possède, en effet, des bureaux régionaux en Abitibi, dans le Saguenay, dans le Bas du Fleuve, en Acadie, dans la Mauricie, dans Charlevoix, Lévis, Québec, les Bois-Francs, en Richelieu, Sherbrooke, les Laurentides, Salaberry, Montréal, l'Outaouais, Niagara, le New-Hampshire, le Massachusetts, le Maine et le Connecticut, etc. Somme toute, presque partout où il y a des Canadiens d'extractions françaises sur notre continent, la coopérative ci-haut mentionnée est là pour les desservir au meilleur de leurs intérêts et de notre groupe ethnique, car, étant une mutuelle opérant sous une forme de collaboration coopérative, elle opère au profit de tous ses sociétaires et indirectement de notre collectivité.

Son actif, à \$40,354,916.00, investi en partie dans nos entreprises

Ce n'est pas sans raison que le président de la Société des Artisans, Me René Paré, déclare dans le rapport annuel que, "du strict point de vue financier, l'institution qu'il ne cesse de diriger fort habilement depuis des années est une entreprise d'affaires très à point et très progressive". En effet, elle affichait au 31 décembre 1961 un actif global de \$40,354,916.00 à rapprocher de \$37,169,048.00 à la fin de 1960 et à peine \$18,292,681.00 à la fin de 1946. Une analyse de cet actif révèle pour \$20,369,757.00 d'obligations, \$941,395.00 d'actions ordinaires, \$14,116,248.00 de prêts sur premières hypothèques, etc. En marge de cette analyse du portefeuille de cette Société, nous tenons, ici, à faire remarquer au public que près de 20% de ses placements en titres obligataires représenteraient des obligations d'entreprises contrôlées par les notres, aussi bien dans le domaine commercial qu'industriel. Rares sont les institutions canadiennes françaises qui seraient capables à ce jour d'afficher un tel pourcentage, mais, à la suite de ce qui se passe dans la province depuis une couple d'années, il faut s'attendre à ce que nos institutions favorisent de plus en plus l'expansion économique de nos entreprises commerciales, industrielles et autres.

\$61,823,927.00, distribués par la Société précitée depuis sa fondation en 1876

En marge du rapport annuel de la Société des Artisans, nous tenons à féliciter publiquement son auteur, car il est fort bien présenté et sa forme comparative permet d'obtenir rapidement une vue d'ensemble de ses progrès. Il n'y a pas que l'actif qui a progressé, car ses nouvelles affaires l'an dernier se sont élevées à \$63,000,000, contre à peine \$47,000,000 il y a 5 ans et au regard de seulement \$22,000,000 il y a 10 ans d'une décennie, soit en 1953. Rien d'étonnant que son total d'assurances en vigueur atteigne le chiffre sans précédent de \$310,739,527.00 contre \$276,682,928 en 1960 et à rapprocher de \$132,900,000 en 1953. Incidemment, l'assurance-vie ordinaire figure au sommet de \$281,617,804 et le groupe, à \$29,121,922; ce qui fait bien ressortir la qualité des affaires souscrites, car personne n'ignore que les premières sont préférables aux secondes et qu'elles permettent de tabler davantage sur l'avenir de l'entreprise, avenir qui se révélerait d'autant plus prometteur que la Société des Artisans a, depuis ses débuts, versé à ses sociétaires ou à leurs bénéficiaires un total de \$61,823,927.00 en prestations et en ristournes. De telles distributions bien résorbées par le caractère éminemment "social et économique" de l'œuvre poursuivie par cette institution.

La Société des Artisans donne son sens social à l'économie, au dire de son président, Me René Paré

En marge de ces données sur l'excellence du rapport annuel de la Société des Artisans, nous croyons opportun de faire ressortir le fait que ses nouvelles affaires ont augmenté de plus de 25% l'an dernier, contre une hausse moyenne de 6.1% par l'ensemble du commerce de l'assurance-vie au Canada en 1961, par rapport à 1960 et à rapprocher de 8.6% pour les ventes dans le Québec. De telles comparaisons heureuses tout à l'honneur de la direction de cette Société, ayant affiché un revenu de \$8,366,023 l'an dernier, comparativement à \$7,295,845 antérieurement. Incidemment, déduction des dépenses, il y a eu un surplus pour 1961 de \$699,691 et après certaines déductions, le dernier exercice financier laisse voir un surplus de \$4,015,391.00, à rapprocher de \$3,437,214.00 à la fin de 1960; ce qui ne peut qu'être bien vu des sociétaires de cette institution économique qui, avec ses capitaux grandissants et ses moyens matériels, reste démocratique et très près du peuple qu'elle entend servir, selon l'expression même formulée par son président, Me René Paré. Au dire de ce dernier, "elle donne son sens social à l'économie et cela apparaît nettement dans sa structure administrative qui se prolonge par ses conseils régionaux et locaux, etc". Le défaut d'espace à notre disposition ne nous permet pas de faire ressortir davantage les activités de cette Société dont les assurés en sont les co-propriétaires, soit dit en terminant.

Marcel CLEMENT

Place Gas and Oil

Début de forages demain

Cette semaine les gaziens installaient dans les eaux du lac Érie, en Ontario, une trentaine de puits, susceptibles de produire plus de 50 millions de pieds cubes de gaz naturel par jour, dit-on. Les premiers forages débutent demain.

C'est une compagnie canadienne, la Place Gas & Oil, qui a donné le mouvement. Elle entreprend le creusage de six puits, tandis qu'une grosse maison américaine, la El Paso, du Texas, exécute de concert avec Place des travaux qui permettront la mise en opération de dix autres puits.

Selon un pionnier de l'huile et du gaz au Canada, M. Clifford R. J. Smith, président de Place, trois facteurs ont poussé la compagnie à investir dans le lac Érie. Les deux premiers, de nature technique ont trait à l'accessibilité et aux réserves établies officiellement à 84 milliards de pieds cubes. Le troisième se rapporte à la vente du gaz, la poche du lac Érie n'étant qu'à quelques milles du pipeline trans-canadien.

Bourse de Montréal

La liste locale a mal commencé la semaine

MONTREAL PC — Les cours ont légèrement fléchi au milieu d'une activité modérée hier en place locale.

Price Brothers a essuyé la plus lourde perte, baissant de 1-2 à 50-1/2. Shawinigan et Dominion Textile ont baissé de 3-8. 22-1/2 et 16-7/8 respectivement. Trans-Canada Pipe Lines et Dominion Tar ont baissé de 1-4 à 23-7/8 et 20 respectivement.

Blue Bonnets Raceway a baissé de 3-8 à 16-7/8 au milieu d'une forte activité. Canadian Traction a haussé de 15 cents à \$3.85. Canadian Chemical de 1-4 à 8 et Massey-Ferguson de 1-4 à 12-7/8.

Dans le secteur des papeteries, Abitibi a haussé de 1-4 à 47-1/4. Dans le compartiment des services publics, Calgary Power a baissé de 1-4 à 22-1/2. Dans le secteur des métaux communs, Noranda a haussé de 1-8 à 60-3/4 tandis que Hudson Bay et International Nickel ont baissé de 1-4 à 58-1/2 et 81 respectivement.

Dans le secteur des pétroliers, Imperial Oil a baissé de 5-8 à 47-7/8 et Canadian Oil de 1-2 à 31.

Ro-Alite a baissé de 1-2 à 12-1/8 dans le secteur des pétroliers d'Ouest.

Dans le compartiment des mines, Dumont a haussé de sept cents à 45 cents tandis que Borne Copper a baissé de deux cents à 27 cents. Saucan a baissé de cinq cents à 62 cents et Opemiska Explorers de 2-1/2 cents à 24 cents.

Cours des grains

Winnipeg PC — Le marché à terme a peu évolué hier au cours d'une séance terne.

Le lin a fait piètre contenance. L'avoine a évolué dans les deux sens avec de légers écarts. On signale la vente de 250,000 boisseaux d'orge au Royaume-Uni au cours de la fin de semaine.

Les prix du blé de toutes catégories étaient inchangés.

Cours des changes

New York dollar	1.05
Angleterre livre	2.95%
France franc	2.144
Belgique franc	0.211
Italie lire	0.01692
Espagne peseta	0.0176
Suisse franc	2.421
Hollande florin	2.917
Norvège couronne	1.474
Danemark couronne	1.525
Suède couronne	2.040
Allemagne DM	2.625
Tchécoslovaquie cour.	1.473
Mexique peso	0.046
Venezuela bolivar	2.294

L'embauchage industriel baisse

OTTAWA PC — L'indice de l'embauchage industriel au Canada a fléchi de 5.1 en novembre pour s'établir à 117.9 au regard de 121.6 un mois plus tôt, révèle au jour d'aujourd'hui le Bureau fédéral de la statistique.

La moyenne hebdomadaire des salaires et gages a décliné de 2.2 p.c. passant de \$78.82 en octobre à \$77.07 en novembre. L'indice des salaires a fléchi de 5.2 p.c. à 213.5.

Ces indices sont basés sur les chiffres de 1949 équivalant 100.

À noter...

National Drug and Chemical Company a fait savoir à Bourse de Montréal que conformément aux options consenties à 3 hauts fonctionnaires de la compagnie, en vertu d'une résolution des membres du conseil d'administration en date du 12 avril 1962, un total de 26,000 actions ordinaires ont été réservées pour émission comme suit: 20,000 actions ordinaires, représentant deux des dites options au prix de \$16. L'action et 6,000 actions, représentant la troisième option, au prix de \$17 l'action. Ces options peuvent être exercées d'ici le 31 décembre 1971.

New Jack Lake Uranium Mines Limited a reçu paiement et elle a émis 10,000 actions à \$15 chacune, comprenant une partie du versement de la seconde option par versement embrassant 200,000 actions, en vertu d'un accord en date du 1er novembre 1961, conclu entre Barrett, Goodfellow & Co. au nom d'un client. Il y a donc maintenant 2,915,000 actions émises et en circulation.

Budget fédéral, bien vu

La clause du budget fédéral qui prévoit une réduction des taxes sur les gains obtenus par l'augmentation des ventes a reçu un accueil enthousiaste de la part du président de la Société Ford-Canada, M. Karl E. Scott, qui y voit "un effort de vente accru".

S'adressant aux actionnaires de la Société au cours de l'assemblée annuelle tenue hier au siège social de la compagnie à Oakville, M. Scott prévoit une excellente année en 1962 sur le fait que les ventes d'automobiles, de camions et de tracteurs aux concessionnaires canadiens ont augmenté de 23 pour cent au cours du premier trimestre de cette année en regard des trois premiers mois de 1961.

M. Scott annonce également que les compagnies subsidiaires de Ford-Canada ont également amélioré leur position par rapport à l'année dernière. "En mars", dit-il, "nos entreprises subsidiaires ont pu signaler une augmentation de quelque 15 pour cent par rapport aux ventes à leurs concessionnaires de l'année précédente".

Parlant encore des provisions budgétaires, M. Scott affirme: "Cette mesure très importante pour notre industrie est accueillie avec joie en vue de l'encouragement qu'elle offre aux fabricants de pièces d'automobile de devenir encore plus efficaces, plus agressifs, et partant plus compétitifs".

Elle offre encore un autre moyen à l'industrie de l'automobile d'être plus puissante et ainsi mieux équipée pour faire face aux défis des recommandations contenues dans le rapport de la Commission Bidwell sur l'industrie de l'automobile. Ces recommandations sont destinées à nous apporter tous les avantages d'un plus grand volume de production.

M. Scott affirme qu'en plus d'une augmentation des ventes de véhicules par la compagnie au Canada et par les compagnies subsidiaires d'outre-mer, Ford-Canada "réalisera de nouveaux records de ventes".

Les forces qui ont contribué à réduire les bénéfices nets de 1961 à \$10.3 millions, à comparer aux bénéfices nets de \$20.6 millions de 1960 "se trouvent en arrière de nous", dit-il. "Nous commencerons à accumuler en 1962 les bénéfices de nos opérations de dépenses capitales que nous avons exécutées en 1961".

Revenu d'United Asbestos, accru

De \$77,434 l'an dernier au regard de 1960

MONTREAL — La société "United Asbestos Corp. Ltd." a déclaré hier que son revenu net pour 1961 était de \$194,626, soit une augmentation de \$77,434 en 1960.

La compagnie, qui possède un intérêt de 51 à 60 pour cent dans les bénéfices résultant de l'exploitation de l'amiante de la société "Lake Asbestos of Quebec Ltd.", une filiale de la société "American Smelting and Refining Co.", a utilisé ce revenu net pour combler son propre déficit. Le déficit au 31 décembre se montait à \$6,093,905 contre \$6,348,179 l'année précédente.

Le président, M. A. B. Davidson a déclaré dans le rapport annuel que les bénéfices pour l'exercice 1962 devraient "être encore meilleurs à condition que la cadence de la production industrielle se maintienne".

La société exhibe un bénéfice net de \$1,915,344 en ce qui concerne sa participation dans la société "Lake Asbestos", contre \$1,465,863 en 1960. Après avoir déduit \$1,267,718 en dépenses avant production, la compagnie a enregistré des bénéfices nets de \$647,627 contre \$493,621 en 1960.

Les investissements de cette société dans d'autres compagnies se sont élevés à \$2,134,111 à la fin de 1961 contre \$1,604,000 à la fin de 1960.

M. Davidson a déclaré que "l'augmentation de l'actif en investissements devrait être considérée comme constituant une contribution importante à la valeur de l'actif de la compagnie".

Denrées alimentaires

MONTREAL — Cours des denrées transmis à Montréal aujourd'hui par le ministère fédéral de l'agriculture:

Oeufs: prix de gros aux centrales de campagne, cages du bois: extra-gros 42; A-gros 40 1/2 à 41-1/2; A-moyen 36 à 37; A-poulette 32; B 36; C 28.

Beurre: arrivages courants, admissible: 62-3/4 à 63-1/4; fraies, de crémier: enveloppe 63-1/2; fraies en gros, admissible 63-1/4.

Fromage: livré à Montréal, ci-re, arrivages courants, québécois blanc 31-3/4; en gros, québécois blanc 31-1/2. Pomme de terre: Québec 81 à \$1.15; 70 à 75 lbs du Prince-Edouard \$1.40 à \$1.60 les 75 livres.

Budget provincial bien vu de la CMA

Déclaration de M. O. R. Barrett, président provincial

A une époque où il y a un accroissement constant des services gouvernementaux comportant des dépenses accrues, les contribuables — individus et corporations — ont lieu de se réjouir du fait qu'ils n'auront pas, pour l'exercice en cours, à payer de nouvelles taxes qui viendraient s'ajouter au fardeau déjà lourd qu'ils ont à supporter.

Comme l'enseignement est à la base de tout progrès, il est

Passant en revue les opérations de Ford-Canada, M. Scott dit qu'au cours du premier trimestre de 1962, 34 pour cent des automobiles vendues aux concessionnaires au Canada étaient des Ford Fairlane et des Mercury Meteor introduites sur le marché à la fin de 1961.

"Voilà", dit-il, "un résultat probant dans le domaine des voitures entièrement nouvelles qui ne constituent pas des adaptations de modèle existants et qui doivent partir de rien pour affirmer leur identité et mériter une acceptation qui leur soit propre".

Une autre phase des opérations de Ford-Canada qui, dit M. Scott, mérite considération "parce qu'elle représente notre intention à longue échéance d'améliorer la stabilité de nos gains en diversifiant le rendement de notre production, au-delà de notre marché immédiat de l'automobile" est l'organisation de ventes de produits spéciaux.

"Cette organisation", explique M. Scott, "a pour objectif de trouver des marchés, tant au Canada qu'à l'étranger pour nos différentes usines de Windsor et de Niagara Falls, pour les entreprises qui nous approvisionnent aussi bien que pour d'autres entreprises manufacturières du Canada. Pour des motifs de concurrence, il serait prématuré que je vous révèle avec plus de détails les résultats de ce programme à date, mais je puis dire que nous attendons beaucoup de ce genre d'affaires à l'avenir".

Un aspect qu'on oublie souvent de reconnaître lorsqu'on étudie les variations des opérations d'une année à l'autre, dit M. Scott, est la croissance annuelle de l'actif de la compagnie s'est maintenue sans entraves depuis des années. L'actif net de nos opérations au Canada et outre-mer à la fin de 1961 s'était accru de 75 pour cent en l'espace de 10 ans. Ceci, il semble-t-il, est un fait significatif en regard de facteurs tels que l'intense concurrence de l'industrie canadienne de l'automobile, la volatilité des goûts des consommateurs, la performance erratique des volumes du marché canadien, le déclin méthodique des exportations d'automobiles canadiennes sur les marchés étrangers.

L'indice des industriels dans leur ensemble au Canada, a dit M. Scott, "est en croissance". "Je crois fermement", dit-il, "que cette croissance ininterrompue de notre actif démontre la puissance inhérente à notre organisation et son aptitude à faire croître nos bénéfices à longue échéance".

Cours du dollar

Le dollar américain était à une prime de 3 p.c. en devises canadiennes hier, au moment de la fermeture des cours, c'est-à-dire inchangé comparativement à vendredi.

La livre sterling était à \$2.95 5-8, inchangée.

Dollar américain: offert \$1.04 31-32; demandé \$1.05.

O.

NEW-YORK — Le dollar canadien était inchangé à 95-1/4 en devises américaines hier au moment de la fermeture. Il y a une semaine, il était à 95-1/4.

La livre sterling était en hausse de 1-3/4 à \$2.81 37-64.

Bourse de New-York

La lourdeur des aciéries entraîna Wall Street

NEW-YORK — Les sidérurgiques se sont effondrés hier au cours d'une séance déclinée dans l'ensemble. L'activité a été modérée.

Les sidérurgiques ont perdu 3 points ou plus cependant que les aciéries recevaient un flot d'assignations résultant de la crise de la semaine dernière.

U. S. Steel and Bethlehem, les deux plus importantes entreprises sidérurgiques des États-Unis, ont fortement décliné. Inland Steel a baissé de 1-1/2 à 43-1/4.

La moyenne que la Presse Associée établit pour 60 valeurs a baissé de \$9 à \$21.20.

Le virement a été de 3,670,000 actions au regard de 3,470,000, vendredi.

Les machines agricoles, les valeurs spatiales, les métaux communs, les dispositifs électriques, les transports aériens et les produits pharmaceutiques ont perdu du terrain. Par ailleurs, les produits chimiques, les pétroliers, les automobiles et les caoutchoucs étaient mixtes.

U. S. Steel a été le stock le plus en demande, baissant de 3-1/2 à 63-1/4 sur un déplacement de 81,300 actions.

Sur le marché des valeurs canadiennes, McIntyre Porcupine, International Nickel, Pacific Canadian et Walker-Goodman accusaient des pertes partielles. Par contre, Granby Mining a haussé de 1-8.

La Bourse Américaine présentait une allure irrégulière. Shawinigan a cédé 1-2. Fargo Oil et Scurry-Rindow Oil ont perdu 1-4 chacun tandis que Preston et Jupiter ont haussé de 1-4 et 1-8 respectivement.

Offre de 89,000 actions de Fabsi Ltd

Morgan, Ostiguy & Hudon Ltée, offre présentement 89,000 actions de Fabsi Ltd., à \$8.50 chacune. Fabsi est une autre entreprise familiale qui a décidé de devenir publique par le truchement d'une émission d'actions communes. Le nom de la compagnie concernée est Fabsi Ltée. Fabsi & Fils Ltée, subsidiaires de la compagnie ci-dessus mentionnée, sont les constructeurs de route les plus importants des Cantons de l'Est. La performance antérieure de cette compagnie est assez exceptionnelle, tel que démontré par les nombreux projets exécutés dans le district.

Pour l'année fiscale se terminant le 31 mars 1961, le profit net par action de \$0.87 et un dividende indiqué de \$0.35 démontrent que le prix auquel les actions communes sont présentement offertes, soit \$8.50, est raisonnable et donne un rendement de 4.01 p.c. Nous anticipons de voir les actions de cette compagnie cotées à la Bourse Canadienne vers le 15 mai. Les 89,000 actions de cette émission sont des actions provenant du trésor de la compagnie et représentent un tiers de la capitalisation totale tandis que les deux autres tiers sont détenus par les membres de la famille Fabsi.

Cette émission a été approuvée par la commission des valeurs mobilières la semaine dernière et l'annonce officielle apparaîtra dans les journaux, demain, le mardi 17 avril. Morgan, Ostiguy & Hudon Ltée., à la tête du syndicat qui a été formé pour la vente de ces actions et les autres membres sont Geoffroy, Robert & Gellins Inc., et les deux maisons Québec, J. T. Gordon Inc. et Lagueux & Desrochers Ltée.

Bourse de Toronto

Mauvais début de semaine sur le marché minier

TORONTO — Le marché a évolué sans orientation précise hier au cours de la séance la plus terne depuis le début du mois. A la fermeture, il avait légèrement gagné du terrain.

L'indice des industriels dans leur ensemble au Canada, a dit M. Scott, "est en croissance". "Je crois fermement", dit-il, "que cette croissance ininterrompue de notre actif démontre la puissance inhérente à notre organisation et son aptitude à faire croître nos bénéfices à longue échéance".

Les papeteries présentaient une allure stable. Abitibi et Consolidated ont gagné 1-4 chacun tandis que Price Brothers a haussé de 1-8. Traders Finance A a gagné 1-8. Canada Packers B, 1-2, et Gaitneau Power 1-4.

Les sidérurgiques ont décliné. Algoma et Steel Co. of Canada ont cédé 1-4 chacun. Atlas et Dominion Foundries & Steel ont également décliné. Trans-Canada Pipe Lines a baissé de 3-8 à 23-3/4, un nouveau bas.

Dans le secteur des valeurs spéculatives, Lake Dufault a baissé de 15 cts à \$3.25 et Northgate de 5 cts à \$6.40.

Marchés aux bestiaux

MONTREAL — Les vaches se vendaient 25 cents de moins et les autres prix étaient fermes, hier, sur les marchés de bestiaux de Montréal. Les échanges ont été en grande partie actifs et la demande a été bonne.

A 2h30, les arrivages étaient les suivants: 746 bovins, 733 veaux, 47 porcs et 88 agneaux et moutons.

Les bovins de bonne qualité ou de choix se vendaient de \$24.75 à \$25.60, ceux de qualité moyenne de \$22.25 à \$24.50, et ceux de qualité ordinaire de \$15.75 à \$22.25.

Les génisses de qualité moyenne valaient de \$20.25 à \$22, et ceux de qualité ordinaire de \$14 à \$19.75.

Les vaches de bonne qualité se sont vendues de \$17 à \$19.25, celles de qualité moyenne de \$16 à \$17.25, celles de qualité ordinaire de \$14.25 à \$17, et celles destinées à la mise en conserve de \$9 à \$14.50.

Les taureaux de bonne qualité se vendaient de \$19.50 à \$21.25, et ceux de qualité ordinaire de \$15.25 à \$19.25.

Les veaux de bonne qualité valaient de \$26 à \$31, ceux de qualité moyenne de \$20 à \$27, ceux de qualité ordinaire de \$1 à \$21 et ceux de pâturerie, \$16. Les agneaux de printemps valaient de \$13 à \$16, et les moutons de \$5 à \$12. Les prix des porcs et des truies n'ont pas été établis.

Fruits et légumes

Prix payés aux cultivateurs et aux grossistes en fruits et légumes au Marché Central. Ces prix sont fournis par le Ministère provincial de l'Agriculture, Service de l'Horticulture, division de l'inspection, 306 rue Craig est, à Montréal.

POMMES: McIntosh, belles 1-50, entières 1.75-2.25, quelques-unes 2.50-3.00, Cortland 2.00, pommes à cuire 1.00-1.25. Délicieuses 3.50-4.00 le boisseau.

BETTERAVES: 1.00-1.25 le sac de 50 lbs suivant la grosseur et la qualité.

CAROTTES: No 1, 1.50-2.00 les 50 lbs, 2.00-3.00 les celles de 50 livres.

LAITUE: Nouvelle récolte, en feuilles, de couches 47-50 le cagot de 2 doz.

NAVETS: No 1, 1.15-1.25, No 2, .90c-1.00 les 50 lbs.

OIGNONS: petits 2.75-3.00, minimum 1-3/4, 3.75-4.00 les 50 lbs. PANAIRES: 2.25-2.50 le boisseau, 2.00 les 12 colles de 24 onces.

POISSONS DE TERRE: 1.00-1.10 les 75 lbs, 70-75c les 50 lbs. POIREAUX: .90-1.00, moyens .50c la douzaine.

RADIS: Nouvelle récolte, de couches, 1.00 la doz. de paquets. SIROP D'ÉRABLE: 4.75-5.00 le gallon, 5.50-5.75 les 8 boîtes de 25 onces, AVDP.

Bon 1er trimestre pour Dominion Tar

BOURSE DE TORONTO

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Chg.
Alcan	24 1/2	24 1/2	24 1/2	0
Alcan Div	24 1/2	24 1/2	24 1/2	0
Alcan Div	24 1/2	24 1/2	24 1/2	0
Alcan Div	24 1/2	24 1/2	24 1/2	0
Alcan Div	24 1/2	24 1/2	24 1/2	0
Alcan Div	24 1/2	24 1/2	24 1/2	0
Alcan Div	24 1/2	24 1/2	24 1/2	0
Alcan Div	24 1/2	24 1/2	24 1/2	0
Alcan Div	24 1/2	24 1/2	24 1/2	0
Alcan Div	24 1/2	24 1/2	24 1/2	0

BOURSE DE MONTREAL

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Chg.
Alcan	24 1/2	24 1/2	24 1/2	0
Alcan Div	24 1/2	24 1/2	24 1/2	0
Alcan Div	24 1/2	24 1/2	24 1/2	0
Alcan Div	24 1/2	24 1/2	24 1/2	0
Alcan Div	24 1/2	24 1/2	24 1/2	0
Alcan Div	24 1/2	24 1/2	24 1/2	0
Alcan Div	24 1/2	24 1/2	24 1/2	0
Alcan Div	24 1/2	24 1/2	24 1/2	0
Alcan Div	24 1/2	24 1/2	24 1/2	0
Alcan Div	24 1/2	24 1/2	24 1/2	0

BOURSE DE NEW YORK

Cours fournis par la PRESSE ASSOCIEE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Chg.
Alcan	24 1/2	24 1/2	24 1/2	0
Alcan Div	24 1/2	24 1/2	24 1/2	0
Alcan Div	24 1/2	24 1/2	24 1/2	0
Alcan Div	24 1/2	24 1/2	24 1/2	0
Alcan Div	24 1/2	24 1/2	24 1/2	0
Alcan Div	24 1/2	24 1/2	24 1/2	0
Alcan Div	24 1/2	24 1/2	24 1/2	0
Alcan Div	24 1/2	24 1/2	24 1/2	0
Alcan Div	24 1/2	24 1/2	24 1/2	0
Alcan Div	24 1/2	24 1/2	24 1/2	0

Obligations canadiennes

GOVERNEMENT DU CANADA

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Chg.
Alcan	24 1/2	24 1/2	24 1/2	0
Alcan Div	24 1/2	24 1/2	24 1/2	0
Alcan Div	24 1/2	24 1/2	24 1/2	0
Alcan Div	24 1/2	24 1/2	24 1/2	0
Alcan Div	24 1/2	24 1/2	24 1/2	0
Alcan Div	24 1/2	24 1/2	24 1/2	0
Alcan Div	24 1/2	24 1/2	24 1/2	0
Alcan Div	24 1/2	24 1/2	24 1/2	0
Alcan Div	24 1/2	24 1/2	24 1/2	0
Alcan Div	24 1/2	24 1/2	24 1/2	0

Obligations provinciales

ALBERTA

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Chg.
Alcan	24 1/2	24 1/2	24 1/2	0
Alcan Div	24 1/2	24 1/2	24 1/2	0
Alcan Div	24 1/2	24 1/2	24 1/2	0
Alcan Div	24 1/2	24 1/2	24 1/2	0
Alcan Div	24 1/2	24 1/2	24 1/2	0
Alcan Div	24 1/2	24 1/2	24 1/2	0
Alcan Div	24 1/2	24 1/2	24 1/2	0
Alcan Div	24 1/2	24 1/2	24 1/2	0
Alcan Div	24 1/2	24 1/2	24 1/2	0
Alcan Div	24 1/2	24 1/2	24 1/2	0

Fonds Mutuels

Offre Dem

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Chg.
Alcan	24 1/2	24 1/2	24 1/2	0
Alcan Div	24 1/2	24 1/2	24 1/2	0
Alcan Div	24 1/2	24 1/2	24 1/2	0
Alcan Div	24 1/2	24 1/2	24 1/2	0
Alcan Div	24 1/2	24 1/2	24 1/2	0
Alcan Div	24 1/2	24 1/2	24 1/2	0
Alcan Div	24 1/2	24 1/2	24 1/2	0
Alcan Div	24 1/2	24 1/2	24 1/2	0
Alcan Div	24 1/2	24 1/2	24 1/2	0
Alcan Div	24 1/2	24 1/2	24 1/2	0

American Stock Exchange

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Chg.
Alcan	24 1/2	24 1/2	24 1/2	0
Alcan Div	24 1/2	24 1/2	24 1/2	0
Alcan Div	24 1/2	24 1/2	24 1/2	0
Alcan Div	24 1/2	24 1/2	24 1/2	0
Alcan Div	24 1/2	24 1/2	24 1/2	0
Alcan Div	24 1/2	24 1/2	24 1/2	0
Alcan Div	24 1/2	24 1/2	24 1/2	0
Alcan Div	24 1/2	24 1/2	24 1/2	0
Alcan Div	24 1/2	24 1/2	24 1/2	0
Alcan Div	24 1/2	24 1/2	24 1/2	0

Obligations municipales

CITY OF MONTREAL

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Chg.
Alcan	24 1/2	24 1/2	24 1/2	0
Alcan Div	24 1/2	24 1/2	24 1/2	0
Alcan Div	24 1/2	24 1/2	24 1/2	0
Alcan Div	24 1/2	24 1/2	24 1/2	0
Alcan Div	24 1/2	24 1/2	24 1/2	0
Alcan Div	24 1/2	24 1/2	24 1/2	0
Alcan Div	24 1/2	24 1/2	24 1/2	0
Alcan Div	24 1/2	24 1/2	24 1/2	0
Alcan Div	24 1/2	24 1/2	24 1/2	0
Alcan Div	24 1/2	24 1/2	24 1/2	0

Obligations industrielles

ALB. GAS TRUNK

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Chg.
Alcan	24 1/2	24 1/2	24 1/2	0
Alcan Div	24 1/2	24 1/2	24 1/2	0
Alcan Div	24 1/2	24 1/2	24 1/2	0
Alcan Div	24 1/2	24 1/2	24 1/2	0
Alcan Div	24 1/2	24 1/2	24 1/2	0
Alcan Div	24 1/2	24 1/2	24 1/2	0
Alcan Div	24 1/2	24 1/2	24 1/2	0
Alcan Div	24 1/2	24 1/2	24 1/2	0
Alcan Div	24 1/2	24 1/2	24 1/2	0
Alcan Div	24 1/2	24 1/2	24 1/2	0

Utilités publiques

Anglo-Telephone

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Chg.
Alcan	24 1/2	24 1/2	24 1/2	0
Alcan Div	24 1/2	24 1/2	24 1/2	0
Alcan Div	24 1/2	24 1/2	24 1/2	0
Alcan Div	24 1/2	24 1/2	24 1/2	0
Alcan Div	24 1/2	24 1/2	24 1/2	0
Alcan Div	24 1/2	24 1/2	24 1/2	0
Alcan Div	24 1/2	24 1/2	24 1/2	0
Alcan Div	24 1/2	24 1/2	24 1/2	0
Alcan Div	24 1/2	24 1/2	24 1/2	0
Alcan Div	24 1/2	24 1/2	24 1/2	0

Bourse de Montreal

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Chg.
Alcan	24 1/2	24 1/2	24 1/2	0
Alcan Div	24 1/2	24 1/2	24 1/2	0
Alcan Div	24 1/2	24 1/2	24 1/2	0
Alcan Div	24 1/2	24 1/2	24 1/2	0
Alcan Div	24 1/2	24 1/2	24 1/2	0
Alcan Div	24 1/2	24 1/2	24 1/2	0
Alcan Div	24 1/2	24 1/2	24 1/2	0
Alcan Div	24 1/2	24 1/2	24 1/2	0
Alcan Div	24 1/2	24 1/2	24 1/2	0
Alcan Div	24 1/2	24 1/2	24 1/2	0

Obligations provinciales

ALBERTA

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Chg.
Alcan	24 1/2	24 1/2	24 1/2	0
Alcan Div	24 1/2	24 1/2	24 1/2	0
Alcan Div	24 1/2	24 1/2	24 1/2	0
Alcan Div	24 1/2	24 1/2	24 1/2	0
Alcan Div	24 1/2	24 1/2	24 1/2	0
Alcan Div	24 1/2	24 1/2	24 1/2	0
Alcan Div	24 1/2	24 1/2	24 1/2	0
Alcan Div	24 1/2	24 1/2	24 1/2	0
Alcan Div	24 1/2	24 1/2	24 1/2	0
Alcan Div	24 1/2	24 1/2	24 1/2	0

Obligations municipales

CITY OF MONTREAL

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Chg.
Alcan	24 1/2	24 1/2	24 1/2	0
Alcan Div	24 1/2	24 1/2	24 1/2	0
Alcan Div	24 1/2	24 1/2	24 1/2	0
Alcan Div	24 1/2	24 1/2	24 1/2	0
Alcan Div	24 1/2	24 1/2	24 1/2	0
Alcan Div	24 1/2	24 1/2	24 1/2	0
Alcan Div	24 1/2	24 1/2	24 1/2	0
Alcan Div	24 1/2	24 1/2	24 1/2	0
Alcan Div	24 1/2	24 1/2	24 1/2	0
Alcan Div	24 1/2	24 1/2	24 1/2	0

Obligations industrielles

ALB. GAS TRUNK

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Chg.
Alcan	24 1/2	24 1/2	24 1/2	0
Alcan Div	24 1/2	24 1/2	24 1/2	0
Alcan Div	24 1/2	24 1/2	24 1/2	0
Alcan Div	24 1/2	24 1/2	24 1/2	0
Alcan Div	24 1/2	24 1/2	24 1/2	0
Alcan Div	24 1/2	24 1/2	24 1/2	0
Alcan Div	24 1/2	24 1/2	24 1/2	0
Alcan Div	24 1/2	24 1/2	24 1/2	0
Alcan Div	24 1/2	24 1/2	24 1/2	0
Alcan Div	24 1/2	24 1/2	24 1/2	0

Utilités publiques

Anglo-Telephone

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Chg.
Alcan	24 1/2	24 1/2	24 1/2	0
Alcan Div	24 1/2	24 1/2	24 1/2	0
Alcan Div	24 1/2	24 1/2	24 1/2	0
Alcan Div	24 1/2	24 1/2	24 1/2	0
Alcan Div	24 1/2	24 1/2	24 1/2	0
Alcan Div	24 1/2	24 1/2	24 1/2	0
Alcan Div	24 1/2	24 1/2	24 1/2	0
Alcan Div	24 1/2	24 1/2	24 1/2	0
Alcan Div	24 1/2	24 1/2	24 1/2	0
Alcan Div	24 1/2	24 1/2	24 1/2	0

Rapports financiers

Par la PRESSE CANADIENNE

Canadian Chemical
Dans ses remarques aux actionnaires, M. Robinson, président, mentionne que les ventes nettes de Canadian Chemical Co. Ltd., jusqu'à cette année, sont les plus élevées de l'histoire de la compagnie pour une telle période. Il ajoute que les ventes et les bénéfices en 1962 marquent des records.

Canadian Western Natural Gas Co.

Les bénéfices nets de Canadian Western Natural Gas Co., pendant l'exercice 1961, ont atteint \$2,303,112, soit un gain de \$1.03 par action, comparativement à \$2.145, soit un gain de \$0.185, soit 95 cents un an plus tôt.

Consolidated Textile

Les bénéfices nets de Consolidated Textile Mills Ltd., dans l'exercice terminé le 31 décembre dernier, se sont élevés à \$41,614, comparativement à \$27,801, un an plus tôt.

Van Raalte

Les ventes nettes consolidées de Van Raalte Company Inc., de New York, pendant l'exercice terminé le 31 décembre dernier, ont atteint \$32,811,374, comparativement à \$28,450,000, un an plus tôt.

Burrard Dry Dock Co. Ltd.

Pour l'exercice terminé le 31 décembre, 1961, \$796,430 au regard de \$2,800,203 pour l'exercice précédent.

Consolidated Bakers of Canada Ltd.

Pour l'exercice terminé le 31 décembre, 1961, \$118,638, soit l'équivalent de 35 cents l'action, au regard de \$217,535, ou 65 cents, pour l'exercice précédent.

Canadian Bronze Co. Ltd.

Pour l'exercice terminé le 31 décembre, 1961, \$254,560, soit l'équivalent de \$1.55 l'action, au regard de \$307,007, ou \$1.83, pour l'exercice précédent.

Dow Jones

Ouv. Haut Bas Ferm. Cgm
30 Ind. 488.55 490.45 481.18 484.06 -3.84
30 Ind. 128.51 129.25 127.82 128.48 -0.73
45 Stocks 226.74 227.85 224.78 226.97 -3.04

COMPTABLES AGREES

L'INSTITUT DES COMPTABLES AGRES DE QUEBEC
THE INSTITUTE OF CHARTERED ACCOUNTANTS OF QUEBEC

Edifice des Comptables Agrés, 630 ouest, rue Lapachetiere - Tel.: UN. 1-1891

C.D. Meiller, C.A., Sec. Administratif

1411 Crescent, Montréal 25
VI. 5-3248

159, rue Craig, UN. 1-1491

ARMAND & ASSOCIES
Comptables agréés
J. Armand, M. Armand, C.A.
300, rue St-Jacques, 300
Tel. UN. 6-7748

ARMAND, FILLION & ASSOCIES
Comptables agréés
3785 ouest, Jean-Talbot
RE. 1-7601
Ville Mont-Royal

LORENZO BELANGER & ASSOCIES
Comptables agréés
Nineteen Eighty Sherbrooke West
Bulwark
WE. 7-4238

PAUL E. BONNIER & CIE

CE SOIR À RICHELIEU

Course de séparatistes

Les inscrits au Richelieu

PREMIERE COURSE

C-1 Trot — \$100
 1 Devitt, J. L. Pilon
 2 Mary's Lass, B. P. Caldwell
 3 Kumbie, M. R. Caldwell
 4 Albert Hanover, R. Caldwell
 5 Fox Glore, J. Caldwell
 6 Jocko, J. Caldwell
 7 Private Duty, R. Caldwell

DEUXIEME COURSE

C-2 Amble — \$100
 1 Bono, J. L. Pilon
 2 Jocko, J. Caldwell
 3 Jocko, J. Caldwell
 4 Jocko, J. Caldwell
 5 Jocko, J. Caldwell
 6 Jocko, J. Caldwell
 7 Jocko, J. Caldwell

TROISIEME COURSE

C-3 Amble — \$100
 1 Bono, J. L. Pilon
 2 Jocko, J. Caldwell
 3 Jocko, J. Caldwell
 4 Jocko, J. Caldwell
 5 Jocko, J. Caldwell
 6 Jocko, J. Caldwell
 7 Jocko, J. Caldwell

QUATRIEME COURSE

C-4 Amble — \$100
 1 Bono, J. L. Pilon
 2 Jocko, J. Caldwell
 3 Jocko, J. Caldwell
 4 Jocko, J. Caldwell
 5 Jocko, J. Caldwell
 6 Jocko, J. Caldwell
 7 Jocko, J. Caldwell

CINQUIEME COURSE

C-5 Amble — \$100
 1 Bono, J. L. Pilon
 2 Jocko, J. Caldwell
 3 Jocko, J. Caldwell
 4 Jocko, J. Caldwell
 5 Jocko, J. Caldwell
 6 Jocko, J. Caldwell
 7 Jocko, J. Caldwell

SIXIEME COURSE

C-6 Amble — \$100
 1 Bono, J. L. Pilon
 2 Jocko, J. Caldwell
 3 Jocko, J. Caldwell
 4 Jocko, J. Caldwell
 5 Jocko, J. Caldwell
 6 Jocko, J. Caldwell
 7 Jocko, J. Caldwell

SEPTIEME COURSE

C-7 Amble — \$100
 1 Bono, J. L. Pilon
 2 Jocko, J. Caldwell
 3 Jocko, J. Caldwell
 4 Jocko, J. Caldwell
 5 Jocko, J. Caldwell
 6 Jocko, J. Caldwell
 7 Jocko, J. Caldwell

HUITIEME COURSE

C-8 Amble — \$100
 1 Bono, J. L. Pilon
 2 Jocko, J. Caldwell
 3 Jocko, J. Caldwell
 4 Jocko, J. Caldwell
 5 Jocko, J. Caldwell
 6 Jocko, J. Caldwell
 7 Jocko, J. Caldwell

NEUVIEME COURSE

C-9 Amble — \$100
 1 Bono, J. L. Pilon
 2 Jocko, J. Caldwell
 3 Jocko, J. Caldwell
 4 Jocko, J. Caldwell
 5 Jocko, J. Caldwell
 6 Jocko, J. Caldwell
 7 Jocko, J. Caldwell

DIXIEME COURSE

C-10 Amble — \$100
 1 Bono, J. L. Pilon
 2 Jocko, J. Caldwell
 3 Jocko, J. Caldwell
 4 Jocko, J. Caldwell
 5 Jocko, J. Caldwell
 6 Jocko, J. Caldwell
 7 Jocko, J. Caldwell

La centième course du meeting

au parc Richelieu, se trouve à être la dixième épreuve de ce soir, un banal Amble C-3.

Mais ce n'est pas une course banale... puisque les huit conducteurs en lice sont des Canadiens de langue française.

«Une course de séparatistes» déclare le publiciste Maurice Desjardins. Les huit chevaux portent des noms anglais et sont conduits par des Canadiens français. Un bel exemple d'unité nationale.

Les conducteurs: Melvin Turcotte, Wilfrid Bourgon, Rogatien (quel beau prénom!) Savignac, Jean-Guy Lamarre, Marcel Bergeron, Roland Bryere, Real Landry et René Gagné.

Les amateurs: Meadow Turf, Golden Temptation (le favori probable), Lee Meadow, Indiana Joe, Tactful King, Ensign Mite, Miss Claudette Volo et Wilson Frost.

TROT NOTES — Trois des frères Turcotte participent au programme de ce soir... Theo Junior, conduira l'ambuleuse C-3.

Les provinces sous l'empire d'un programme annoncé par M. Monteth il y a une semaine.

Il a admis que les discussions entre les provinces et les représentants d'Ottawa au sujet des sports et de la santé physique ont établi l'urgence d'une aide fédérale immédiate.

La somme de \$250,000 émanera du fonds du Conseil pour l'année 1961-62, portant l'aide financière globale à \$437,085 pour l'année financière expirant le 31 mars.

L'octroi sera réparti à raison de \$15,000 par province, la balance de la somme étant répartie entre elles au pro rata de la population.

Londres — Sam Snead a fait parvenir son inscription dans l'omnium britannique, présenté à Trom du 9 au 13 juillet. Snead a remporté cet événement en 1946.

Palmer, champion l'an dernier, en sera également de même que le titulaire à quatre reprises, Peter Thomson, d'Australie, qui a triomphé en 1954-55 et 58.

Le ministre a annoncé également des octrois additionnels de \$250,000 aux provinces afin d'amorcer immédiatement un programme national d'athlétisme et de santé physique.

Ces octrois s'ajoutent à une contribution de \$2,500,000 qui est partagée annuellement par

le parc du Mont-Tremblant, située au nord de Saint-Donat. Une route d'accès vient d'être construite et conduit à un vaste terrain de camping pouvant contenir 150 tentes. L'emplacement est muni d'un nombre suffisant de tables et des toilettes premières nécessités. Progressivement, le service des parcs provinciaux du ministère prolongera la nouvelle route jusqu'aux établissements et terrains de camping de la vallée de la Diabie qui, au cours de l'été prochain, verront le nombre de tables familiales portées de 750 à 1,500 doublant ainsi la capacité d'accueil. Plus de 1,500 tentes peuvent désormais se dresser le long de la rivière du Diabie et sur les bords des lacs Chat et Monroë.

Le parc du Mont-Tremblant, aux portes de Montréal, est le seul parc de la province à être entièrement consacré au camping familial. De par sa situation à quelque 80 milles au nord de la métropole, la beauté de ses paysages dans une région au relief accidenté et très varié, les agréments de toute sorte qu'il propose au public, ce parc est le paradis par excellence du campeur et répond au besoin de récréation d'une population avide d'air pur.

Avec l'érection prochaine de

parcs routiers, la province de Québec sera bientôt en mesure de satisfaire complètement les légitimes aspirations de la famille au revenu modeste qui désire prendre sa part de plaisir et de détente, particulièrement durant la chaude saison.

Le balai la glace le verre

Le balai la glace le verre

Le balai la glace le verre

Le balai la glace le verre

Le balai la glace le verre

Le balai la glace le verre

Le balai la glace le verre

Le balai la glace le verre

Le balai la glace le verre

Le balai la glace le verre

Le balai la glace le verre

Le balai la glace le verre

Le balai la glace le verre

Le balai la glace le verre

Le balai la glace le verre

Le balai la glace le verre

Le balai la glace le verre

Le balai la glace le verre

Le balai la glace le verre

Le balai la glace le verre

Le balai la glace le verre

Le balai la glace le verre

Le balai la glace le verre

Le balai la glace le verre

Le balai la glace le verre

Le balai la glace le verre

Le balai la glace le verre

Le balai la glace le verre

Le balai la glace le verre

Le balai la glace le verre

Le balai la glace le verre

Le balai la glace le verre

Le balai la glace le verre

Le balai la glace le verre

Le balai la glace le verre

Le balai la glace le verre

Le balai la glace le verre

Le balai la glace le verre

Le balai la glace le verre

Le balai la glace le verre

Le balai la glace le verre

Le balai la glace le verre

Le balai la glace le verre

Le balai la glace le verre

Le balai la glace le verre

Le balai la glace le verre

Le balai la glace le verre

Le balai la glace le verre

Le balai la glace le verre

Le balai la glace le verre

Le balai la glace le verre

Le balai la glace le verre

Le balai la glace le verre

Le balai la glace le verre

Le balai la glace le verre

Le balai la glace le verre

Le balai la glace le verre

Le balai la glace le verre

Le balai la glace le verre

Le balai la glace le verre

Le balai la glace le verre

Le balai la glace le verre

Le balai la glace le verre

Le balai la glace le verre

Le balai la glace le verre

Le balai la glace le verre

Le balai la glace le verre

Le balai la glace le verre

Le balai la glace le verre

Le balai la glace le verre

Le balai la glace le verre

Le balai la glace le verre

Le balai la glace le verre

Le balai la glace le verre

Le balai la glace le verre

Le balai la glace le verre

Le balai la glace le verre

Le balai la glace le verre

Le balai la glace le verre

Le balai la glace le verre

Le balai la glace le verre

Le balai la glace le verre

Le balai la glace le verre

Le balai la glace le verre

Le balai la glace le verre

Le balai la glace le verre

Le balai la glace le verre

Le balai la glace le verre

Le balai la glace le verre

Le balai la glace le verre

Le balai la glace le verre

Le balai la glace le verre

Le balai la glace le verre

Le balai la glace le verre

Le balai la glace le verre

Coupe Stanley

CE SOIR
 Toronto & Chicago
 (Toronto mène 2-1, série 4-7)

Les compteurs

	B	A	Pts
Mikita, Chicago	6	11	17
Horton, Toronto	3	8	11
Duff, Toronto	2	9	11
McDonald, Chicago	4	6	10
Armstrong, Toronto	6	3	9
Kelly, Toronto	3	6	9
Hull, Chicago	5	3	8
Keon, Toronto	4	3	7
Mahovlich, Tor.	4	3	7
Hay, Chicago	3	4	7
Wharmm, Chicago	3	4	7
Pilote, Chicago	0	7	7
Moore, Montréal	2	4	6
Pulford, Toronto	4	1	5
Ingersoll, N.Y.	3	2	5
Gilbert, N.Y.	3	2	5
Balon, N.Y.	2	3	5
Goyette, Montréal	1	4	5
Horvath, Chicago	4	0	4
Gendron, N.Y.	3	1	4
Provost, Montréal	2	2	4
Wilson, N.Y.	2	2	4
Nevin, Toronto	1	3	4
Béliveau, Montréal	2	1	3
Bathgate, N.Y.	1	2	3
Heberton, N.Y.	1	2	3
Stewart, Toronto	1	2	3
St-Laurent, Chicago	0	3	3
Berenson, Montréal	0	2	2
Talbot, Montréal	1	1	2
J.C. Tremblay, Mtl	0	2	2
Rousseau, Montréal	0	2	2
Hicke, Montréal	0	2	2
Prentice, N.Y.	0	2	2
Fleming, Chicago	0	2	2
Stanley, Toronto	0	2	2
Stewart, Toronto	0	2	2
Nesterenko, Chicago	0	2	2
G. Tremblay, Can.	1	0	1
Schinkel, N.Y.	1	0	1
Harris, Toronto	1	0	1
Marshall, Montréal	0	1	1
Geoffrion, Montréal	0	1	1
Backstrom, Mtl	0	1	1
Fonfintin, Montréal	0	1	1

Pirates gagnent 6 à 5

Une recrue de 42 ans, Diomède Olivo, réussit à mater les Cubs. — Circuit de Roberto Clemente qui fait compter trois points. — Erreurs coûteuses des Cubs de Chicago. — Décevant début de Bob Veale.

CHICAGO — Un coup de circuit de Roberto Clemente, bon pour 3 points, plus une brillante performance de la part du lanceur de relève, le gaucher Diomède Olivo, une recrue de 42 ans, ont valu aux Pirates de Pittsburgh une victoire de 6 à 5 aux dépens des indomptés Cubs de Chicago, hier.

Les Cubs ont allongé leur série de victoires à cinq consécutives pendant que les Cubs de Chicago essayaient de leur côté une sixième défaite d'affilée. En passant notons que cinq de leurs six défaites ont été subies aux mains de lanceurs gauchers. Olivo, un lanceur portant lunettes, de la République Dominicaine, qui montrait une fiche de 11-7 l'an dernier avec le club Columbus, se vit décerner la victoire après son effort à partir de la quatrième manche alors qu'il s'agissait en relève. Il n'accorda que 4 coups sûrs, un seul point, retira trois joueurs au bâton, et ne permit qu'un but sur balles.

Après que les Cubs de Chicago eurent pris une avance de 4 à 1, Roberto Clemente s'amena au bâton pour réussir son second coup de circuit de l'année, servant de boussole d'allumage au ralliement qui devait chasser du monticule le lanceur des Cubs, Glenn Hobbie.

Des coups simples de Bill Virdon, Dick Groat et Bob Skinner produisirent un point, avant que Clemente ne balaise les sen-

tiers de son puissant coup de circuit, bon pour trois points, et ce malgré le vent qui lui faisait face. Les Cubs cependant égalisèrent le pointage à la sixième manche alors que Moe Thacker réussit un coup de deux buts suivi d'un simple de Elder White et d'un coup sacrifié de Ken Hubbs.

Le point gagnant des Pirates survint à la septième manche. Dick Stuart fut gratifié d'un but sur balles, avança au second sur le roulant de Clemente et se rendit au troisième coussin sur un mauvais lancer du lanceur partant Bob Anderson.

Suivait le coup sûr de Don Hoak qui fit compter le point gagnant de Stuart. Le lanceur gaucher de 28 ans, Bob Veale, faisait ses débuts dans les ligues majeures, ne dura que 2 manches et un tiers alors que le Cubs le bombardèrent pour une couple de buts à la première manche pour prendre une avance de 4 à 1. Veale accorda un sacrifice à Hubbs à la première et deux buts sur balles consécutifs pour remplir les buts. Ron Santo fut retiré sur trois prises, mais le simple de McKnight fit compter deux buts alors que son coup roula entre les jambes de Clemente. A la troisième, des coups sûrs de Santo, Williams, Banks et Altman produisirent deux autres points et c'en fut fait de Veale. Aux douches! Le dro-

itier Earl Francis accorda un but sur balles à Thacker pour remplir les buts et retira Hubbs au bâton pour terminer la manche. Les Pirates marquèrent leur premier point à la troisième mais n'était pas mérité. Virdon, avec deux himmes de retiré, réussit un coup simple, se rendi au second sur une erreur de Altman. Sur le coup simple suivant de Groat et une autre erreur de McKnight, Virdon croisa le marbre.

Francis lança les deux tiers d'une manche, puis fut relevé de ses fonctions en faveur d'un frappeur d'urgence. Olivo prit la relève alors. Ce dernier lança pendant quatre manches et quart avant de faiblir. Il accorda un simple à Thacker, qui avança au second sur le coup sacrifié de Al Lary, et accorda un but sur balles à White. Elroy Face le remplaça et retira dans l'ordre les autres frappeurs pour terminer la joute et assurer la victoire des Pirates.

A CHICAGO

PITTSBURGH

CHICAGO

PITTSBURGH

CHICAGO

PITTSBURGH

CHICAGO

PITTSBURGH

CHICAGO

PITTSBURGH

CHICAGO

PITTSBURGH

CHICAGO

PITTSBURGH

CHICAGO

PITTSBURGH

CHICAGO

PITTSBURGH

CHICAGO

PITTSBURGH

CHICAGO

PITTSBURGH

CHICAGO

PITTSBURGH

CHICAGO

PITTSBURGH

CHICAGO

PITTSBURGH

CHICAGO

PITTSBURGH

CHICAGO

PITTSBURGH

CHICAGO

PITTSBURGH

CHICAGO

PITTSBURGH

CHICAGO

PITTSBURGH

CHICAGO

PITTSBURGH

CHICAGO

Les chantiers maritimes canadiens se préparaient à bâtir les sous-marins

Par Marcel Thivierge

QUEBEC. — La décision d'Ottawa de faire construire trois sous-marins en Grande-Bretagne a été grandement accueillie par les chantiers maritimes canadiens. Le Canadian Shipbuilding Association préparait actuellement une déclaration blâmant le gouvernement fédéral.

Le ministre de la production de la défense, M. Raymond O'Hurley, a déclaré, le 6 avril 1961, à Québec, que le gouvernement songeait sérieusement à confier à des chantiers maritimes canadiens la construction de deux sous-marins qui remplaceraient ceux de la Marine royale canadienne empruntés de l'Armada britannique il y a un an.

Quelques mois plus tard, en décembre, une dépêche de la

Presse Canadienne affirmait qu'Ottawa prendrait sous peu une décision à propos de la construction au Canada de six sous-marins. «Ceci ne serait qu'un début, précisait la dépêche, car la Marine canadienne a fait savoir au gouvernement qu'elle pourrait utiliser douze sous-marins immédiatement».

Le 14 avril 1961, M. Diefenbaker déclarait à la Chambre: «Le gouvernement canadien n'a encore pris aucune décision concernant l'achat ou la construction de six ou de tout autre nombre de sous-marins».

Mercredi soir dernier, aux Communes, le ministre de la défense, M. Douglas Harkness, annonçait que le gouvernement fera construire huit frégates au Canada et trois sous-marins en Grande-Bretagne. Il a précisé, cependant, que le

Canada n'achèterait les sous-marins que si les négociations en cours avec le Royaume-Uni aboutissaient de façon satisfaisante.

Aux chantiers maritimes de la Davie Shipbuilding, à Lauzon, on a appris hier, qu'on avait déjà investi une somme assez considérable en prévision de la construction d'au moins deux sous-marins: construction d'un hangar-abri, entraînement spécialisé de techniciens etc. Des pourparlers étaient déjà en cours avec Ottawa quand le ministre de la défense a annoncé son intention de faire construire les sous-marins en Grande-Bretagne.

La construction de deux sous-marins aurait fourni, durant au moins deux ans, du travail à quelque 800 ouvriers, soit environ le nombre de chômeurs qu'il y a actuellement dans la ville de Lauzon.

La construction au Canada d'un sous-marin de type clas-

sique, comme ceux qu'on veut acheter en Grande-Bretagne, coûterait environ \$28,000,000. Selon une source fiable, Ottawa serait prêt à payer jusqu'à \$35,000,000 pour la construction d'un sous-marin au Royaume-Uni, à la condition que Londres achète des avions «Caribou» ou des CL-44, fabriqués au Canada.

«Les frégates au Canada et les sous-marins à la Grande-Bretagne», a déclaré un porte-parole de la Davie Shipbuilding en ajoutant qu'au moins quatre chantiers maritimes de l'est du Canada, dont Vickers, Halifax et Davie avaient l'équipement et les techniciens nécessaires à la construction de sous-marins.

Pourquoi alors les faire construire en Grande-Bretagne? Voilà un mystère qui n'est pas encore éclairci...

On fait remarquer à Lauzon qu'une telle nouvelle, tout comme le budget fédéral, est loin d'être électorale...

La COMMISSION SCOLAIRE de DOLBEAU, P. O.

demande des professeurs qualifiés comme titulaires ou spécialistes en sciences, mathématique, anglais, etc. pour enseigner dans un des degrés du cours secondaire, particulièrement en 10e, 11e ou 12e années garçons.

SALAIRES: selon la nouvelle convention qui sera en force en septembre prochain.

Prière de faire parvenir votre demande en y incluant le nom, l'adresse et le no de téléphone de votre directeur et de votre inspecteur d'écoles.

DONA LEFEBVRE, SEC.-TRESORIER,
Commission Scolaire de Dolbeau,
Dolbeau, Cte de Roberval, Qué.

La session fédérale

Le traité d'aménagement du fleuve Columbia ne sera pas ratifié immédiatement, en dépit de la requête du premier ministre, M. Bennett, de la Colombie-Britannique, a dit aux Communes M. Green, ministre des affaires extérieures, en réponse au chef de l'opposition libérale, M. Pearson. Ottawa doit d'abord venir à un accord avec la Colombie-Britannique.

Le marché de l'eau lourde que l'on pourrait produire au Canada s'annonce prometteur, a souligné aux Communes le ministre des anciens combattants, M. Churchill, responsable du programme d'énergie atomique du gouvernement. Il a répondu ainsi à une question du député L. E. Kindt, de l'Alberta, qui souhaite l'établissement d'une industrie de l'eau lourde à Pincher Creek. Le ministre a souligné que la production de l'eau lourde sera laissée à l'entreprise privée qui s'y intéresse dans plusieurs régions du pays où il y a du charbon et du gaz naturel.

Le ministre des transports, M. Balcer, a déclaré hier que son ministère espère obtenir de Washington le privilège de lignes aériennes de transporteurs canadiens jusqu'à Chicago et Los Angeles. En réponse à M. Lionel Chevrier, le ministre a établi que de «très fortes représentations» ont été faites à Washington en juin dernier. M. Chevrier a demandé pourquoi Ottawa permettait à Alitalia d'établir un service aérien sans escale de Montréal à Chicago et Los Angeles quand les transporteurs canadiens ne jouissent pas d'un tel privilège. M. Balcer a répondu que nos lignes aériennes vont jusqu'à Rome, avantage réciproque fort appréciable.

Le ministre du revenu fait le nécessaire pour protéger l'industrie textile du Canada contre la présence sur le marché canadien de coton à bon marché de Hong Kong, dont l'importation passe par les États-Unis. M. John Smith s'est informé aux Communes des moyens mis en oeuvre pour éviter que l'on circule en Ontario des ordonnances de contingentement d'importations de Hong Kong.

Le ministre du revenu, M. Nowlan, ferait aux Communes aujourd'hui une déclaration sur les projets de Radio-Canada d'étendre le service de la télévision à des régions du Canada où il n'y en a pas encore. Il répondait ainsi à M. Russell Keays, député progressiste-conservateur des Îles de la Madeleine. Le député Keays a demandé que les émissions du service français de Radio-Canada soient diffusées jusqu'aux Îles de la Madeleine. Le réseau actuel se termine à Moncton, au Nouveau-Brunswick et n'atteint pas l'île du Prince-Édouard, au sud-ouest des Îles de la Madeleine.

Les Communes approuvent la convention universelle des droits d'auteur. Tous les partis en ont décidé ainsi et désirent que la sanction royale soit accordée au projet de loi sans retard, en prévision de la dis-

AVIS DE DÉCÈS

BOISVERT — A Montréal, le 15 avril 1962, à l'âge de 39 ans, est décédé subitement M. Dossithé Boisvert, époux de Rita Lacoursière et père de Maurice et Yvon. Il était employé des Postes, chanteur bien connu, soliste à St-Louis-de-France et membre des Disciples de Massenet, demeurant à 8847, rue Parthenais. Les funérailles auront lieu mercredi, le 18 courant. Le convoi funéraire partira des salons de la Société Coopérative de Frères Funéraires, 302 est, Ste-Catherine, à 8 h 30, pour se rendre à l'église St-Louis-de-France où le service sera célébré à 9 h. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Ralliement à l'église.

GAECHTER — Monsieur Raymond Gaechter, sa famille et ses proches, ont le regret de vous apprendre le décès de Mme Sophie Gaechter, âgée de 47 ans, survenue à Mexico, le 10 avril 1962, en l'hôpital Santa Helena. Le service religieux aura lieu en l'église Notre-Dame-des-Neiges, chemin de la Côte-des-Neiges, mercredi, le 18 avril, à 9 heures du matin. L'abbé Ambrose Lafortune officiera.

solution prochaine des Chambres. Washington a approuvé la convention il y a plusieurs semaines.

Le gouvernement fédéral est prêt à contribuer les deux-tiers du coût d'aménagement de l'aqueduc et de l'égout du nouvel emplacement de Churchill, au Manitoba, a déclaré aux Communes hier, le ministre des travaux publics, M. Walker. Il a répondu à M. J. W. Pickersgill, qu'Ottawa et le gouvernement du Manitoba négocient une entente en ce sens.

Ottawa tente de persuader la Grande-Bretagne d'acheter ici des pommes de terre. M. Hees, ministre du commerce, répondant à M. Heath Macquarrie, député progressiste-conservateur de Queens, a souligné que Londres n'importe pas de pommes de terre d'Amérique, en vertu d'une loi de protection contre la maladie des végétaux.

Le ministre des transports, M. Léon Balcer, a annoncé hier à la Chambre que la société maritime Central Airways va inaugurer vers le milieu de l'été un nouveau service aérien aux îles de la Madeleine. Un avion capable de transporter 52 passagers et volant à 316 milles à l'heure, remplacera l'appareil actuellement en service. Une question avait été posée au ministre par M. Russell Keays, en marge de ce problème.

LA COMMISSION DES ÉCOLES CATHOLIQUES DE MONTRÉAL ENGAGEMENT DU PERSONNEL ENSEIGNANT CLASSES MATERNELLES CONCOURS SPÉCIAL

TRAITEMENT ANNUEL:

Le traitement initial varie de \$3200 à \$4200, suivant les qualifications. Les années antérieures d'expérience peuvent être reconnues. Le maximum varie de \$5400 à \$6500, suivant les qualifications. Augmentation statutaire annuelle jusqu'au maximum.

FONCTIONS:

Enseigner, comme jardinières d'enfants, dans les classes maternelles de la Commission des écoles catholiques de Montréal.

CONDITIONS:

Avoir obtenu d'une école normale ou d'une institution reconnue les qualifications requises pour enseigner dans les classes maternelles. Jouir d'une excellente santé et accepter de subir un test de personnalité.

TENUE DU CONCOURS:

Ce concours spécial, qui consistera principalement en une interview devant un Comité de sélection désigné par la Commission, sera tenu au cours de mai 1962.

INSCRIPTIONS:

Les personnes qui désirent prendre part à ce concours devront adresser leur demande écrite à:

Monsieur JEAN-MARIE MATHIEU
Directeur du personnel enseignant
La Commission des écoles catholiques de Montréal
3737 est, rue Sherbrooke
Montréal 36

Aucune demande d'inscription ne sera considérée si elle est reçue à la Commission après le 30 avril 1962.

Le secrétaire,
PAUL-EMILE ALIN

BILLET DU MARDI

Le travail expression de tout l'homme

Il n'y a qu'un remède à l'actuelle dégradation de l'homme par le travail: rompre avec l'opinion qui met le but unique du travail dans l'assouvissement des besoins de l'existence. Par contre, il convient de revenir à l'unique et juste point de vue qui veut que le travail ne soit pas seulement une triste nécessité, un secours contre la faim et le froid, mais un besoin naturel de l'homme, créature intelligente, qui par ce moyen parvient à se connaître, et à s'exprimer intégralement lui-même. Dans cette perspective seulement, l'homme pourra agir sur la matière, pour la conduire à ses fins, et de façon vraiment utile. L'homme n'abusera pas des fruits d'un travail ainsi conçu: ils ne seront pas gaspillés, mais deviendront pour le monde une bénédiction.

CARDINAL STEFAN WYSZYŃSKI
L'Esprit du Travail
(Montréal, Levrier 1960)

ALBERT LEFEBVRE INC.

VETEMENTS SUR MESURES
OU PRÊTS À PORTER

Spécialité:
LEVITES pour prêtres et frères enseignants
403 EST, SAINTE-CATHERINE, angle Saint-Denis
Vl. 2-8754



Cité de Montréal

ROLES POUR AMÉLIORATIONS LOCALES

Avis public est, par les présentes, donné par le soussigné, nommé suivant les dispositions de l'article 1043 de la Charte de la Cité, que les rôles des cotisations pour la construction d'égouts et de pannes aux endroits suivants ont été préparés et sont maintenant déposés en son bureau, Service des Estimations, Edifice Cadillac, 510, boul. St-Laurent, où ils peuvent être vus et examinés par les parties intéressées conformément à l'article 1048 de la Charte de la Cité, jusqu'à lundi, le 30 avril 1962, à 3 heures p.m.

ÉGOUTS

PLACE DE CHAZEL — De l'avenue Louis-Dantin, vers le nord, jusqu'aux lots 6-7-8 et 6-7-8 (égout existant).
RUE DROUOT — De la rue Victor-Doré, vers le sud, jusqu'à une partie des lots 2-3, situés au nord de la rue Charles-Gill.
RUE JAMES-MORRICE — Entre les rues Charny et Viel.
RUE JASMIN — D'une partie des lots 85 et 86-11, situés au nord du boul. Gouin, vers le nord, jusqu'à une partie des lots 86-250 et 86-269, situés au sud de la rivière des Prairies.
RUE OLIVIER — Du boul. Gouin et d'une partie du lot 86-2, situés au nord du boul. Gouin, vers le nord, jusqu'à une partie des lots 86-21 et 86-24, situés au sud de la rivière des Prairies.
AVENUE LE BRETON — De l'avenue de Repentigny, vers l'est, jusqu'à une partie des lots 40-318 et 40-356 (égout existant).
RUE DE NORMANVILLE — Vis-à-vis le lot 487-2-2 et une partie du lot 487-2, situés au nord de la rue Tilmont.
ONZIÈME AVENUE — Entre le boul. St-Joseph et l'avenue Laurier.
RUE RANGÉE — De la rue Grenel, vers l'ouest et le nord, jusqu'à une partie des lots 44-362 et 44-381, situés au sud de la rue Jeanne.
RUE DE ST-REMI — Du boul. Henri-Bourassa, vers le nord, jusqu'au lot 200-82 et une partie du lot 201-180-1 (égout existant), situés au sud de la rue Duhamel.
RUE DE TUCK — De la rue Monseigneur, vers l'est, jusqu'aux lots 401-234 et 401-283 inclusivement (égout existant), situés à l'ouest du boul. Bernard.
VINGTIÈME AVENUE — Entre les rues de Bellechasse et Beauchemin.

PAVAGES

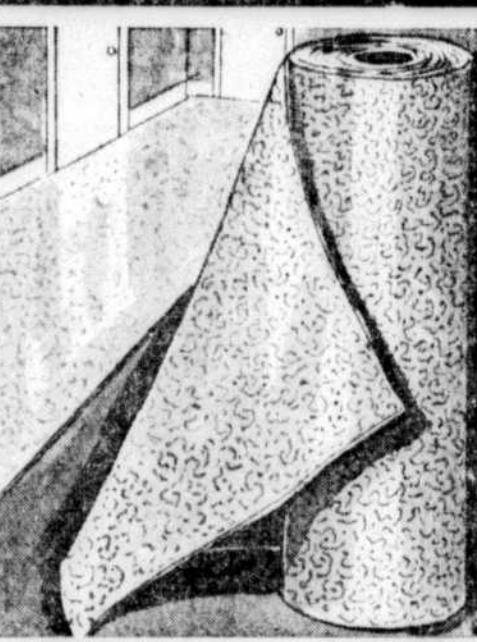
RUE BOYCE (reconstruction et élargissement) — Entre l'avenue Lebrun et la rue Azilda.
RUE BOYCE (construction et élargissement) — De la rue Dickson, vers l'ouest, jusqu'à une partie des lots 9-10 et 9-12, situés à l'ouest du boul. de l'Assomption.
AVENUE DE CARRIGAN — Entre les avenues de Lothbinière et de Remy et une partie du lot Cad. 35 (pavage existant), situé au sud de l'avenue de Lothbinière.
AVENUE DE CARRIGAN — Entre la rue Sherbrooke et l'avenue de Lothbinière et une partie du lot Cad. 35 (pavage existant), situé au sud de l'avenue de Remy.
CEDAR-CRESCENT (élargissement - côté est) — Entre les chemins Kingston et Quin Mary.
DIX-SEPTIÈME AVENUE — Entre le boul. St-Joseph et l'avenue Laurier.
DIX-SEPTIÈME AVENUE — De l'avenue Laurier, vers le nord, jusqu'aux lots 180-152 et 180-179 inclusivement (pavage existant), situés au sud de la rue Masson.
RUE MURLIN — De la rue Favard, vers le sud, jusqu'à la Place Dublin.
PLACE DUBLIN — De la rue Dublin, vers l'ouest, dans toute son étendue.
RUE FRIGON — De la rue Victor-Doré, vers le sud, jusqu'aux lots 325-128 et 325-129, situés au nord de la rue Charles-Gill.
RUE JOSEPH-KASSAVANT — Entre les rues Robit et Viel.
RUE L'ANGELIER — Entre les rues de Marseille et Sherbrooke.
AVENUE LOUIS-DANTIN — Entre les avenues de Poirerou et Cibo-Phas-Morice.
RUE MARQUETTE (élargissement) — Entre les rues St-Zotique et Belanger.
AVENUE MERCIER (élargissement) — Entre les rues Boyce et Sherbrooke.
RUE DES ORMEAUX — De la rue de Grosholz, vers le sud, jusqu'à une partie des lots 399-970 et 399-869 (pavage existant), situés au nord de la rue Forbin-Janson.
AVENUE DOUTREMONT (élargissement) — Entre les rues Jean-Talon et St-Roch.
AVENUE DE LA PÉPINIÈRE — Entre la rue Sherbrooke et la Place de la Pépinière.
QUARANTE-CINQUIÈME AVENUE — Des parties des lots 188-1632 et 311-212 (pavage existant), situés au nord de la rue Belanger, vers le nord, jusqu'aux limites de la Cité.
QUATORZIÈME AVENUE — Entre les rues Souhroux et Belanger.
RUE STE-CLAIRE — Entre le boul. Bernard et la rue Duhamel.
RUE ST-ZOTIQUE — Entre les rues de Poirerou et Viel.
RUE ST-JOSEPH — De la Deuxième Avenue au tunnel, et pour la reconstruction du pavage dans le tunnel, jusqu'à la rue Fillum.
RUE ST-ZOTIQUE — Entre les rues Chateaubert et Dickson.
SEIZIÈME AVENUE — Entre les rues de Bellechasse et Beauchemin.
AVENUE SOULIGNY — Entre les rues Dickson et de Cadillac, et une partie du lot Cad. 396.
RUE TOLPIN — Du boul. Gouin, vers le sud, jusqu'aux lots 88-258 et 88-275 inclusivement, situés au sud de la rue Jean-Bourdon (limites de la Cité).
RUE DE VILLERON — Du boul. Toupin, vers l'ouest, jusqu'aux lots 88-312 et 88-300 inclusivement.
RUE DE BECAUCOUR — Du boul. Toupin, vers l'ouest, jusqu'aux lots 88-259 et 88-262 inclusivement.
RUE JEAN-BOURDON — Des lots 88-259 et 88-261 (pavage existant), situés à l'est du boul. Toupin, vers l'ouest, jusqu'aux lots 88-279 et 88-286 inclusivement, situés à l'ouest du boul. Toupin.
TRENTE-CINQUIÈME AVENUE — Entre les rues Belanger et Palsley.
RUE VIEL — Entre les avenues de Poirerou et Cibo-Phas-Morice.

Les contribuables ayant des plaintes à faire contre lesdits rôles devront produire ces plaintes le ou avant la date ci-dessus mentionnée, et le lundi 30 avril 1962, à 3 heures p.m., en son bureau, Edifice Cadillac, 510, boul. St-Laurent; le soussigné entendra les intéressés au sujet desdites plaintes.

Edifice Cadillac, 510, boul. St-Laurent, Montréal.

Le 17 avril 1962.

L'Estimateur de la Cité,
CAMILLE-B. GODIN.



TAPIS "VINYL"

ENVERS FEUTRE ENCOLLÉ

A l'approche des jours pluvieux et de l'été voyez à protéger planchers et parquets de la marque des pas.

ENTRETIEN TRÈS FACILE

Largeurs	25 1/2 et 27"	1.98
LA VERGE		
Largeur	36 pouces	2.65
LA VERGE		
Largeur	72 pouces	5.25
LA VERGE		

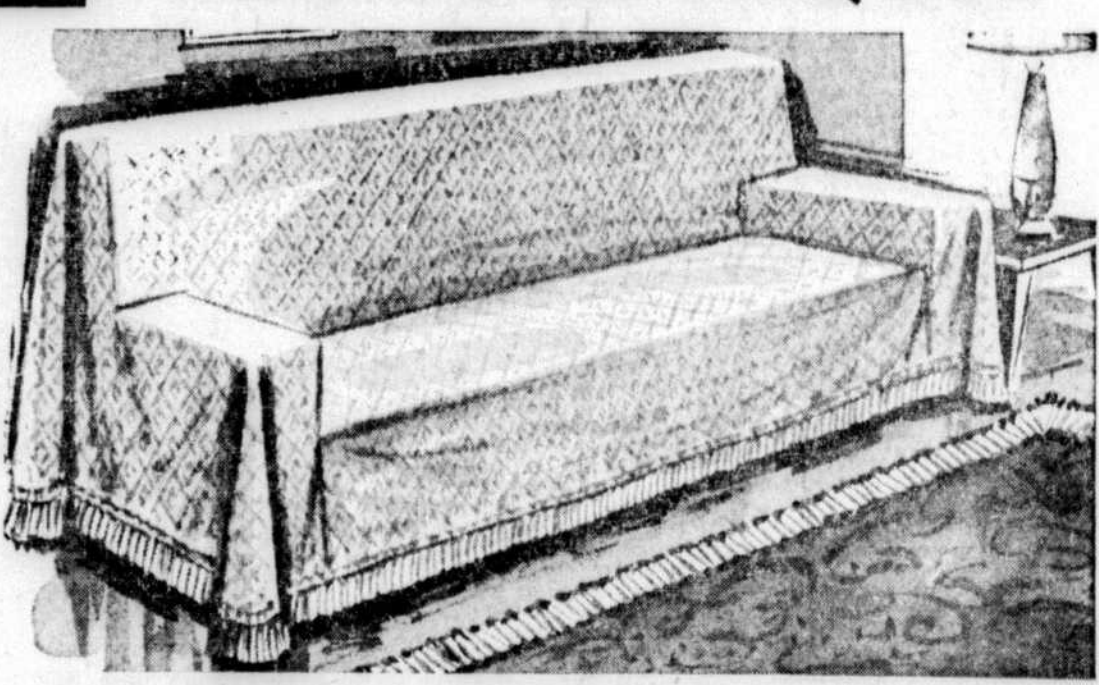
Votre choix de deux dessins façonnés et de tons modernes

EFFET DE TWEED OU FOLIACÉ

DUPUIS — SIXIÈME, RAYON 130

OUVERT JEUDI SOIR JUSQU'À 9 HEURES - FERMÉ VENDREDI SAINT

L'ENDROIT POUR VOS ACHATS DE PÂQUES



COUVRE-MEUBLES (throws)

EN VÉRITABLE DAMAS TRÈS SERRÉ

Pour faire une parure à un fauteuil, un divan usagés. Également pour protéger la couverture neuve de pareils meubles.

• ROUGE • TURQUOISE • OR • VERT

DUPUIS — CINQUIÈME, RAYON 140

POUR FAUTEUIL POUR SOFA

6.95 7.95

RIDEAUX croisés

MARQUISSETTE "DACRON" LAVABLE

Côtés intérieurs avec large volant plissé comme les embrasses. Se posent sur tringle double. UN BLANC QUI NE JAUNIT PAS.

Largeur à la paire	Hauteur	Fenêtre	La paire
120"	54"	45"	6.89
120"	63"	45"	7.29
120"	72"	45"	7.89
120"	81"	45"	8.29
120"	90"	45"	8.89
200"	72"	55"	12.89
200"	81"	55"	33.89
200"	90"	55"	14.89
290"	72"	75"	10.89
290"	81"	75"	20.89
290"	90"	75"	22.89
380"	90"	100"	28.89

DUPUIS — CINQUIÈME, RAYON 140